

300 Compot

REVUE
DES
ÉTUDES ARMÉNIENNES

TOME PREMIER

Fascicule 1



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER

RUE JACOB, 13 (VI^e)

1920

PUBLICATIONS

RELATIVES À L'ARMÉNIE ET AUX ARMÉNIENS.

- Carrière (A.).** — Un ancien glossaire latin-arménien; 19 pages; grand in-8°, 1886..... 4 fr.
- Étienne Asoĭik de Tarôn.** — Histoire universelle, traduite de l'Arménien et annotée par E. Dulaurier et F. Macler; 2 volumes grand in-8°; PELOW, 1883-1917..... 48 fr.
Tome I^{er}, traduit par E. Dulaurier. Tome II, traduit par F. Macler.
- Hakovb Karnetsi, xvii^e siècle.** — Erzeroum ou topographie de la Haute-Arménie, traduit et annoté par F. Macler; carte, 85 pages in-8° (tirage à part du *J. As.*), 1919..... 7 fr. 50
- Lusignan (G. de).** — Nouveau dictionnaire français-arménien; 2 volumes (xiv, 1060 pages, et xv, 814, 2 pages), grand in-8°, 1900-1903.. 50 fr.
- Lynch (H. F. B.).** — Armenia: travels and studies; 197 illustrations, numerous maps and plans, a bibliography and a map of Armenia; 2 volumes grand in-8° (xv, 470 pages, et xi, 512 pages), reliure toile 1901..... 107 fr. 50
- Macler (F.).** — Miniatures arméniennes: vies du Christ, peintures ornementales (x^e au xvii^e siècle); 68 planches en phototypie, 8 figures, 44 pages de texte explicatif, in-4°, dans un cartonnage, 1913..... 50 fr.
- Macler (F.).** — Le texte arménien de l'évangile d'après Matthieu et Marc; lxxxii, 647 pages, grand in-8°, 1919..... 40 fr.
- Macler (F.).** — Rapport sur une mission scientifique en Arménie russe et en Arménie turque (juillet-octobre 1909); 26 figures et planches, 135 pages in-8° (tirage à part de l'*A. M. Sc.*), 1911..... 10 fr.
- Macler (F.).** — Notre-Dame de Bitlis, texte arménien traduit et annoté; 7 planches, 88 pages in-8° (tirage à part du *J. As.*), 1916.... 7 fr. 50
- Macler (F.).** — Notices de manuscrits arméniens vus dans quelques bibliothèques de l'Europe centrale; 184 pages in-8° (tirage à part du *J. As.*), 1913..... 10 fr.

EN VENTE

À LA LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER,

13, rue Jacob, Paris.

REVUE

DES

ÉTUDES ARMÉNIENNES.

Les études arméniennes n'ont jamais possédé, de manière durable, un organe rédigé en une langue européenne. Et pourtant il importe de les présenter au public savant sous une forme accessible.

Sans doute, l'Arménie n'a été à aucun moment de l'histoire le centre d'une grande civilisation originale. Sa situation géographique et les événements historiques qui en sont résultés ne lui ont jamais permis de rayonner largement au dehors.

Mais, outre que son action extérieure n'a pas été négligeable — la Géorgie a largement subi l'influence de l'Arménie et l'on sait quelle importance M. Strzykowski attribue à l'architecture arménienne, — les données arméniennes sont de grand prix pour aider à connaître les civilisations voisines.

Placé au point de rencontre de plusieurs nations différentes, le peuple arménien a subi l'action de civilisations distinctes, tour à tour et souvent à la fois. Les données fournies par les faits arméniens peuvent donc éclairer des faits iraniens, grecs, syriaques, français anciens, arabes, turcs, etc. Par exemple, les mots que l'arménien a empruntés aux parlers parthes sont parmi les données les plus précieuses dont dispose la linguistique iranienne. Pour l'historien, il n'y a rien de plus utile que de trouver des recoupements entre des témoignages d'origines diverses : l'Arménie apporte une foule

de ces recoupements et permet par suite beaucoup de démonstrations historiques.

D'autre part, la culture arménienne offre nombre de traits originaux. Parmi les littératures de second ordre, la littérature arménienne est l'une des plus riches et, souvent, l'une des plus vivantes : la période classique, la renaissance du *ix^e* siècle, la période moderne offrent en grand nombre des écrivains de valeur. L'architecture arménienne, les manuscrits arméniens ont un intérêt artistique de premier ordre.

Une revue consacrée à l'étude historique de l'Arménie a donc une matière abondante. D'autre part, les publications relatives à l'Arménie sont nombreuses et dispersées, et il est utile de les signaler et de les discuter.

La nouvelle revue, que nous prions le public de soutenir, voudrait servir de centre aux études arméniennes chez les savants occidentaux.

Elle vient à son heure, en un temps où, après des souffrances inouïes, le peuple arménien reprend sa place dans le conseil des Nations.

F. MACLER.

A. MEILLET.

LES MONNAIES MÉDIÉVALES DES ROIS DE PETITE ARMÉNIE,

PAR

GUSTAVE SCHLUMBERGER,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

Dans ma longue existence d'amateur passionné de médailles, peu de séries monétaires m'ont aussi constamment, aussi vivement intéressé que celle si nombreuse, si curieuse, si profondément évocatrice, des rois roupéniens de Petite Arménie, dont la cité principale était sise dans les montagnes de Cilicie. Pour peu qu'on songe aux limites si étroites de ce royaume médiéval, aux formidables ennemis dont il était constamment environné, on demeure stupéfait de la quantité de numéraire que ces princes belliqueux firent frapper jadis dans l'atelier monétaire de leur sauvage capitale. Dans ma lointaine jeunesse, lors de mes premiers voyages en Orient, lors de mes visites de collectionneur anxieux autant qu'acharné aux bazars de Constantinople et de Smyrne, aux pittoresques boutiques des changeurs de toutes les grandes cités de la portion orientale de la Méditerranée, mon étonnement était grand de tant de monnaies arméniennes que j'y rencontrais. Comme pour toutes les autres séries numismatiques, il n'en est, hélas, plus du tout de même à l'heure d'aujourd'hui. Lors de ma dernière visite à Constantinople, je n'ai trouvé à acquérir que fort peu de monnaies roupéniennes et on m'écrit d'Orient qu'on n'en rencontre presque plus, du moins pour ce qui est des types les plus rares. Toutes les autres sont entrées dans les collections particulières ou surtout ont disparu dans les creusets des orfèvres aussi ignorants qu'impitoyables. Lorsqu'enfin la malheureuse Arménie aura recouvré avec sa liberté la sécurité de la circulation, peut-être retrouvera-t-on de nouveaux trésors monétaires!

Ces collections de monnaies arméniennes médiévales que je viens de mentionner, unique sauvegardé de ces précieux témoins d'autre-

fois, sont, hélas, bien peu nombreuses. Personnellement je n'en connais qu'un très petit nombre. En dehors des séries possédées par les cabinets de numismatique de Paris, de Londres et de quelques autres capitales, je ne vois guère, du moins à Paris, que la collection très belle, probablement la plus belle existante, de M. Mérametjian, plus la mienne qui est relativement très nombreuse. Je suis tout à fait mal renseigné sur les séries que peuvent posséder des collectionneurs arméniens à Constantinople, à Smyrne, à Alexandrie, en Russie, ou même en Arménie proprement dite. Les collections anciennement connues des Mékhitaristes de Vienne et de Venise sont actuellement, je le crois, tout à fait dépassées. J'espère vaguement que ce modeste article fera surgir quelques intéressantes indications à ce sujet. Je ne conçois pas que tout Arménien patriote et cultivé n'ait pas à cœur de posséder quelques-unes de ces monnaies d'aspect si particulier, si intéressant, qui ont été les émouvants témoins des luttes ardentes, audacieuses, soutenues durant des siècles, par les énergiques *thakavors* d'Arménie et leurs pittoresques armées aux côtés de celles des princes de la Croisade contre tant d'ennemis puissants, contre tout l'Islam ligué pour leur ruine.

On n'ignore pas que la numismatique des rois chrétiens de la Grande Arménie n'existe pour ainsi dire point. Je m'abstiendrai donc d'en parler et je m'occuperai uniquement ici des monnaies des rois roupéniens de Petite Arménie ou Cilicie et de leurs types si originaux, si chevaleresques et prenants. Ces monnaies sont nombreuses. Généralement imitées de celles en usage parmi les populations chrétiennes ou même infidèles du voisinage, elles portent presque toujours au droit l'effigie du souverain, assis de face sur un trône richement orné, dans toute la splendeur royale d'autrefois, ou bien encore chevauchant la couronne en tête, l'épée au poing. Au revers figure généralement la croix à double traverse dite croix patriarcale, ou bien encore le lion, emblème héraldique de ces princes guerriers. Toutes ces pièces portent en outre sur leurs deux faces des légendes en beaux caractères arméniens, où le prince prend le titre de *thakavor* (c'est-à-dire de *roi*) de tous les Arméniens. On y lit également le nom de l'atelier où fut frappée la monnaie; c'est parfois celui de Tarsous, la Tarse antique, métropole auguste de la Cilicie grecque et romaine, sur le Cydnus aux eaux glaciales, patrie de saint Paul, et qui vit les amours célèbres d'Antoine et de Cléopâtre, beaucoup plus souvent celui de la ville royale de Sis, cette abrupte forteresse, capitale offi-

cielle de la Petite Arménie, dans la haute vallée du même nom.

Le premier roi de Petite Arménie de la dynastie roupénienne qui frappa monnaie fut, on le sait, le grand prince Livon ou Léon II. Monté sur le trône en l'an 1185, il sollicita du pape et de l'empereur Henri VI le titre de roi qui lui fut accordé en l'an 1197. Le 6 janvier 1198, il fut couronné par Conrad de Witeltsbach, archevêque de Mayence, en présence de tous les barons d'Arménie et sacré roi sous la suzeraineté de l'Église de Rome et de l'Empire d'Occident. Aussitôt il fit frapper ses premières espèces qui sont nombreuses. Parmi les plus belles, certainement parmi les plus belles d'Arménie, il faut avant tout citer les magnifiques doubles drachmes ou doubles tahégans qu'on ignore longtemps et qui sont demeurées fort rares. Elles ne sont point encore citées dans l'ouvrage classique et déjà très ancien de Victor Langlois. Elles sont d'une admirable facture. Je me rappelle encore la joie que me causa, vers 1880, l'acquisition des deux premières de ces magnifiques monnaies venues jusqu'à moi. Maintenant j'en possède bien une douzaine d'exemplaires. Le type du droit du roi assis sur un trône orné de têtes de lions, tenant le globe crucigère et le sceptre fleurdelisé, est d'une rare beauté pour une monnaie médiévale. Le grand lion passant du revers, couronné, léopardé, brochant sur la haute croix double dite patriarcale, et qui représente les armes du royaume d'Arménie, est également superbe. Les légendes : *Léon, par la Grâce de Dieu, thakavor des Arméniens*, sont en splendides caractères nationaux. Les simples tahégans ou drachmes d'argent au même type de ce même premier roi d'Arménie sont aussi fort beaux. D'autres drachmes plus répandues de Léon II portent au droit le souverain couronné, un vaste manteau sur les épaules, agenouillé aux pieds de la Vierge, et non du Christ comme on l'a dit⁽¹⁾, et au revers la croix entre deux grands lions héraldiques adossés. C'est certainement une adaptation du type des monnaies de Venise représentant le doge aux pieds de l'apôtre. Les demi-drachmes de ce type sont d'une extrême rareté.

Les grandes et belles pièces de cuivre du même souverain portent une tête de lion couronné, d'un beau dessin. J'ai publié de lui, il y a quelques années, un bien curieux denier de ma collection, venu de Syrie, unique jusqu'ici, portant des légendes latines. Il existe depuis très longtemps, toujours de ce même

(1) Les deux figures sont séparées par le Saint-Esprit sous forme de colombe.

souverain, un autre denier de type différent mais également à légendes latines, dans le musée du prince de Fürstenberg au château de Sigmaringèn.

Héthoum I^{er}, fils du grand baron Constantin, successeur de Léon II, premier roi d'Arménie, eut un des règnes les plus longs et les plus agités de cette époque si troublée de l'histoire de la Cilicie chrétienne médiévale de 1226 à 1271. Ses très nombreuses espèces sont de types très divers et encore très pittoresques d'aspect. Sur certaines, fort jolies, il figure aux côtés de la reine Zabél ou Isabelle, fille et héritière de Léon II. Tous deux sont debout, couronnés, parés de la robe flottante, portant entre eux une longue croix.

D'autres pièces d'argent du même prince, d'apparence très curieuse, infiniment intéressantes, rentrent dans la classe de ces monnaies si particulières appelées bilingues, parce qu'elles portent des légendes rédigées en deux langues différentes. Celles du roi Héthoum rappellent une des pages les plus douloureuses de l'histoire, hélas! si tragique de l'Arménie, alors que son prince, vaincu, fut, durant plusieurs années, le vassal des sauvages et redoutables sultans d'Iconium. Sur le revers figure le roi Héthoum chevauchant, environné d'une légende en caractères arméniens. Mais la face opposée tout entière est occupée par une légende arabe qui énumère les titres et les surnoms des vainqueurs, suzerains infidèles du roi chrétien : *le Sultan, le magnifique, ressource de la religion, Kaikobad, fils de Kaikosrou*, ou bien encore : *le Sultan suprême, ressource du Monde et de la Religion*.

Les monnaies de cuivre du roi Héthoum, très variées, quelques-unes de très grand module, portant toujours les mêmes types du souverain assis de face et de la croix du revers, sont souvent de physionomie tout à fait étrange.

Plusieurs autres rois roupéniens d'Arménie ont frappé monnaie, presque constamment encore au type de l'effigie royale équestre, type emprunté aux Seldjoukides. Avec la dureté des temps ces espèces deviennent de plus en plus mauvaises comme exécution et aussi comme alliage, à mesure que se développe la décadence de l'infortuné petit royaume sous l'effort incessant du terrible voisinage ennemi. On en connaît des rois Léon III, fils de Héthoum, mort en 1290, de Héthoum II, des frères de celui-ci : Thoros, Sempad l'usurpateur et Constantin II, de Léon IV, fils de Thoros, d'Ochin ou Oschin, dernier frère de Héthoum II, de Léon V, fils d'Ochin. Toutes ces monnaies, en

général laides et mal frappées, sont des imitations des coins de Guy de Lusignan, roi de Jérusalem, des émirs de Konieh, des empereurs de Constantinople, d'autres dynasties orientales encore. Celles d'Ochin, en particulier, sont d'une extrême rareté. On possède de Constantin II quelques pièces de cuivre infiniment peu nombreuses, sur lesquelles ce prince figure en pied de face, tenant l'épée haute d'une main, la croix de l'autre, la couronne en tête, enveloppé d'un grand manteau. Cette silhouette guerrière est des plus martiales.

A la mort du dernier roi roupénien Léon V, en 1340, les barons du royaume d'Arménie offrirent la couronne à Jean de Lusignan, petit-fils par sa mère du roi Léon III. Ce prince ne régna que quelques mois sous le nom de Constantin III. Il eut pour successeur son frère qui, comme lui, mourut peu après de mort violente. Du dernier de ces princes il existe de très rares drachmes ou tahégans toujours au type du cavalier royal passant. Un parent des Roupéniens, élu roi en 1345 sous le nom de Constantin IV, après l'échec malheureux des Lusignan, fit frapper une pièce d'or dont il existe à peine un ou deux exemplaires. Ce dinar ou ténar au type du cavalier est à peu près la seule monnaie arménienne d'or médiévale connue avec une autre du roi Léon II qui fait partie de ma collection. Il porte au revers un château à trois tours avec la légende si évocatrice : « C'est le château royal de Sis ».

Le dernier souverain d'Arménie dont on connaisse quelques rares monnaies de très mauvais aloi et d'art fort médiocre est Léon VI, le légendaire souverain errant qui, chassé presque aussitôt de son royaume par les armées des soudans d'Égypte, habita longtemps la France, parcourut, je le crois, l'Espagne, mourut à Paris le 29 novembre 1393, premier dimanche de l'Avent, et fut inhumé aux Célestins. La dalle de son tombeau subsiste encore, on le sait, dans les caveaux de Saint-Denis où elle a été transportée.

Plus d'une moitié des espèces médiévales arméniennes connues appartient aux deux premiers rois de la dynastie roupénienne, Léon II et Héthoum I^{er}.

Plus je manie ces humbles monnaies, si injustement ignorées non pas seulement du grand public mais de la presque totalité des érudits, plus j'étudie ces tahégans d'argent à l'aspect si particulier, témoins de si grands événements aujourd'hui inconnus, plus mon émotion grandit, plus je m'étonne que mes amis armé-

niens ne soient pas plus fiers de leur glorieuse numismatique. En contemplant ces effigies séculaires à demi effacées par le temps, je revois ces courageux thakavors, chevauchant hardiment leurs beaux coursiers arabes, conduisant avec une fureur guerrière leurs vaillantes et rudes milices à l'éternel combat contre l'Infidèle, dix fois supérieur en nombre. Je revois le patriarche de Sis à la grande barbe flottante et ses prêtres belliqueux, à cheval eux aussi, agitant au dessus de la mêlée farouche, la double croix qui figure sur toutes ces monnaies. Combien chacun de ces petits deniers si frustes, si effacés, épars encore dans les bazars des villes d'Orient, dans les boutiques des orfèvres, a vu de luttes acharnées entre combattants chrétiens et musulmans. Je ne connais pas de souvenir plus vénérable, plus émouvant que ces monnaies des rois chrétiens de l'antique Arménie aux types si chevaleresques.

L'Arménie, enfin délivrée, après ces temps affreux qui auront vu périr plus de la moitié de sa race dans des aventures inouïes, aura le droit d'être fière de ces souvenirs historiques. Songez que, depuis des siècles, cette malheureuse nation a été tellement pourchassée, massacrée par des adversaires sans pitié, qu'en dehors de quelques monuments de pierre épars à Ani et dans quelques autres cités, presque aucun souvenir historique n'est demeuré de ces siècles reculés, pas un objet mobilier, pas une arme, à peine quelques manuscrits, quelques objets religieux! Les petits monuments de métal que je viens de célébrer, deux ou trois bulles d'or royales que j'ai publiées jadis, sont à peu près tout ce qui reste aux Arméniens comme souvenir de leur puissance, de leur grandeur d'autrefois.

DE
L'INFLUENCE PARTHE
SUR
LA LANGUE ARMÉNIENNE,

PAR

A. MEILLET,

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.

La grande masse des anciens emprunts de l'arménien à l'iranien remonte aux parlers parthes, comme suffit à le faire prévoir l'histoire (voir *Mémoires de la Société de linguistique*, vol. XVII, p. 242 et suiv.). R. Gauthiot a montré, dans les *Mémoires de la Société de linguistique*, vol. XIX, p. 125 et suiv., que le vocabulaire parthe a fourni au vocabulaire arménien plus de mots encore qu'on ne le soupçonnait : l'emprunt d'un mot comme *kari* (*կարի*) « très » suffit à marquer l'intensité de cette influence du parthe.

Par malheur, le vocabulaire du parthe est très mal connu. Si on le connaissait mieux, il n'est guère douteux que des mots comme *patiž* (*պատիժ*) « punition » ou *osox* (*ոսխ*) « adversaire en justice » s'expliqueraient par l'iranien ; le second terme de *osox* doit sans doute être rapproché du groupe de mots qui figure dans *patasxani* (*պատասխանի*) « réponse », et l'o de *-sox*, en face de l'ancien *-saxv*, serait comparable à celui qu'on trouve dans *džoxkh* (*ձժոխք*) « enfer ». Il y a peu de chances qu'un mot arménien commençant par *p* soit d'origine indo-européenne ; et le traitement *o* de *a* devant *-xv* paraît caractériser le parthe.

De même encore, il semble difficile d'écarter l'idée que, avec son *p* initial, *pahanjem* (*պահանջեմ*) « j'exige » est d'origine iranienne, et que *-hanj-* y repose sur un ancien *-hanj-*, devenu *-hanj-* en moyen-iranien ; la racine, connue dans l'Avesta (voir Bartholomae, *Altiranisches Wörterbuch*, sous *θang-*) et en persan, se retrouve en sogdien (voir Gauthiot, *Essai de grammaire sogdienne*, p. 156).

Si *parik* (*պարիկ*) est un emprunt évident à l'iranien, comme *šatuk* (*Չատուկ*) « sorcier », et si *yuškaparik* (*յուշկապարիկ*) en est aussi évidemment un, malgré quelques obscurités de forme, il ne paraît pas douteux qu'un mot comme *hambaru* (*Համբարու*) ou *hambari* (*Համբարի*)⁽¹⁾, qui désigne des êtres fantastiques analogues aux péris, n'est pas moins iranien, et qu'il faut partir d'une forme **ham-paru-*, apparentée à **parikā-*; seule, l'absence de données iraniennes — due à l'ignorance presque complète où l'on est des parlers parthes — oblige à rester sur la réserve.

Du reste, les anciennes influences de civilisation exercées par les Araméens sur les Arméniens tiennent sans doute à ce que des Araméens étaient associés aux Parthes dominants dont ils étaient les employés. Ce n'est pas un hasard que les vieux noms sémitiques de l'« olive » et de la « poix » se retrouvent en iranien comme dans les mots arméniens *jeth* (*Ճէթ*) et *jivth* (*Ճիւթ*), et que même, de l'iranien, l'un des mots ait passé jusqu'en Chine (voir B. Laufer, *Sino-Iranica*, p. 415 et suiv.).

Les deux notes suivantes ont pour objet de faire ressortir, par d'autres biais, l'absence d'une civilisation proprement arménienne avant l'époque chrétienne, et l'importance de l'influence parthe antérieure à l'époque sassanide.

I. LES PREMIERS EMPRUNTS DE L'ARMÉNIEN AU GREC.

Comme les Slaves, les Arméniens n'ont subi l'influence grecque que sous la forme chrétienne. Pas plus que le slave, l'arménien n'a reçu de mots grecs directement avant que le christianisme ait apporté des mots nouveaux avec des institutions nouvelles. Hübschmann le constate avec pleine raison, dans son *Armenische Grammatik*, I, p. 322 et suiv.

Mais les Arméniens ont fortement subi l'influence iranienne des Parthes durant les siècles qui ont immédiatement précédé et suivi le début de l'ère chrétienne. Or, les Parthes eux-mêmes ont, durant tout ce temps, subi l'influence grecque, aussi bien que les fonctionnaires de langue araméenne qu'ils employaient

⁽¹⁾ La forme est flottante : dans le passage d'Eznik, I, 24 (p. 97 de l'ancienne édition de Venise), où figurent à la fois le *parik* et le *hambaru*, le manuscrit a, une fois, le génitif *hambarwaç* et, une fois, *hambareac*, d'après la collation de M. Adjarian.

dans leurs bureaux. Hübschmann a déjà noté, après de Lagarde, que des mots comme *zoyg* (*չոյգ*) «paire», *philisophay* (*փիլիսօփայ*) «philosophe», *akhsorkh* (*աքսորք*) «bannissement», *dram* (*դրամ*) «drachme», sont venus du grec à l'arménien par l'intermédiaire de l'araméen. Ces exemples évidents ne sont sans doute pas les seuls. On y pourrait ajouter, entre autres, *manganay* (*մանգանայ*), nom d'une machine de guerre, qui, par sa forme comme par son sens, se dénonce comme un emprunt fait par voie araméenne, c'est-à-dire, au fond, par voie parthe; peut-être en est-il de même de *manglion* (voir Hübschmann, *Arm. Gramm.*, I, p. 363).

On rencontre deux mots d'origine grecque où un *δ* grec est représenté par *r* de l'arménien. Or, dans aucun des emprunts faits directement au grec, *δ* n'est représenté par arménien *r*. Et le fait — peu surprenant en lui-même — que, dans un parler grec d'Asie Mineure, *δ* ait passé à *ρ* (fait cité par Thumb, *Byzantinische Zeitschrift*, IX, p. 413) ne saurait sans doute expliquer le traitement arménien. Si *λαμπάδα* a donné arménien *lambar* (*լամբար*) ou *lambar* (*լամբար*) «torche» et *καλοπόδιον kalapar* (*կաղապար*), le plus probable est que ces mots, qui offrent en arménien le traitement ordinaire du *d* spirant iranien, sont entrés en arménien par un intermédiaire iranien. La substitution de deux *a* à deux *o* dans *kalapar*, en face de *καλοπόδιον*, n'est pas absolument inexplicable au cas où l'arménien aurait pris directement ce mot au grec (voir Thumb, *Byzantinische Zeitschrift*, IX, p. 394); mais il va de soi qu'elle devient chose toute naturelle s'il y a eu intermédiaire iranien. Hübschmann qui, dans son *Armenische Grammatik*, I, p. 163, affirmait que *kalapar* vient directement du grec, a eu ensuite un doute qu'il a consigné dans une note manuscrite de son exemplaire : les deux *a* au lieu de *o* l'inquiétaient visiblement. Du reste, l'iranien a conservé jusqu'à présent des représentants de *καλοπόδιον*; seulement le contact avec le grec a été maintenu assez longtemps pour que le *δ* inférieur ait repris, sous l'action du modèle grec, son caractère dental et n'ait pas abouti à persan *y*; on a donc *kālbūt* en pehlvi, *kālbād*, *kālbud* en persan (voir Hübschmann, *Armenische Grammatik*, loc. cit.).

Si l'arménien a *lakan* issu du grec *λεκάνη*, c'est sans doute aussi parce qu'il y a eu un intermédiaire parthe; on trouve encore en persan *lakan*, *lagan* (voir Hübschmann, loc. cit., p. 157).

On écarte malaisément l'idée que le mot *arkhay* (*արքայ*)

« chef » proviendrait de *ἄρχων*; seul, un intermédiaire arménien — par voie parthe — expliquerait à la rigueur le passage. Les noms qui en arménien désignent des chefs sont en général d'origine parthe, comme on l'attend.

Par son sens, un mot comme *poirik* (*պրուհիկ*), qui traduit indifféremment *πόρνος* ou *πόρνη*, s'éloigne étrangement de tous les autres emprunts de l'arménien au grec. Du reste, le mot a un suffixe arménien, *-ik*, qui dénonce un emprunt relativement ancien : les emprunts faits à l'époque chrétienne n'offrent en général rien de pareil. Par un passage tel que celui-ci de Eznik, I, 15, p. 61, on voit à quel point le mot est de la langue courante : *պրուհիկն, որ յայանի պրուհի, զանուն պրուհիութեանն չախորժէ լսել* « le (ou la) prostitué (ou prostituée) qui se prostitue n'aime pas à entendre parler de prostitution (sur son compte) ». Un mot aussi profondément arménisé doit avoir pénétré dans la langue dès longtemps.

L'examen des plus anciens mots d'origine grecque offerts par l'arménien conduit donc à grandir encore le rôle joué en arménien par les emprunts faits aux parlers parthes, rôle dont l'importance apparaît si grande dès la première vue.

II. DU CARACTÈRE POPULAIRE DE L'ARMÉNIEN.

Quand on lit les anciens auteurs arméniens les plus classiques et qui écrivent le mieux, on est frappé du caractère spontané, presque populaire, de leur style. Chez un théologien comme Eznik, les phrases ont souvent tous les caractères de la langue parlée; elles en ont la ligne brisée, la liberté d'allure. Voici, par exemple, une phrase d'Eznik, I, 17 (p. 70 de l'ancienne édition de Venise) : *Խարեացն արարիչ եւ չարեաց՝ ո՞քան զօհարուստ իցեն* « le créateur du bien et le créateur du mal, lequel est (littéralement : « sont ») le plus puissant ? »; dans la conversation, cette phrase n'aurait rien que de naturel; dans un exposé théologique, elle surprend; une langue qui aurait une tradition de prose savante ne saurait offrir rien de pareil. De même, on lit chez Eznik, I, 4 (p. 20 de l'ancienne édition de Venise) : *զի՞ պիտոյ է⁽¹⁾ ընաւ մի ըստ միտջէ թուել, այլ*

(1) L'édition ajoute inutilement *մեզ*, qui n'est pas dans le manuscrit (voir la collation de M. Adjarian [Vienne, 1904] : *Քննութիւն եւ համեմատութիւն Եզնիկայ նորագիւտ ձեռագրին*).

Համառաւ իսկ առել թե... «à quoi bon énumérer cela l'un après l'autre? on dira en résumé...». La pensée se comprend bien; mais ce n'est pas une phrase de langue écrite, c'est de la conversation libre, avec ses tours brefs, ramassés, brisés.

Ce caractère ne se marque pas seulement dans le style; le vocabulaire en porte largement la trace. Ainsi, dans une seule page, la page 21, de l'ancienne édition de Venise d'Eznik, I, 4, on lit des expressions telles que les suivantes : *անընտանի են չարիք ի բնութենէ նորա* «le mal est étranger à sa nature», où *anəntani* signifie «qui n'est pas de la maison»; *խառն ի խառն* (deux fois), avec une répétition de mot et variation du vocalisme, suivant un procédé très populaire; *երթեւեկէր* «il allait et venait», dérivé d'un groupe d'impératifs unis par *ew* d'une manière qui est courante en arménien.

Les expressions d'Eznik ont souvent une saveur populaire; ainsi I, 15, p. 61 : *չունն, որ շնայ, մինչ դեռ իսկ ի դորժ շու.թեանն իցէ՞ եթե որ շուն կուչէ զնա, բւբոստանայ* «l'adultère (littéralement : «le chien»), qui commet l'adultère (littéralement : «qui fait le chien»), en tant qu'il se livre à l'adultère (littéralement : «à la chiennerie»), si on l'appelle adultère (littéralement : «chien»), il se révolte».

Beaucoup des procédés de l'arménien sont nettement populaires. C'est chose populaire que d'exprimer le superlatif par une répétition de mot : *mecamec* (*մեծամեծ*) «très grand», *čaračar* (*չարաչար*) «très mauvais». On notera aussi une expression telle que *čarčarel* (*չարչարել*) «maltraiter». Le terme étrange qui signifie «chacun», *iwrahənčiw* (*իւրաքանչիւր*), semble pouvoir se traduire littéralement par «sien plutôt que non sien»; l'explication n'est pas aisée, mais il est clair qu'on ne peut la trouver que dans une manière de parler populaire. — D'une manière générale, il y a beaucoup de formes à redoublement en arménien, et ces mots sont en notable partie de formation purement arménienne; ainsi *ostostel* (*ոստոստել*) à côté de *ostum* (*ոստնում*) «je saute»; *ššnel* (*շշնել*) «murmurer, chuchoter» (par exemple Eznik, I, 23, p. 91), *thethew* (*թեթել*) «léger», *phophoxel* (*փոփոխել*) «changer», etc.

Quand la langue écrite arménienne a été fixée par les premiers traducteurs, il n'y avait sûrement aucune littérature arménienne écrite de quelque manière que ce soit. Et il n'y avait sans

doute même pas de littérature savante écrite, comparable à celle des druides en Gaule par exemple. L'aristocratie de l'Arménie, durant la période arsacide, a presque certainement été de langue parthe. L'arménien n'était que la langue du peuple, à peu près comme, après la conquête normande, le français était en Angleterre la langue de l'aristocratie dominante et le saxon celle des sujets saxons.

L'un des traits qui caractérisent le mieux le degré de civilisation représenté par une langue, ce sont les noms de nombre. Les noms qui désignent les nombres élevés manquent aux langues qui servent à des civilisations inférieures. Or, l'arménien n'a pas gardé le nom indo-européen pour « cent », qui se trouve dans presque toutes les langues du groupe : il y a, pour « cent », un mot *hariov* (Հարիւր) d'origine obscure, et assurément nouveau. Les noms pour « mille », *hazar* (Հազար), et pour « dix mille », *bevr* (Եւր), sont manifestement des emprunts à l'iranien.

L'arménien n'est devenu langue littéraire qu'après la ruine de la dynastie arsacide et la perte du contact qui s'était maintenu entre l'aristocratie parthe d'Arménie et la famille iranienne. La création de la langue littéraire par les premiers traducteurs a marqué une réaction nationale contre les éléments iraniens. Cette création s'est d'abord appuyée sur l'Église romaine orientale, de langue grecque. Mais, par sa constitution même, elle a abouti à isoler l'Église arménienne de l'Église byzantine, et la culture arménienne de la culture grecque. C'est un fait pareil à celui qui devait se produire plus tard dans le monde slave. La réaction contre l'Iran, toute nationale, ne pouvait s'appuyer que sur l'ensemble de la nation. Elle n'a eu à refouler aucune culture savante ou religieuse propre à la nation arménienne; elle a donné dans l'histoire, pour la première fois, à la nation le sentiment de son caractère national.

LE DÉBUT DE LA PERSÉCUTION DE SAPOR

D'APRÈS

FAUSTE DE BYZANCE,

PAR

LE R. P. PAUL PEETERS.

BOLLANDISTE.

Fauste de Byzance mentionne incidemment le début de la persécution de Sapor, en deux endroits de son IV^e livre.

Pour la clarté des observations qui vont suivre, il ne sera pas inutile de placer sous les yeux du lecteur le texte complet des deux passages en question⁽¹⁾.

CHAPITRE XVI. — Comme quoi et de quelle façon le roi Arsace⁽²⁾ d'Arménie reçut une invitation de Sapor, roi de Perse; comment il fut par lui comblé d'honneurs; comme quoi le Mamikénien Vasak, général en chef de l'Arménie, tua l'intendant⁽³⁾ des écuries du roi de Perse. Et comme quoi Arsace,

⁽¹⁾ Nous traduisons d'après l'édition des Mékhitharistes de Venise (1832) : **Փաւստոսի Բաւղանդացւոյ պատմութիւն Հայոց**. La traduction allemande de M. Lauer (Cologne, 1879), dont Gelzer rendait bon témoignage, ne nous est pas accessible en ce moment. Celle que Langlois a publiée en 1867, dans sa *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie* et réimprimée telle quelle en 1872, au tome VII, 2, des *Fragmenta historicorum graecorum* de Didot, n'attaque pas toujours de front les difficultés du texte. — On sait que le livre de Fauste n'a pas été rédigé d'abord en arménien. Selon la plupart des critiques, il serait traduit du grec. La question sera certainement rouverte un jour ou l'autre. En attendant qu'elle le soit, il doit rester permis d'apercevoir les idiotismes syriaques qui apparaissent à fleur du texte.

⁽²⁾ **Aršak**, Արշակ, deuxième du nom. Succéda à son père, Tiran II, et fut remplacé de son vivant, semble-t-il, par son fils Pap. La date et la durée de son règne ont donné lieu à des hypothèses, dont le passage qui nous occupe peut modifier le fondement. Voir donc ci-après.

⁽³⁾ **զսորակալ** : le sens du terme dans son contexte ne laisse place à aucun doute; mais le mot lui-même semble inconnu aux lexicographes (peut-être est-ce une forme syncopée pour սոյորակալ).

par serment prêté sur l'Évangile au roi de Perse, fit alliance avec lui; comment il le trahit ensuite et s'enfuit, et comme quoi, à cause de lui, le roi de Perse fit périr soixante-dix ministres de Dieu.

La première partie du chapitre ainsi résumé ne se rapporte pas directement à notre sujet. Arsace se rend à une invitation du roi Sapor, qui essaie de le gagner à force de prévenances et de cajoleries. Un jour qu'il visitait en compagnie de son hôte les écuries royales, le grand officier de service lui lança, en langue perse, une grossière plaisanterie. Le généralissime de l'armée arménienne, Vasak le Mamikonien, indigné de cet outrage, abatit d'un seul coup d'épée la tête de l'insulteur, acte qui lui valut, dit l'historien, la haute estime de Sapor tant que dura l'amitié des deux rois. Fauste poursuit :

Or, tandis que le roi d'Arménie était encore chez le roi de Perse et qu'entre eux deux régnaient l'amitié et la paix parfaites, le roi de Perse Sapor fut pris de la crainte que peut-être Arsace roi d'Arménie, trahissant son amitié, ferait alliance avec l'empereur des Grecs, ou du moins se détacherait de lui. Il ne croyait pas qu'il lui garderait une amitié sincère et demeurerait fidèle à leur pacte d'alliance. Aussi exigeait-il de lui une promesse jurée. Et il le pressa au point de lui faire violence : «Laissez-vous persuader, disait-il, et jurez-moi sur la loi de votre religion que vous ne me trahirez pas.» Quand, à force d'instances et d'importunités, (Arsace) eut été contraint de s'exécuter, ordre fut donné d'amener les prêtres de l'église de la ville de Ctésiphon, dont le principal s'appelait Mari. Ils apportèrent le saint évangile, et le roi de Perse Sapor fit jurer au roi d'Arménie Arsace, sur l'évangile de Dieu, qu'il ne le trahirait pas, mais qu'il persévérerait dans son alliance et lui garderait la parole donnée.

Or comme tout cela s'était arrangé par les bons offices du chef de la maison et de l'ancien du lignage⁽¹⁾ des Mamikoniens, qui avait nom Vardan, frère aîné du généralissime Vasak, le roi Sapor l'avait distingué et l'avait pris en singulière amitié. De son côté, Vasak, le général en chef des Arméniens, jalousait Vardan son aîné. Il voulut brouiller le roi Arsace d'Arménie avec < Sapor⁽²⁾ > et < le décida à⁽²⁾ > s'enfuir.

Sapor dit : «Si vous lui aviez fait prêter serment en conscience, com-

(1) *տանուտէրն նախապետն*. Sur le sens propre du mot *տանուտէր*, voir I. ДЗАНДКОВ, *Государственный строй древней Грузии и древней Армении*, t. I (= *Тексты и разыскания по армяно-грузинской филологии*, t. VIII, Pétersbourg, 1905), p. 100-103.

(2) Le texte est mutilé en cet endroit.

ment aurait-il pu se parjurer et s'enfuir? Mais je vois bien que vous vous êtes joués de moi avec vos momeries. Vous êtes de cœur avec celui qui partage votre croyance. Ayant par trahison partie liée avec lui, vous vous êtes détachés de moi. Vous voulez passer sous le pouvoir des Arsacides et vous l'appellez de vos vœux.»

Et le roi Sapor jura par le soleil, l'eau et le feu : «Je ne laisserai pas en vie un seul homme professant la foi de ces chrétiens.» Et il donna l'ordre de les mettre tous à mort. On emmena leur chef, le prêtre Mari, et d'autres prêtres et diacres au nombre de plus de soixante-dix, et on les massacra tous dans un même fossé⁽¹⁾. Quant au saint évangile sur lequel le roi Arsace avait prêté serment, Sapor le fit enlacer dans une chaîne de fer qu'il scella de son sceau; il l'envoya déposer dans son trésor et ordonna qu'il fût gardé avec soin.

CHAPITRE XVII. — Comme quoi Sapor roi de Perse persécuta la religion chrétienne.

Dans le même temps qu'il mettait à mort le prêtre Mari avec soixante-dix autres, le roi Sapor déchaîna une grande persécution contre les (tenants de) la foi chrétienne. Il les accablait d'impôts, de vexations et de sévices de tout genre. Puis, il promulgua, dans toute l'étendue de son empire, un édit conçu en ces termes : «On passera au fil de l'épée, indistinctement, quiconque, dans mon empire, porte le nom de chrétien; en sorte qu'il ne se trouve plus personne dans mon empire qui se dise chrétien.» On les massacra donc tous par myriades et par milliers, car tel était l'ordre émané du roi : le nom chrétien devait disparaître complètement de ses États.

Après cette digression dans l'hagiographie, Fauste retourne aux aventures et aux exploits du roi Arsace. Il nous faut cependant noter, au fil de son récit, un certain nombre de faits qui se rattachent à l'épisode que nous venons de relater. Le lecteur voudra bien ne pas oublier que nous résumons Fauste et non les données de l'histoire certaine⁽²⁾.

Tout en donnant cours à sa fureur, Sapor ne renonçait pas à ressaisir son infidèle allié. Il dépêcha sur les traces du fugitif Vardan le Mamikonien avec une lettre où il disait à Arsace⁽³⁾ : «Quoi qu'il en soit du passé, oublions ces torts. Vous, de votre

⁽¹⁾ *ܦܫܬܐ ܩܢܝܢܐ*, du syriaque ܦܫܬܐ «puits, fossé, citerne» et aussi «prison souterraine».

⁽²⁾ Le récit divergent de Moïse de Khoren peut être négligé.

⁽³⁾ Livre IV, chap. xvii.

côté, restez dorénavant fidèle à notre pacte d'alliance, et ne manquez pas à la parole que vous m'avez jurée sur votre foi religieuse. Si vous la violez, ce sera affaire à vous⁽¹⁾ et à votre religion, à laquelle vous aurez menti.»

Ce message remis au roi Arsace, en l'absence de son lieutenant, faillit frapper au but. Mais Vasak revint, comme à point nommé, sur les brisées de son rival. Aidé de la reine P'arandzem, qui gardait à Vardan une haine implacable, il persuada au roi que celui-ci voulait l'attirer dans un guet-apens. Vardan fut sacrifié à ses ennemis et périt assassiné dans son château d'Erakhani en Taiq⁽²⁾.

Lui mort, Vasak n'avait plus les mêmes raisons de contre-carrer sa politique. Celle qu'il avait imposée par intérêt personnel n'avait créé qu'une situation fautive. Arsace s'était flatté que les Grecs s'empresseraient de le gagner à leur cause et comptait bien mettre son alliance aux enchères⁽³⁾. Il fut déçu dans son attente. Les Grecs, l'estimant sans doute assez compromis et réduit à se tourner vers eux, ne lui firent aucune avance; et ils se trompèrent à leur tour. Sapor, toujours menacé par les légions de l'empire, n'avait pas le choix des moyens pour assurer sa frontière au N.-O., et il continuait, sans nulle fierté, d'offrir ses bonnes grâces à son allié fugitif.

Arsace enfin se décida. Une armée romaine tenait la campagne en Arvasthan⁽⁴⁾. Il partit à la tête de ses troupes, traversa le territoire perse, et à marches forcées, alla tomber à l'improviste sur l'armée impériale, qu'il tailla en pièces devant Nisibe.

En reconnaissance de ce service, Sapor l'appela derechef à sa cour et lui offrit sa fille en mariage. Mais le père de la reine, Andōk, prince de Siounie, noua aussitôt une intrigue pour empêcher cette union qui entraînait la disgrâce de sa fille. Il acheta l'opposition de Vasak et de la haute noblesse arménienne et, par des moyens également appropriés, il s'assura même le concours actif de l'un des conseillers les plus intimes du roi Sapor. Cette machination réussit comme on pouvait s'en douter dès les premiers mots de l'histoire. La veille, sinon le jour même, de l'entrevue où

(1) Littéralement : «tu (le) sais», *q. n. q. hukru* (Հոյ յի Հոյ).

(2) Aujourd'hui Irkhan sur le Çorokh (H. HÜBSCHMANN, *Die altarmenischen Ortsnamen*, dans *Indogermanische Forschungen*, t. XVI, Strasbourg, 1904, p. 360).

(3) FAUSTE, livre IV, chap. xx.

(4) La région de Nisibe (HÜBSCHMANN, *loc. cit.*, p. 319, note).

les fiançailles devaient se conclure, Arsace s'enfuit une seconde fois.

Quand les officiers perses envoyés pour s'enquérir du contre-temps survenu revinrent apporter la nouvelle que le camp arménien était vide, Sapor, « en homme sage qu'il était, — c'est Fauste qui parle⁽¹⁾, — devina toute l'affaire avec son habituelle sûreté de coup d'œil. Et il dit sans hésiter : « Cette défection du roi d'Arménie est un coup parti de chez moi : ceux qui ont décidé cet individu d'Arsace⁽²⁾ à s'enfuir sont des gens de ma propre cour. » Et sur-le-champ, il envoya l'un de ses grands avec une nombreuse cavalerie pour rejoindre Arsace et tenter encore de le ramener. Peine perdue ! Le sort en était jeté, « et la fureur des batailles s'alluma pour plus de trente ans entre le roi Arsace d'Arménie et Sapor roi de Perse⁽³⁾ ».

Ce chiffre de trente ans demande à être examiné de plus près et nous y reviendrons. Pour le moment, on observera que Fauste en donne lui-même une première explication en ajoutant tout aussitôt⁽⁴⁾ que, pendant huit années encore, le roi de Perse poursuivit Arsace de ses propositions conciliantes. Mais lorsque enfin⁽⁵⁾ il put conclure la paix avec l'empereur⁽⁶⁾, par le traité qui lui assura la possession de Nisibe, il fit stipuler que les Grecs lui laisseraient les mains libres du côté de l'Arménie⁽⁷⁾. A partir de ce jour, ce fut la guerre pour tout de bon. Fauste la raconte en des tableaux épiques, où les exploits d'Arsace et de son lieutenant sont grossis sans mesure comme les chiffres des armées en présence.

Nous abrégeons. De victoire en victoire et de triomphe en triomphe, l'Arménie est arrivée au bord de la ruine complète. Les grands du royaume vont trouver le catholicos saint Nersès dans sa retraite et lui confient que, lassés d'une guerre sans issue, ils

(1) Livre IV, chap. xx, t. c., p. 135.

(2) *գայրն զայն ք Արշակ.*

(3) T. c., p. 135.

(4) Chap. xxi, t. c., p. 136.

(5) En 363, d'après l'histoire.

(6) Jovien.

(7) Fauste est ici d'accord avec Ammien Marcellin, livre XXV, 7, 12 : *Quibus exitiale aliud accessit et inipium, ne post haec ita composita, Arsaci poscenti contra Persas ferretur auxilium, amico nobis semper et fido : quod ratione gemina cogitatum est, ut puniretur homo, qui Ghiliocomum mandatu vastaverat principis [de l'empereur Julien], et remaneret occasio, per quam subinde licenter invaderetur Armenia* (éd. V. Gardthausen, t. II, Leipzig, 1875, p. 51).

songent à se séparer du roi et à faire, pour leur compte, la paix avec Sapor. Le saint leur représente que les crimes d'Arsace ne justifieraient pas une trahison, et qu'en devenant vassaux de la Perse, ils se placeraient volontairement, eux chrétiens, sous le joug des idolâtres. Déconcertés par ces reproches, les seigneurs arméniens renoncent à leur projet et s'en retournent dans leurs foyers. Arsace, abandonné des siens, se voit réduit à se remettre ainsi que Vasak à la discrétion de son ennemi, qui, se parjurant à son tour, lui a promis l'impunité sous le serment le plus sacré.

Sapor tient sa vengeance. Il reçoit ses hôtes avec une dureté hautaine et s'assure de leurs personnes. Ici se place le second passage qui fait le sujet de cette étude.

CHAPITRE LIV. — Comme quoi Sapor, ayant pris conseil des devins et des magiciens, mit à l'épreuve les sentiments d'Arsace, envoya celui-ci au château de l'Oubli et fit périr de male mort Vasak, généralissime d'Arménie.

Ensuite Sapor roi de Perse convoqua les devins, les astrologues et les magiciens. Il s'entretint avec eux en ces termes : «Maintes fois, je me suis montré gracieux envers le roi Arsace d'Arménie; lui, il m'a traité de façon méprisante. J'ai conclu avec lui un pacte d'alliance; il m'a juré sa foi de chrétien sur ce document primordial⁽¹⁾ qu'on appelle évangile; et ce serment, il l'a tout aussitôt violé⁽²⁾. Je ne songeais qu'à lui faire mille bontés, comme un père à son fils, mais lui m'a rendu le mal pour le bien.

«Alors, j'ai cité devant moi les prêtres de l'église de la ville de Ctésiphon, (que) je soupçonnais de lui avoir fait prêter un serment frauduleux, et de (lui) avoir permis de me tromper. Je les ai condamnés pour crime de haute trahison. Mais leur chef, le prêtre Mari, s'adressant à moi me dit⁽³⁾ : «Nous lui avons fait prêter serment de bonne foi. S'il vous a trompé, ce même évangile l'amènera à vos pieds.» J'ai refusé de les croire, et j'ai donné ordre de les faire massacrer tous dans le même fossé⁽⁴⁾ et de passer leurs coreligionnaires⁽⁵⁾ au fil de l'épée. Quant à l'évangile, c'est-à-dire le document primordial⁽⁶⁾, sur lequel Arsace m'avait prêté serment, je l'ai fait attacher avec des chaînes et il se trouve dans mon trésor.

«Pourtant les paroles du prêtre Mari me sont restées dans la mé-

(1) *ի դիւանորութիւն.*

(2) Littéralement : «il l'a violé avant» *նախ ստեայ* (= *ճառք*).

(3) Texte : «me dirent».

(4) Voir ci-dessus, p. 17, note 1.

(5) Ou : «leurs adeptes» *զուտուժնակիցս* (*صوامع*).

(6) Voir ci-dessus, note 1.

moire. Je me souviens qu'il disait : « Ne nous mettez pas à mort : je sais que ce même évangile amènera Arsace à vos genoux. » Or voici que, de fait, se sont vérifiées les paroles qu'il me disait. Ce roi Arsace d'Arménie, contre lequel les hommes de l'Iran guerroyaient depuis aujourd'hui trente ans, sans avoir réussi à le vaincre dans une seule campagne⁽¹⁾, il est venu à moi de son propre mouvement⁽²⁾. Si je savais que désormais il restera fidèle à mon alliance et loyalement soumis à nos conventions, je le renverrais tranquillement chez lui, comblé d'honneurs. »

Résumons la suite des faits.

Après un jour de réflexion, les mages conseillent à Sapor de tenir Arsace en observation, pendant que des courriers iront, bride abattue, chercher en Arménie un peu de terre et d'eau du pays. Cette terre et cette eau sont répandus sur le sol d'une moitié de la tente royale. Arsace est alors introduit, et sans qu'il y prenne garde, Sapor le promène à plusieurs reprises, d'un côté du pavillon à l'autre. A chacun de ces déplacements, Arsace change alternativement d'attitude et de langage. D'obséquieux et de servile qu'il est sur le sol perse, il devient arrogant et irascible dès que son pied a touché la terre arménienne; et le fond de son âme se montre à découvert. Finalement Sapor, sachant à quoi s'en tenir prononce son jugement. Vasak est écorché vif et le roi Arsace envoyé au château de l'Oubli⁽³⁾, où il mettra fin à sa captivité par un dramatique suicide⁽⁴⁾.

Nous avons suivi l'historien arménien jusqu'au bout de son récit, qui nous éloigne moins qu'il ne semble de notre sujet. Cette anecdote d'une invention si caractérisée a permis de retrouver à coup sûr la trace du texte de Fauste.

Au livre I^{er} du *De Bello Persico*⁽⁵⁾, Procope, amené à mentionner le château de l'Oubli, Φρούριον τῆς λήθης, ne résiste pas au plaisir

(1) Littéralement : « en une seule année » *ἓ μὴνας*.

(2) Littéralement : « marchant sur ses pieds » *εἰς τοὺς ποδῶν αὐτοῦ*.

(3) *Ἰνδουμῆς* « Anadmès, qu'on appelle le fort d'Anous » ; plus loin : *Ἰνδουμῆς* « au fort d'Endmès qu'on appelle Anjous » (oubli). Ammien Marcellin, qui rapporte une version différente des mêmes faits, dit : *exterminavit ad castellum Agabana nomine* (xxvii, 12, 3, Gardthausen, t. c., p. 121).

(4) Livre V, chap. vii. Voir ci-après.

(5) Ἰπὲρ τῶν πολέμων, livre I, 5, éd. J. Haury, Leipzig, 1905, p. 22-27. Ce passage démontre, paraît-il, que le livre de Fauste existait en grec. Mais on veut bien convenir qu'il ne décide pas la question de savoir si cette rédaction grecque était le texte original ou une traduction de l'arménien. Procope

de conter la légende de ce lieu au nom sinistre. « Ἄπαξ δὲ ἡ Ἀρμενίων ἱστορία. . . » Et, parti sur ce thème fait à souhait pour sa verve romantique, il rapporte, d'après « l'histoire d'Arménie⁽¹⁾ », les aventures du roi Arsace, non sans les arranger discrètement à l'usage de ses lecteurs. Ainsi, les Romains taillés en pièces devant Nisibe, sont devenus « d'autres barbares, qui habitaient non loin de l'Arménie ».

Procopé passe sous silence le massacre des prêtres de Ctésiphon et la persécution de Sapor : il ne pouvait guère en parler sans ouvrir une seconde digression dans la première. Celle où il s'est jeté n'a pas d'autre but que d'ébahir le lecteur en évoquant devant lui une mystérieuse histoire d'incantations et d'oubliettes. Mais, dans la perspective fantasmagorique où elle est alignée, sa narration « recoupe » exactement le récit de Fauste et garantit tout au moins qu'il appartient au fond primitif de l'ouvrage.

Or chez Fauste, l'épisode du serment prêté par Arsace devant le clergé de Ctésiphon et des représailles terribles occasionnées par son parjure tient à la trame même de toute l'histoire. Il n'y a pas moyen de l'en arracher, ainsi que l'on peut s'en convaincre en comparant les deux passages traduits ci-dessus.

Pour ce motif déjà, il serait arbitraire d'écarter sans examen, comme non avénu, le témoignage de Fauste sur les commencements de la persécution religieuse en Perse. Nous allons maintenant essayer de montrer qu'il s'emboîte sans trop d'effort dans les faits connus d'ailleurs.

en aurait altéré le caractère par des retouches pédantesques, notamment en affectant d'éviter les noms barbares (H. GELZER, *Die Anfänge der armenischen Kirche, dans Berichte über die Verhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig*, t. XLVII, 1895, p. 115). Il y aurait plus d'une réserve à faire sur ce raisonnement. 1° Si l'on admet que Procopé dépend d'une source grecque inconnue, il est peu logique de prononcer qu'il l'a dénaturée pour lui donner une couleur hellénique. 2° Il serait facile de recueillir dans le *De Bellis* une liste de noms « barbares » prouvant à l'évidence que Procopé n'avait pas une telle peur d'écorder les oreilles des Byzantins. 3° Dans l'épisode qui nous occupe, Arsak (Arsace) s'appelle Ἀρσάκης, Vasak Βασίλειος; en quoi une forme comme Σαβάρης ou Σαβάριος semble-t-elle plus intolérable, et quel besoin avait Procopé de la remplacer partout par le non-sens Πακούριος? La vérité est que cette substitution est entièrement inexplicable en parlant d'un original grec. Elle devient à peu près naturelle si l'on suppose une source ou un intermédiaire syriaque. ܫܘܫܐ, lu ܫܘܫܐ = Σακούριος, qu'un copiste peut avoir identifié avec le nom plus connu Βακούριος ou Πακούριος.

(1) Il l'appelle plus loin ἡ τῶν Ἀρμενίων συγγραφή.

Le séjour d'Arsace à Ctésiphon et les incidents qui s'y rattachent sont racontés immédiatement après le chapitre où se trouve mentionné le mariage du roi d'Arménie, avec une princesse «de la maison impériale, qui s'appelait Olympia⁽¹⁾». Ceci ferait une difficulté grave, si la succession des deux récits marquait leurs dates respectives. On sait, de manière certaine, par Ammien Marcellin, qu'en 360 Constance accorda au roi Arsace la main d'Olympiade, fille de l'ancien préfet du prétoire Ablabius⁽²⁾. Mais avant ce mariage d'Arsace, Fauste a déjà trouvé le moyen de raconter, à propos de saint Nersès, l'épiscopat de saint Basile et ses démêlés avec Valens. On voit par ce seul exemple, que l'ordre de son récit n'a rien à voir avec la chronologie⁽³⁾. Son exposé, tout en digressions et en épisodes, serpente en lignes repliées, s'échappe en avant ou revient sur ses pas, presque toujours, est-il besoin de le dire? à l'insu de l'auteur que la suite des faits n'embarrasse pas plus que le souci de la composition. On ne peut l'accuser d'anachronisme implicite, étant bien entendu entre lui et son lecteur, que l'ordre de son récit n'est pas celui des temps. C'est dans les événements eux-mêmes qu'il faut chercher les coordonnées chronologiques qui permettent de les dater.

D'après l'affirmation expresse et répétée de Fauste, la guerre allumée par la trahison d'Arsace dura «plus de trente ans» (livre IV, chap. xx). Ailleurs, il précise : «trente-quatre ans» (chap. l). Procope, dont la leçon paraît mieux attestée, dit *δύο και τριάνοντα έτη*⁽⁴⁾, ce qui induit à expliquer les trente-quatre ans de Fauste par une erreur de lecture assez facile d'un copiste arménien : *ιη* pour *ιθ*. Enfin, au chapitre LIV, Fauste revient à son premier chiffre : «trente ans»⁽⁵⁾. Mais ici le contexte prouve qu'il laisse hors de compte le temps — mettons deux ans — que la guerre a pu durer encore depuis la captivité d'Arsace⁽⁶⁾. On voit qu'entre ces variantes il n'y a rien qui ressemble à une contradic-

(1) Livre IV, chap. xv, t. c., p. 122.

(2) AMMIEN, livre XX, 11, 3 (éd. Gardthausen, t. I, Leipzig, 1874, p. 221); cf. J. MARQUART, *Untersuchungen zur Geschichte von Ervan*, 5. *Zur Kritik des Faustos von Byzanz*, dans *Philologus*, t. LV (1896), p. 220.

(3) MARQUART, *ibid.*

(4) HAURY, t. c., p. 22.

(5) Voir ci-dessus, p. 21.

(6) Le siège d'Artagers (l'*Artogerassa* d'Ammien Marcellin), où la reine s'était réfugiée après l'emprisonnement de son mari, dura environ treize mois (FAUSTE, livre IV, chap. LV; AMMIEN MARCELLIN, livre XXVII, chap. XII).

tion irréductible. Evidemment, ces trente années de guerre sont vues dans un raccourci rejoignant à vol d'oiseau deux dates extrêmes. Fauste l'entend bien de la sorte et n'en fait pas mystère. S'il faut l'en croire, le roi de Perse ne répondit d'abord que par des avances pacifiques aux provocations d'Arsace⁽¹⁾. Plus tard, Sapor réussit même à le rengager dans son alliance, pendant un temps, il est vrai, assez court. Puis, après une nouvelle défection de l'Arménien, il patiente huit années encore. Or ces huit ans et tous ceux qui précèdent sont compris dans les trente (ou trente-deux) ans de guerre dont la mention revient comme un refrain. Tout en continuant de parler de lutte acharnée, Fauste nous décrit en réalité une situation ambiguë, qui n'est ni la paix ni la guerre, au moins du côté de Sapor, et qui se serait prolongée jusqu'à la cession de Nisibe par les Grecs — donc jusqu'en 363, si Fauste comptait comme tout le monde⁽²⁾.

Ce qui se cache derrière ces incohérences, on l'aperçoit fort clairement. L'honnête mais gauche historien répète machinalement une donnée chronologique qu'il n'a pas dégagée par ses propres moyens et qu'il serait fort embarrassé de « reporter » sur l'histoire qu'il raconte. En réalité, par sa rupture avec la Perse, l'Arménie s'était, avec ou sans profit pour elle-même, rejetée vers l'alliance grecque. Protégée, c'est-à-dire dominée par l'empire, elle fut entraînée dans l'interminable lutte qu'il soutenait contre Sapor. Ammien Marcellin, à propos du honteux traité de 363, qui abandonnait les Arméniens à leur sort, rappelle leur ancienne et fidèle amitié. Il désigne même nommément une expédition offensive qu'Arsace avait entreprise par ordre de Julien⁽³⁾. Constance II, avant Julien, avait dû en commander bien d'autres à ses

Peu de temps après la chute de la place, toute résistance militaire avait cessé en Arménie (voir O. SEECK, *Geschichte des Untergangs der antiken Welt*, t. V, Berlin, 1913, p. 58-62, 448-450). Fauste dit en termes exprès qu'Arsace était encore en vie lorsque la paix fut conclue ou s'établit en fait (livre V, chap. vii). C'est donc sous son règne que se serait déroulée tout entière la guerre de trente-deux ans. Procope résumant Fauste ne l'a pas compris autrement : Πόλεμος... γέγονεν εις δύο και τριάκοντα έτη επί Πακουρίου μὲν Περσῶν βασιλεύοντος, Αρμενίων δὲ Αρσάκου Αρσακίδου ἀνδρός. (*De bello Persico*, I, v; HAURY, *l. c.*, p. 22.)

⁽¹⁾ Voir ci-dessus, p. 17-18.

⁽²⁾ SEECK, *op. cit.*, t. IV (1911), p. 362-363, 515-516. — Voir aussi l'article *Iovianus* du même dans la *Real-Encyclopädie* de PAULY-WISSOWA, t. IX (Stuttgart, 1916), col. 2009-2010.

⁽³⁾ Voir ci-dessus, p. 19, note 7.

alliés, outre les coups de main qu'ils avaient exécutés pour leur compte dans le voisinage de leur frontière. Cinq années de dures batailles vinrent par là-dessus, pour aboutir à un complet désastre. On s'explique donc fort bien que cette longue période, prenant à distance la couleur des derniers événements, ait apparu comme une guerre ininterrompue, où le rôle propre de l'Arménie se confondait avec celui de ses puissants alliés. Dans les souvenirs simplifiés de la génération suivante, elle sera devenue la guerre de trente-deux ans, comme nous aussi avons dans notre histoire une guerre de trente ans et une de cent. De là, cette sorte d'insistance avec laquelle Fauste répète ce chiffre en partie conventionnel, tout en laissant voir, clair comme le jour, qu'il ne s'en est pas détaillé le compte. Il n'en est que plus difficile de supprimer cette donnée, comme on bifferait d'un trait de plume une erreur de copiste ou une faute de calcul⁽¹⁾.

Seulement, puisque ce nombre de trente-deux ans ne serait ici que l'équivalent d'un nom propre, il n'est pas permis d'en raisonner comme d'une grandeur définie par ses éléments constitutifs. Fauste a pu le transcrire sans aucune notion précise des deux dates entre lesquelles s'étend la durée ainsi désignée. Et rien ne nous assure que les points de repère qui apparaissent çà et là dans sa narration — la cession de Nisibe, par exemple, — y doivent être pris avec leur valeur absolue. Sous cette réserve, que nous formulons une fois pour toutes, voici le calcul assez simple dont il nous fournit les éléments.

Dans le discours que Fauste lui prête, au moment où Arsace vient d'être pris au piège, Sapor rappelle que son invincible adversaire lui a tenu tête pendant trente ans⁽²⁾. Or c'est en 368, au plus tard, que le malheureux roi tomba entre les mains de son

⁽¹⁾ M. Marquart, qui est pourtant un philologue au vaste et ferme savoir, a été conduit à cette opération malencontreuse, pour avoir trop cherché à concilier des textes inconciliables (*Philologus*, t. c., p. 220-222). Quand on ne se résigne pas à faire la part du feu, on finit toujours par y jeter ce qu'il aurait fallu mettre en sûreté tout d'abord. Pour M. Marquart, Arsace n'aurait régné que 17 ou 18 ans (*ibid.*, p. 223). L'étrange de la chose, c'est que des années qu'on lui retire sont ajoutées au règne de Tiran, alors que l'histoire de Tiran est en partie une réplique antidatée de celle de son fils. M. Seeck, qui cependant n'a regardé les sources orientales que d'un œil bien dédaigneux, ne s'y est pas mépris (*Geschichte des Untergangs der antiken Welt*, t. V, p. 448, note à la page 59).

⁽²⁾ Voir ci-dessus, p. 21.

ennemi⁽¹⁾. Trente ans, comptés en arrière à partir de 368, en y comprenant l'année en cours, nous reportent à 339, c'est-à-dire tout près de la date, sinon à la date même, où commença la persécution de Sapor⁽²⁾.

Cette coïncidence est assurément digne de remarque. Elle serait peut-être décisive si elle résultait d'un calcul établi sur des données exactes et susceptibles de vérification. On vient de voir ce qu'il en est, et nous tenons à déclarer tout de suite qu'il sera également impossible de relier, par des attaches certaines, le récit de Fauste à celui des Actes des martyrs de Perse.

L'édit de persécution fut lancé pendant l'année 31^e de Sapor, qui commence au 5 septembre 339⁽³⁾. On n'a pas d'exemple certain de violences exercées contre les chrétiens de Perse avant cette date. Il est vrai que la passion des saints Šabōr (Sapor) et Isaac et de leurs compagnons⁽⁴⁾ rapporte leur arrestation et leur martyre

⁽¹⁾ MARQUART, *l. c.*, p. 223; SEECK, *Geschichte des Unterg.*, t. V, p. 59, 448.

⁽²⁾ Arsace serait donc le roi d'Arménie que, d'après Julien (*Orat.*, I, 20), Constance alla remettre sur le trône, en revenant de Viminacium, vers la fin de l'été de 338 (SEECK, *op. cit.*, t. IV, p. 65, cf. p. 412).

⁽³⁾ Cette date, qui avait fait l'objet de mainte dissertation confuse et de calculs à tâtons, a été fixée de manière définitive par M. NÖLDEKE (*Geschichte der Perser und Araber zur Zeit der Sasaniden aus der arabischen Chronik des Tabari*, Leyde, 1879, p. 410-411). Les conclusions de M. Nöldeke ont servi de point de départ à l'excellent exposé de M. J. LABOURT (*Le Christianisme dans l'empire perse*, Paris, 1904, p. 43 et suiv.). M. KMSKO a essayé de les combiner avec ses propres conjectures mais sans autre résultat que d'embrouiller la question (*Patrologia syriaca*, pars prima, t. II, Paris, 1907, p. 690-705; ce travail, d'ailleurs fort érudit, doit avoir été composé avant la publication du livre de M. Labourt). Ses arguments ont été réfutés en quelques lignes décisives, par M. O. BRAUN (*Ausgewählte Akten persischer Märtyrer*, Kempten, 1915, p. VIII-X). Il faut renoncer à trouver une combinaison qui concilie de force toutes les indications éparées dans les documents. Comme l'a très bien dit M. Nöldeke, la date certaine est celle qui est donnée par le chiffre des années de Sapor et qui probablement se trouvait consignée dans le texte même de l'édit. Elle doit l'emporter sur les prétendus synchronismes ajoutés par l'érudition ou la fantaisie des hagiographes. — Touchant la persécution de Sapor, en général, on peut consulter, outre les ouvrages indiqués ci-dessus, le livre de V. BOLOROV, *Изъ устомію уеріку супа-персидскою* (Pétrograd, 1901), recueil posthume d'articles tirés à part de la revue *Христіанское Чтеніе* (1898-1901). Ce volume embroussaillé, sans ordre et à pagination hétéroclite, est plein d'une érudition immense et de vues originales presque toujours dignes d'attention.

⁽⁴⁾ ASSEMANI, *Acta Martyrum Orientalium*, t. I (Rome, 1748), p. 226-229; P. BEDJAN, *Acta martyrum et sanctorum*, t. II (Paris, 1891), p. 51-56.

à l'année 30 de Sapor (338-339). Mais ces actes, qui doivent avoir été rédigés ou arrangés à Édesse, ne peuvent prévaloir sur les témoignages directs et concordants qu'ils contredisent⁽¹⁾. Les événements qu'ils racontent sont, à la date où ils les placent, un évident anachronisme⁽²⁾. Il n'y a pas lieu d'en tenir compte ici. De ce côté donc, les affirmations de Fauste trouvent le champ libre.

La qualité qu'il donne à Mari et le rôle qu'il lui prête, soulèvent une autre question. Fauste l'appelle invariablement «prêtre», *ἱερέυς*; et, avec sa connaissance si exacte des choses d'église, il a certainement employé ce terme au sens propre et technique de la théologie chrétienne. Dans le fait, ce sens est le seul qui s'accorde avec l'histoire. La liste des catholicos de Séleucie-Ctésiphon est assez bien connue, à partir du iv^e siècle; elle ne laisse, dans la période considérée, aucune place pour un évêque du nom de Mari. Ainsi donc au moment où se passent les événements relatés par Fauste, c'est un simple prêtre qui est le chef, *κ.τ.ρωμ.α.ρ.*, du clergé des villes royales, et c'est à ce prêtre que Sapor confie la mission de sanctionner, comme représentant officiel de la religion chrétienne, un acte d'une haute gravité, qu'il tenait à entourer du cérémonial le plus imposant. Rien de tout cela ne paraît admissible que si, à ce moment, l'église de Séleucie-Ctésiphon était privée de son premier pasteur.

Connaissions-nous par d'autres sources une vacance du siège, qui tombe exactement aux environs de l'année 339? Non, mais on en peut marquer une qui s'y laisse ramener. Plusieurs documents anciens, de valeur assez inégale, ont conservé le souvenir d'une terrible dispute, qui éclata, dans la première moitié du iv^e siècle, sous le catholicos Pāpā bar Ḥaggai. On possède de ces mêmes faits deux versions différentes: l'une, à tendances apologétiques, arrangée sous le pontificat du catholicos Dadišo^c (421-456), avec l'intention visible de sauver l'honneur du siège de Séleucie-Ctésiphon; l'autre, que cet honneur intéresse beaucoup moins, et où les torts de Mār Pāpā sont étalés en langage presque virulent. De celle-ci et de celle-là, se rencontrant pour se combattre, ressort en substance

⁽¹⁾ Encore plus suspects, au moins quant à la date (an 18 de Sapor, 327-328), sont les actes de Ionan et Berikhišo^c (Ionas et Barachisius) et de leurs compagnons (ASSEMANI, *t. c.*, p. 215-224; BEDJAN, *t. c.*, p. 39-51; cf. notre *Bibliotheca hagiographica orientalis*, n° 531. Le texte grec a été publié par H. DELEHAYE, *Patrologia orientalis*, t. II [1905], p. 421-439).

⁽²⁾ M. Braun admet comme authentique la passion avec sa date (*Ausgewählte Akten*, p. 1-4). Il nous est impossible de nous ranger à son avis.

le fait que voici. Les démêlés du catholicos avec ses confrères dans l'épiscopat et une partie de son clergé rendirent nécessaire la convocation d'un synode, et la discussion y prit un tel ton que, d'émotion ou de fureur, Pāpā bar Ḥaggaï fut frappé d'hémiplégie au moment où il voulait jurer par l'évangile. Il survécut, les uns disent pendant un an, les autres pendant douze ans, en proie à de vives souffrances⁽¹⁾. On admit sans peine que, durant sa maladie, il ne fut plus catholicos que de nom et qu'à sa mort il dut être malaisé de pourvoir à une succession ouverte en de pareilles conditions⁽²⁾.

Ces incidents ne portent aucune date certaine. Mais on sait que le principal adversaire de Pāpā et le porte-parole de l'opposition, l'évêque Milès de Suse (Karkā de Ledan), mourut martyr vers le commencement de la persécution de Sapor. Ses actes syriaques nous sont parvenus et leur contexture générale induit à penser que l'intervention de Milès au synode de Séleucie fut l'un des derniers exploits de sa carrière de justicier itinérant⁽³⁾. On dira que ces actes ne doivent être acceptés qu'avec une extrême réserve. C'est vrai; mais il ne faut pas oublier que les épisodes suspects ou fabuleux dont ils sont remplis ont dû être intercalés dans une passion de meilleur aloi, que Sozomène a lue et résumée⁽⁴⁾ et à laquelle paraît remonter la mention de saint Milès insérée dans le martyrologe syriaque de l'année 412⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ L'histoire de ces troubles, encombrée de documents apocryphes, a été assez bien démêlée par M. BRAUN (*Der Briefwechsel des Katholikos Papa von Seleucia*, dans *Zeitschrift für katholische Theologie*, t. XVIII, 1894, p. 163-182, 546-565), résumée en quelques pages claires, avec de judicieuses observations par M. LABOURT (*op. cit.*, p. 20-24), et replongée dans une demi-confusion par M. KMOŠKO (*op. cit.*, p. 667-674). Ce dernier a cependant le mérite d'avoir réuni dans un ensemble commode les principales pièces du dossier. Il faut y joindre le texte de Mšihāzekhā (vi^e siècle) publié depuis par M. MINGANA, *Sources syriaques* (Mossoul-Leipzig, 1907), p. 44-45, trad. p. 121-123.

⁽²⁾ Un peu plus tard — en pleine persécution, il est vrai — le siège du catholicos demeura sans titulaire pendant environ 20 ans, après la mort de Barbašemin, troisième successeur de Syméon bar-Šabbā'e, qui fut martyrisé en 346 (ASSEMANI, *t. c.*, p. 111-116).

⁽³⁾ ASSEMANI, *t. c.*, p. 66-79. L'histoire du «miracle» opéré par Milès au concile de Séleucie a passé dans un certain nombre d'écrits hagiographiques, syriaques et arméniens, dont le détail serait étranger à la question présente.

⁽⁴⁾ L. II, chap. XIV (éd. R. Hussey, Oxford, 1860, p. 150-151).

⁽⁵⁾ *Acta sanctorum*, novembris, t. II, 1, p. [LXIV]. — Nous renonçons à invoquer ici un passage concordant de la chronique de Mšihāzekhā, parce que le texte en doit être corrigé et que la correction, d'ailleurs évidente, porte

Il n'y a donc rien de positivement invraisemblable à ce que, vers les années 340, Sapor s'étant fait amener le premier dignitaire de l'église de Ctésiphon, n'ait trouvé devant lui qu'un administrateur du diocèse. Nous dirons de cette explication comme de l'hypothèse chronologique de tantôt : elle est plausible, sans plus, mais elle suffit à montrer que ce détail du récit ne peut être argué de faux à la légère. Au surplus, Fauste n'en était pas à ignorer que la capitale de l'empire perse était une ville épiscopale. S'il avait inventé le personnage de Mari, il ne lui en coûtait rien de le sacrer évêque.

Ce que l'on accordera sans marchander, c'est qu'à cet épisode anecdotique est rattaché un aperçu d'histoire religieuse, dont l'exactitude dénote une tradition directe ou une source écrite voisine des événements.

La persécution de Sapor atteint son paroxysme en deux temps, par une sorte d'évolution rapide, que les écrits d'Aphraates, rapprochés des Actes syriaques, ont permis de caractériser⁽¹⁾. Tout d'abord, par un édit, rendu au mois d'août 340, les chrétiens furent frappés d'un lourd impôt de capitation, leurs églises détruites, et des vexations de tout genre vinrent entraver l'exercice de leur culte sans toutefois le proscrire absolument. Suivant le

justement sur les mots d'où dépend la portée du témoignage. D'après Mšihā-zekhā, l'évêque Jean d'Adiabène descendit aux villes royales, avec plusieurs de ses collègues, en l'année 640 des Grecs (329-330), pour donner un successeur à Mār Pāpā. Il aurait été retenu à Séleucie-Ctésiphon pendant environ deux années. De là, il passa en Beth-Huzāie pour régler quelques affaires, et il s'y trouvait encore quand fut décrété le massacre général des chrétiens, le 6 nisān de l'an 31 de Sapor (339-340), pendant un séjour du roi en Beth-Huzāie (MINGANA, *op. cit.*, p. 49-50, 128-129). De la première date, il résulterait que l'évêque d'Adiabène est resté absent de son diocèse pendant dix ou onze ans. On juge si c'est croyable. Il doit manquer au nombre 640 un chiffre d'unités; et ce qui achève de le prouver, c'est que les deux autres dates sont également fautives. L'édit que Mšihā-zekhā a voulu désigner est celui qui fut rendu le jeudi saint, 16 nisān de l'année 341, trente-deuxième de Sapor (voir la suite de l'exposé). L'ensemble du passage, abstraction faite des dates certainement fausses, donne l'impression très nette que la vacance du siège patriarcal se prolongea jusqu'à la veille de la persécution.

⁽¹⁾ Sur ce point spécial il faudrait donner raison à M. Kmosko, s'il n'avait forcé sa conclusion en y mêlant une hypothèse inadmissible. Il abaisse de quatre ans, au mépris de toute la tradition manuscrite, la date marquée en termes exprès dans une série de passions. De plus il identifie le massacre général dont parle Aphraates avec un épisode local arrivé à Karkā de Ledan (*t. c.*, p. 699-705), après l'exécution de saint Syméon bar-Šabbā'e.

panégyriste de saint Syméon bar Šabbā'e, le peuple fidèle se vit réduit en servitude. Mais aucune mesure d'extermination ne l'atteignait encore. Les premiers exemples de répression sanglante furent provoqués par des cas de résistance au moins passive aux mesures fiscales et autres, dont l'édit de 340 avait frappé les chrétiens. On l'entrevoit assez clairement par le peu que nous connaissons des interrogatoires et du procès de ce même saint Syméon, et on le verrait sans doute avec une entière évidence, si les textes, relativement tardifs, qui rapportent ces cruautés, n'étaient coulés dans les formes convenues du style hagiographique.

À la suite des exécutions de 341, une sorte de vindicte sanguinaire se déchaîna sans merci. Du jeudi saint, 16 nisān, au premier dimanche après Pâques, ce fut, dans tout l'empire, une tuerie à volonté. Cette boucherie fut arrêtée par ordre souverain, comme elle avait commencé. Sapor signifia qu'il ne permettait plus de massacrer sans formes judiciaires. Mais les décrets qui avaient armé le bras des égorgeurs ne furent pas rapportés, et la vie des chrétiens demeura à la merci des autorités locales.

Telle est l'histoire sur laquelle s'accordent tous les documents syriaques. C'est exactement et trait pour trait celle qui se retrouve chez Fauste. Sapor, exaspéré par un échec politique qu'il impute aux chrétiens, jure de les exterminer. Mais sa fureur ne se décharge que par degrés. Il ne livre d'abord au bourreau que les victimes qu'il a sous la main et qu'il croit convaincues de trahison. Sur les autres il fait peser un système d'oppression administrative; il les pressure et les rançonne. Ce n'est que plus tard que, repris par sa fureur, il lance contre eux un décret de proscription générale. Le résumé de Fauste dit tout cela en quelques mots mais avec une clarté parfaite, et les deux phases de la persécution y sont nettement distinguées par leurs caractères propres. Ce tableau si précis est un reflet des choses vécues; il ne sent en rien la banale invention de l'hagiographie légendaire⁽¹⁾.

Peut-on en dire autant de l'épisode qui l'introduit et affirmer que le parjure d'Arsace fut en réalité la cause déterminante de la persécution de Sapor? Personne ne l'oserait, aussi longtemps que le récit de Fauste n'aura pu être contrôlé par un témoignage par-

⁽¹⁾ M. MARQUART (*Philologus*, t. c., p. 221) place la mort de Mari en 359. Cela revient à dire que l'épisode doit être supprimé, ou modifié au point qu'il n'en reste plus rien.

rallèle. Mais, encore une fois, ce récit est vraisemblable, et s'il n'est pas vrai, il ressemble à la vérité que l'on devine sous le silence de l'histoire. Ce sont des faits de même ordre, analogues ou tout pareils, qui donneraient, s'ils étaient connus, le dernier mot d'une question qui n'a jamais reçu de réponse entièrement claire.

Tous les historiens⁽¹⁾ se sont demandé pourquoi la tolérance plutôt bienveillante que les Sassanides avaient d'abord montrée à l'égard des chrétiens fit place, après plus d'un siècle, à tous les excès et à toutes les cruautés du pire despotisme à l'asiatique. Pour qui ne s'en tient pas aux formules convenues et à la psychologie trop simplifiée des passionnaires, il n'est pas douteux que ce revirement, soudain en apparence, eut sa première origine dans la raison d'État⁽²⁾. Des animosités de sectes ou de castes religieuses, des poussées de fanatisme mazdéen, des intrigues de juifs, toutes les colères et les rancunes qui composent dans nos vieux textes le caractère classique du persécuteur, ont pu précipiter le conflit, comme elles l'ont certainement porté aux extrêmes après qu'il se fut déclaré. Mais sa cause profonde est ailleurs. Du jour où le christianisme devint la religion officielle du monde romain, il était voué tôt ou tard à la proscription dans l'empire iranien. En temps de guerre, les chrétiens de nationalité perse qui n'étaient dans leur patrie que des citoyens de second rang, devaient être soupçonnés d'intelligence avec l'ennemi. On avisa aux moyens de les rendre inoffensifs, et ces mesures de rigueur, appliquées avec une énergie brutale, provoquèrent des résistances, qui devinrent un prétexte à des représailles d'une dureté sans frein et sans mesure.

Mais encore faut-il que des motifs précis, des faits de trahison réelle ou supposée, soient venus donner corps aux premières méfiances du pouvoir. Ces signes de la tiédeur ou de l'antipathie de

⁽¹⁾ Voir en particulier NOLDEKE (*Tabari*, p. 68-69, note), LABOURT (*Le Christianisme dans l'empire perse*, p. 43-50) et les autres auteurs cités plus haut (p. 26, note 3). La même question a été reprise, d'un point de vue plus général, dans un article instructif de M. SACHAU (*Von den rechtlichen Verhältnissen der Christen im Sasanidenrecht*, dans *Mitteilungen des Seminars für Orientalische Sprachen*, t. X, Berlin, 1907).

⁽²⁾ M. A. Meillet se demande si l'histoire de l'église mazdéenne ne peut contribuer à expliquer les faits : l'organisation du zoroastrisme en religion d'État paraît bien dater du début de la dynastie sassanide; elle devait être achevée à l'époque de Sapor, et le clergé mazdéen a pu alors songer à imposer sa religion à toute la Perse.

certains chrétiens pour la cause nationale, on pense bien que nos bons hagiographes ne les montrent pas autrement qu'en essayant de les cacher, et c'est uniquement par les protestations de loyalisme multipliées à dessein dans plusieurs passages que l'on devine, sous le délit de religion, un procès de lèse-majesté ou de haute trahison.

Il n'en est que plus intéressant de rencontrer un auteur qui ne cherche pas à rien dissimuler. La franchise de Fauste est parfaite, sauf peut-être son penchant habituel à donner aux choses d'Arménie une importance prépondérante en bien comme en mal. Il met, sans détour, à la charge du roi Arsace deux faits de parjure dont ses coreligionnaires de Perse étaient bien innocents, mais qui ne pouvaient manquer de les compromettre. Nous laissons au lecteur le soin d'apprécier la vraisemblance interne de cette intrigue à péripéties et de prononcer si le caractère de Sapor lui paraît bien observé. Pour nous en tenir à une conclusion certaine, nous dirons : voilà donc comment, à la distance d'une ou deux générations, un chrétien d'Arménie, connaissant à fond la Perse et la détestant pour tout le mal fait par elle à son pays, s'expliquait la persécution de Sapor II. Son témoignage ou, si l'on veut, l'appréciation personnelle dont ce témoignage est l'indice, mérite d'être retenue, parce qu'elle permet de prendre sur le vif une réticence de l'histoire traditionnelle.

L'église syro-persane ne semble pas avoir gardé aucun souvenir distinct de Mari le prêtre et de ses compagnons. Dans le martyrologe syriaque de 412, sous la rubrique : « prêtres martyrisés en Orient », on trouve au bout d'une liste de huit noms : **ܡܪܝ** « Mari de Séleucie »⁽¹⁾, le déterminatif local se rapportant évidemment à tout le groupe. Ce prêtre Mari, avec ses sept compagnons, serait-il identique à celui de Fauste? Sept pour soixante-dix, la décade pour le chiffre simple ou vice-versa, est une erreur fréquente et facile en paléographie syriaque. La question peut être posée; il est moins simple d'y répondre.

Mais le silence même complet de la littérature syriaque n'a pas de quoi surprendre. A part un petit nombre de faits généraux bien établis, que connaissons-nous de la persécution de Sapor? Tout au plus quelques épisodes dont une trace écrite s'est conservée par hasard. Parce que ces épisodes jalonnent, sans intervalles par trop démesurés, à peu près toute la durée de la persécution, ils semblent

(1) *Acta sanctorum*, t. c., p. [LXV].

de loin en composer une histoire complète. Pure illusion! Ces récits détachés nous esquissent le tableau d'une situation violente, qui, généralisée dans toute l'étendue de l'immense empire, a donné lieu partout à d'innombrables épisodes également atroces, dont le souvenir a péri tout entier. Il a péri parce qu'il devait périr, pour cent motifs, dont les érudits jugent trop à leur aise lorsque, dans le calme de leurs bibliothèques, ils compulsent ces pauvres essais d'une littérature alors dans sa première enfance, et qui, en leur temps, ont été eux-mêmes autant de pièces à conviction pouvant entraîner la prison ou la mort.

C'est une raison de plus pour ne dédaigner aucun de ceux qui ont échappé à l'oubli.

SUR
LES ADVERBES այլը ET այտի,

PAR

A. MEILLET,

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.

Les démonstratifs des trois séries en *s*, *d* et *n* sont rigoureusement parallèles.

Les adverbess de lieu des séries *s* et *n* le sont aussi. A la question *unde* (*ուստի*), on a *սստի* «hinc» et *անտի* «illinc». A la question *ubi* (*ուր*), *սսս* «hic» et *անդ* «illic» avaient originairement même formation : le *-t-* (issu d'un ancien **-t-*, et non d'un ancien **-d-* comme dans *անտի*) se maintient après **-s-* et passe à *-d-* après *-n-*. A la question *quo* (*յո*), *այսը* «huc» diffère du type de *անդը* «illuc» seulement par l'addition de *j*.

Les adverbess de la série *d* (2^e personne) divergent au contraire, sans doute par suite d'un accident phonétique. Dans l'indo-européen oriental, une dentale placée devant une autre dentale devient sifflante : **-t+t-* passe à *-st-* (voir A. Meillet, *Les dialectes indo-européens*, p. 57 et suiv.). On n'a pas jusqu'ici d'exemple arménien sûr; peut-être peut-on penser à *hamest* «modeste», pour lequel on partirait de **-med-t-* donnant *-mest-*; pour le sens, on comparera latin *modestus*; quoi qu'il en soit, le traitement n'est guère douteux. Dès lors, en regard de *սստի*, *անտի*, on aurait, dans la série *-d-*, **սստի* «istinc», qui se confondrait avec *սստի* «hinc», et **սսս* «istic», qui se confondrait avec *սսս* «hic». La langue a paré à la confusion en recourant à des formes munies de *-j-*, et, par là, comparables à *այսը* «huc», à savoir *այտի* «istinc» et *այլը*, qui vaut à la fois «istic» et «istuc»: *այլը* est fait comme *այսը* «huc». La confusion de «istic» et de «istuc» a peu d'inconvénients : on n'est pas gêné en français par l'identité de *ici* dans *je suis ici* et *je viens ici*; et l'on voit par *ուր* «ubi» en face de *յո* «quo» que *-r* n'appartient pas nécessairement à la question «quo». Mais une confusion de «hic» et de «istic» serait intolérable dans une langue où les trois séries de démonstratifs suivant les personnes sont aussi distinctes qu'elles le sont en arménien.

LES ORIGINES MÉDIÉVALES
DE
LA QUESTION ARMÉNIENNE,

PAR

J. LAURENT,

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE NANCY.

C'est au moyen âge que le peuple arménien a subi les bouleversements et les migrations dont les conséquences pèsent encore lourdement aujourd'hui sur sa destinée. C'est depuis le moyen âge que ses affaires se sont tellement embrouillées qu'il est prudent de ne point parler de l'Arménie sans préciser d'abord la situation du pays, le caractère de ses habitants, les révolutions essentielles de leur histoire et ce qui constitue l'originalité de leur civilisation. On comprendra mieux ensuite l'esquisse rapide de leurs relations avec les Musulmans (Arabes et Turcs), avec les Byzantins et avec les Croisés. Il convient aussi de définir les termes employés pour désigner les localités, les personnes et les institutions; il faut planter comme le décor du drame (car c'en est un, et terrible) qu'est l'histoire arménienne et indiquer, avec son cadre physique, les limites extrêmes du temps où nous le prenons; tel quel, il est d'un intérêt très réel et très poignant.

I

N'empêche qu'on l'ignore aussi complètement que possible. En Occident, la société la plus policée en est réduite, sur le peuple arménien, à des notions extrêmement vagues et très peu nombreuses. Que savons-nous au juste de l'Arménie? Ce que nous en avons appris à l'école; et c'est bien peu de chose, car nos manuels d'histoire ne sont pas très prolixes sur l'Arménie et sur les Arméniens.

En cherchant bien dans nos souvenirs d'écoliers, l'Arménie

nous apparaît comme le pays de l'Arche de Noé, descendue, lors du déluge, sur l'Ararat, qui est bien en Arménie; ce pays est donc, suivant cette tradition, comme le second berceau de l'humanité, puisque c'est de lui que sont partis Noé et les siens, pour recommencer sur la terre ce qu'avaient si bien fait avant eux Adam et Ève, au sortir du Paradis terrestre. Puis l'humanité, comme les enfants, oublie vite son berceau et, dans nos mémoires, l'Arménie s'efface et disparaît pour des siècles.

C'est néanmoins sans étonnement que nous la retrouvons lorsque les Romains se heurtent à elle. Et les noms de Mithridate, roi de Pont, et de Tigrane, roi d'Arménie, surgissent dans nos souvenirs comme ceux de souverains puissants et redoutables. Leurs peuples eurent alors, dans l'histoire du monde, un rôle actif, qui est assez connu de nous tous, grâce surtout au génie de notre Corneille et de notre Racine. Mais nous ne songeons pas d'ordinaire à rechercher ni à comprendre pourquoi ces peuples occupent si peu de place dans nos histoires, en dehors de cette période où ils parurent, pour leur malheur, au premier plan de la scène humaine.

Car pour nous, après Mithridate, après Tigrane, après les rois d'Arménie, enfermés dans Alexandrie par la souveraine qui perdit Pompée, ou reçus triomphalement à Rome par l'empereur, après Polyeucte et les martyrs de Mélitène, après Tiridate et sa conversion au christianisme au temps de Constantin, l'Arménie disparaît de nouveau, et définitivement cette fois.

Peut-être savons-nous encore qu'il y eut au temps des Croisades, sur les rives de la Méditerranée orientale, des souverains qui portèrent le titre de rois d'Arménie. Mais c'est bien là le dernier souvenir qu'évoque en notre mémoire ce que nous avons pu apprendre dans les livres courants sur l'Arménie.

Son nom du reste n'est point banni de notre vie actuelle : des commerçants, en quête, pour leurs produits, d'une étiquette sonore, harmonieuse et quelque peu étrange, affublent volontiers du nom d'Arménie ou d'Arménien des papiers odorants, des flacons mystérieux, des pâtes ou des pilules.

Le nom d'Arménie a résonné aussi à nos oreilles dans des circonstances plus tragiques : personne n'a oublié la campagne mémorable qui a mené récemment les armées russes de Kars à Erzeroum, ni leur prompt retour vers leur pays, ni leur abandon de l'Arménie.

C'est aussi à l'Arménie, mais à une Arménie plus lamentable

et plus sanglante encore, que nous ramènent ces massacres qui ont tant de fois rendu tristement célèbres les noms de Samsoun, de Trébizonde, de Diarbékir, d'Adana ou de Constantinople, cités parmi beaucoup d'autres.

Et c'est encore l'Arménie qui s'impose à notre conscience lorsqu'arrive jusqu'à nos oreilles cette plainte douloureuse : « De toutes les nations auxquelles vous avez promis la liberté et la délivrance, serai-je donc la seule condamnée à rester sous le joug? parce qu'on m'a décimée, mes services et mes souffrances vont-ils être oubliés? accepterez-vous, peuples chrétiens, que le crime devienne pour l'assassin un argument valable contre sa victime? »

II

De ces lamentations actuelles, tout comme des réminiscences tirées de nos souvenirs d'études ou de ceux de notre vie, il apparaît nettement qu'on rencontre les Arméniens en des groupes, que le massacre systématique lui-même n'a pas pu supprimer, depuis la mer Noire et la Transcaucasie jusqu'à Constantinople, en passant par Adana et par la Cilicie. Les Arméniens ne sont donc pas un peuple ordinaire, car l'ensemble des pays qu'ils habitent actuellement ne peut pas former un tout bien lié, doué d'une forte cohésion et très facile à identifier et à déterminer sur une carte; et il est plus compliqué encore d'indiquer clairement sur le papier les positions successives occupées en Asie occidentale par les différents États que les Arméniens ont formés ou régis à travers les âges.

Il y a, il est vrai, une contrée qu'on appelle Arménie depuis les origines de l'histoire écrite, et sur la situation de laquelle on n'a jamais varié. C'est le pays qui s'étend, de l'Ouest à l'Est, depuis la rive gauche de l'Euphrate, en face de Mélitène, jusqu'au confluent du Kour et de l'Araxe, tout près de la mer Caspienne; et, du Sud au Nord, depuis le Tigre, vers Djézireh ibn Omar, jusqu'au Kour, vers Tiflis.

Cette définition générale de l'Arménie est restée constante depuis l'antiquité jusqu'à nos jours : c'est à peu près celle d'Hérodote, le père de l'histoire; c'est exactement celle des géographes et des savants romains, qui s'appellent Strabon, Plin et Ptolémée; c'est celle du byzantin Procope, celle des écrivains

du moyen âge; c'est encore celle des auteurs modernes, qu'ils soient orientaux ou occidentaux, qu'ils soient arméniens ou des hommes d'une autre nationalité.

Mais le pays qu'on définit ainsi à travers les âges n'est pas un État : c'est une expression géographique. Sans doute il est arrivé aux Arméniens de vivre indépendants et sous leurs propres chefs dans tout ou partie de cette contrée. Même lorsqu'ils ont perdu leur autonomie, lorsqu'ils ont été partagés entre deux ou trois puissants voisins ou lorsqu'ils ont en masse quitté ce pays pour aller vivre ailleurs à leur guise, le territoire qui est à l'Est de l'Euphrate n'en a pas moins continué à porter le nom d'Arménie pour ceux qui l'exploitaient, Grecs et Romains dans l'antiquité, Byzantins, Perses, Arabes et Turcs, au moyen âge, Perses, Turcs et Russes dans les temps modernes. L'Arménie que nous venons de définir désigne donc bien pour tout le monde une partie précise du sol de l'Asie occidentale.

Mais à ce territoire ne sont obligatoirement liés, à cause de ce nom, ni le sort des Arméniens, ni l'existence d'un état politique dénommé Arménie.

Et la preuve, c'est que cette Arménie des sources de l'Euphrate et de l'Araxe porte plus précisément le nom de Grande Arménie. C'est donc qu'à côté de cette Grande Arménie, il en existe une plus petite. En effet, le nom de Petite Arménie a été donné aux pays arméniens situés à l'Ouest de l'Euphrate et dont la géographie, l'histoire et la religion ont fait un groupe distinct de ceux qui sont à l'Est de ce fleuve.

Il faut toutefois observer que ce nom de Petite Arménie a désigné, suivant les époques, des pays différents; il importe, lorsqu'on l'emploie ou lorsqu'on le rencontre, de ne pas oublier, sous peine d'erreur ou de confusion, la succession dans le temps de ses diverses acceptions topographiques. Restreint d'abord, pour les Grecs et pour les Romains, aux hautes vallées du Lycos et de l'Halys (deux tributaires de la mer Noire) et à celle de l'Euphrate, en leur voisinage, il a gagné vers le Sud avec le temps. A partir du VII^e siècle, on l'a donné à toute la région montagneuse comprise entre Mélitène et Césarée de Cappadoce; puis il s'est appliqué aux pentes méridionales du Taurus, à la plaine de Cilicie et au royaume arménien qui s'est fondé dans ces parages au XI^e siècle. Si bien que le nom de Petite Arménie a désigné, suivant les âges, des régions différentes, comprises entre la mer Noire et la Méditerranée.

Il faut en outre considérer que le mot Arménie, n'a pas une localisation beaucoup plus certaine et plus constante, lorsqu'au lieu de s'appliquer à une région il désigne un État politique. Car l'État arménien a changé plusieurs fois de place dans le territoire que nous venons d'envisager. Au cours du moyen âge, par exemple, nous le rencontrerons au cours du ix^e siècle constitué entre les deux lacs de Van et de Sévan, pour le retrouver au xii^e sur les bords de la Méditerranée, après l'avoir vu dans l'intervalle occuper divers emplacements dans le Taurus et transporter sa capitale de Sébaste à Césarée, à Tzamentav, à Marach, à Késoun, à Samosate ou à Edesse. Depuis lors, les Arméniens ont complètement perdu leur indépendance et même leur organisation politique; ils se sont dispersés aux quatre coins du monde: ils ont cessé d'être les habitants principaux et les plus nombreux dans les pays qui ont été autrefois les centres de leur puissance et de leurs royaumes. Si bien qu'on a pu prétendre que les Arméniens, tout comme les Juifs, n'avaient plus de patrie.

Nous allons voir qu'ils en ont bien une, en résumant ce que fut pendant trois cents ans la vie malheureuse et vagabonde de ce peuple errant, et en rappelant les principales misères que lui infligèrent, du ix^e au xii^e siècle, les Byzantins, les Arabes, les Turcs et les Croisés.

Toute cette histoire est mal connue. Cela tient avant tout à ce que les puissants voisins de l'Arménie, ayant surtout été ses bourreaux, se sont bien gardés de nous raconter en détail la série des souffrances qu'ils ont infligées à leur victime. C'est aussi la conséquence de l'isolement et de la paresse intellectuelle où se sont trop longtemps complus les Arméniens. Pendant des siècles leur patriotisme s'est contenté (et à fort peu de frais) de leur propre langue; ils n'ont cherché ni à écrire leur histoire dans un idiome plus accessible aux autres peuples, ni à inciter les étrangers à apprendre la leur, en se donnant une littérature, à laquelle l'art aurait conféré une valeur universelle; ils n'ont guère écrit que de sèches chroniques ou d'interminables discussions religieuses. En conséquence, personne, ou presque, ne s'est donné la peine d'apprendre leur langue pour les lire; et même personne, ou presque, n'aborde les traductions qui ont été faites depuis cinquante ans, en diverses langues européennes, et notamment en français, des principaux auteurs arméniens.

L'Arménie ne tente donc guère la curiosité : on ignore sa litté-

rature; on ne sait pas que sa civilisation, intéressante en elle-même, l'est aussi pour nous, et que son architecture a eu sur celle de l'Occident une influence considérable, à peu près insoupçonnée jusqu'ici. On ne s'inquiétait presque pas, jusqu'à hier, de l'histoire d'un peuple qui ne comptait plus au rang des nations. Et même aujourd'hui, plus d'un se demande de quelles forces internes dispose encore le peuple arménien; s'il a bien le droit de troubler les calculs égoïstes par la question importune de son existence et de son sort; et s'il vaut la peine qu'on lui rende, comme à d'autres peuples martyrs, une place indépendante parmi les nations. On méconnaît au besoin le rôle important que les Arméniens ont joué dans l'histoire; on ne voit pas qu'ils ont prolongé la vie de l'empire grec, qu'ils ont permis le succès de la première Croisade, et que leur existence même, à travers de longs siècles de luttes et de misères, est une preuve insigne de vitalité en même temps qu'un drame historique du plus haut intérêt.

Car la vie des Arméniens au moyen âge a été particulièrement fertile en catastrophes et en péripéties de toutes sortes. Nul peuple n'a connu une destinée plus tourmentée que la leur.

III

Ils habitaient cependant un pays hérissé de montagnes élevées, où ils auraient pu vivre en paix et en pleine prospérité dans les nombreuses et belles vallées qui le parcourent. Ce sont, vers l'Ouest, celles des deux bras de l'Euphrate; au Sud, les vallées des nombreux affluents du Tigre; à l'Est, le pays des lacs de Van et d'Ourmiah; au Nord, les riches plaines arrosées par l'Araxe, le Kour et le Tchorokh. Partout les céréales, la vigne et les arbres fruitiers poussent abondamment; les prairies nourrissent des troupeaux de grand et petit bétail. Les produits de la chasse et de la pêche y sont considérables. Et le sous-sol donnait, sans trop de peine, en bien des endroits, du sel; vers le Nord, de l'argent et du pétrole. Le commerce de transit était aussi une source de grands revenus pour l'Arménie: c'est par les vallées de l'Euphrate et du Tchorokh, continuées par celles du Kour et de l'Araxe ou par le pays de Van, que les marchandises se transmettaient directement entre Byzance ou la mer Noire d'une part, et, d'autre part, les pays de la Caspienne et de l'Iran. C'est

encore par l'Arménie que devait passer tout le commerce qui se faisait par le Tigre et ses affluents entre le golfe Persique, l'Irak, Bagdad, Mossoul et la mer Noire, le Caucase et les pays du Nord. La richesse et les ressources de l'Arménie étaient donc considérables.

Elles augmentèrent les convoitises de tous ses voisins, déjà excités par l'importance stratégique du pays. Pour son malheur, l'Arménie, de par sa situation géographique, a toujours été entourée d'États considérables, qui tous désiraient son territoire pour consolider leur frontière. Les maîtres de l'Occident ne pouvaient se résigner à laisser à leurs voisins de l'Est ce haut pays, d'où il était facile, par les vallées de l'Euphrate, de pénétrer en Asie Mineure. Les puissances de l'Est et du Sud à leur tour ne se trouvaient pas en sécurité tant que leurs voisins de l'Ouest pouvaient à leur gré, par ces mêmes vallées, se porter vers la Médie et l'Iran, ou bien vers la Mésopotamie orientale, en utilisant les principaux affluents du Tigre. Ils n'ont donc pas cessé de se disputer l'Arménie.

Elle ne put résister seule à aucun d'eux, mais elle trouva toujours auprès de l'un d'eux un appui pour repousser les attaques des autres. Le résultat fut que, jamais conquise absolument, jamais tout-à-fait indépendante, parfois partagée entre ceux qui se l'arrachaient, l'Arménie fut, dans la mêlée des empires sur cette frontière, l'enjeu perpétuel et le champ de bataille constant de leurs querelles. Sans cesse disputée entre les Romains et les Parthes ou les Perses, puis entre les Byzantins et les Arabes, foulée périodiquement par les armées considérables de ces grandes puissances, entraînée dans la lutte dont elle devait être le prix ou occupée à se garer des coups les plus rudes, l'Arménie a dû vivre sous les armes : elle n'a pas eu le loisir de développer ses revenus, sa richesse et sa civilisation. Toutes ses forces ont été absorbées par la défense de son existence nationale et par la préoccupation d'arracher au pillage les ressources matérielles nécessaires à la vie quotidienne.

Elle a du reste compromis elle-même par des guerres civiles toujours renouvelées ce que ses voisins lui laissaient de prospérité et de richesse. Car elle avait un état social fort semblable à celui de l'Occident : tout comme nos pays, l'Arménie fut en proie à la terrible plaie des guerres privées. Au-dessus du

peuple, qui labourait le sol et qui donnait à ses maîtres son travail, tous ses revenus et au besoin son sang; — au-dessus d'une bourgeoisie très clairsemée, qui se livrait, dans les rares bourgades dignes du nom de villes, au négoce et aux métiers, et que les seigneurs respectaient dans la mesure où ils avaient besoin de son intelligence et de son or; — à côté d'un clergé, enfermé dans des couvents innombrables et plus préoccupé d'arracher aux possesseurs du sol le plus possible de leurs biens que d'adoucir les mœurs et de policer leurs âmes; — vivait une noblesse de soldats, qui comportait plusieurs degrés dans sa hiérarchie quasi féodale, mais dont tous les membres ne prisait que la force, ne rêvaient que de pillages et ne s'adonnaient avec passion qu'à la guerre.

La masse des hommes d'armes nobles, de ceux que nous appelons chez nous les simples chevaliers, n'étaient pas les plus dangereux : sans doute ils étaient l'instrument éventuel des tueries et des dévastations, mais ce n'était pas eux qui d'ordinaire les décidaient ou qui les dirigeaient; car ils dépendaient entièrement des seigneurs plus puissants auxquels ils avaient engagé leur foi.

Ce sont ces derniers qui se chargeaient de procurer constamment une sanglante besogne à leurs hommes d'armes. Possesseurs d'un canton plus ou moins étendu où ils étaient les maîtres du sol, les juges des habitants, les arbitres de l'impôt, les commandants de la force armée et les seuls détenteurs de toutes les forteresses, qui couronnaient les moindres pitons de ce pays accidenté, les nobles arméniens étaient sur leurs terres de puissants et redoutés seigneurs. Leur importance se mesurant à l'étendue de leurs domaines, ils avaient la préoccupation constante de les conserver d'abord et de les accroître si possible. Et, comme ils avaient sous la main la troupe dévouée, bien à eux, mais avide, de leur vassaux et de leurs soldats, ils ne résistaient pas souvent à la tentation, lorsqu'ils se croyaient les plus forts, de s'agrandir aux dépens d'autrui : les frères et les parents se disputaient les armes à la main l'héritage commun; les plus nobles barons profitaient de la mort ou de l'absence du voisin pour attaquer son domaine; la violence, la mauvaise foi et les passions les plus brutales présidaient d'ordinaire aux relations entre les grands et bouleversaient sans répit toute l'Arménie.

Une fonction pouvait élever un noble arménien au-dessus des autres, faire sa fortune définitive et celle de tous les siens : c'est

le commandement d'une province. Il comportait le droit de centraliser l'impôt levé par chaque seigneur sur ses domaines, et celui de commander, dans l'armée nationale, l'ensemble des troupes privées amenées par tous les princes de la contrée. Entre les mains d'un noble sans puissance, ce pouvoir était inopérant; lorsqu'il était remis à l'un des plus forts parmi les seigneurs du pays, il devenait pour lui une arme redoutable contre les autres princes possessionnés. Il était conféré soit par le chef indigène de l'Arménie, soit par le souverain étranger dont elle dépendait, c'est-à-dire au moyen âge, soit par l'empereur de Byzance, soit par le calife de Bagdad. Point n'est besoin d'expliquer comment un titre, qui pouvait être si utile, était brigué par de nombreux Arméniens, et comment la promesse de l'accorder ou la menace de le retirer fut, pour les maîtres de l'Arménie, une excellente arme contre l'infidélité possible des grands Arméniens et un moyen très efficace de maintenir leur domination sur le pays. Il suffisait d'utiliser les ambitions rivales pour diviser les Arméniens et pour les maîtriser avec le minimum d'effort. On pense bien qu'Arabes et Byzantins ne se firent pas faute d'opposer entre elles les familles en faisant passer le commandement des provinces de l'une à l'autre; il y eut plus d'une fois, pour le même coin d'Arménie, plusieurs prétendants au pouvoir, dont les luttes pour s'en emparer servaient surtout les intérêts des maîtres étrangers de l'Arménie.

Il vint un jour cependant où les circonstances favorisèrent pendant assez longtemps deux familles pour leur assurer une situation désormais hors de pair entre tous les nobles arméniens. Dans la seconde moitié du ix^e siècle, les Ardzrounis devinrent les suzerains incontestés de toute l'Arménie du Sud et de l'Est, pendant que les Bagratounis acquéraient une situation semblable dans le Nord et dans l'Ouest de l'Arménie, et dans les pays qui l'avoisinaient de ce côté. L'Arménie allait-elle former définitivement deux États relativement forts, beaucoup plus redoutables chacun que la poussière féodale dont ils étaient composés et dont l'union, si elle se consolidait, porterait un coup décisif à la domination étrangère sur le pays? Ni les Arabes, ni les Byzantins n'entendaient qu'il en fût ainsi. Et l'incurable jalousie des Arméniens aida puissamment leurs ennemis à contrecarrer la réalisation de cette unité.

IV

L'action commença par les Arabes, qui, dans la seconde moitié du IX^e siècle, étaient les suzerains de presque toute l'Arménie. Pour être bien sûrs d'empêcher la coalition possible des Bagratounis et des Ardzrounis contre leur domination, ils donnèrent en 886 au Bagratouni Achot, souverain du pays de Kars et d'Erivan, le titre de roi de toute l'Arménie, avec l'intention bien arrêtée, non point de renforcer l'union du pays, mais de la rendre impossible. Et leur calcul réussit à merveille : vingt ans après la fondation du royaume d'Achot Bagratouni, il y eut un roi Ardzrouni. Puis les cadets des Bagratounis et des Ardzrounis réclamèrent le même honneur, que le calife s'empressa de leur accorder : en quelques années, l'Arménie eut six rois. Son unité, que la victoire de deux familles sur les grands arméniens avait rendue probable dans la seconde moitié du IX^e siècle, devint plus impossible que jamais dans la première moitié du X^e, parce que les princes de ces deux familles avaient reconstitué à leur profit, mais au détriment de leur chef, la féodalité et la division, que leurs ancêtres avaient eu tant de peine à détruire. Ce phénomène n'a pas de quoi nous surprendre : nous l'avons connu en France, où il a fait, tout comme en Arménie, la fortune, puis la faiblesse d'une famille; ce fut chez nous l'histoire des Capétiens jusqu'au XV^e siècle.

Seulement en Arménie, lorsque le pays fut redevenu très faible et très divisé selon le vœu des Arabes, il se trouva que Byzance était prête à profiter de la situation pour dominer à son tour dans cette contrée. Plus habile que les Arabes, elle se mit à gagner les princes les plus faibles, qui étaient les plus rapprochés d'elle et qui étaient toujours sous la menace de leurs compatriotes plus puissants. Elle leur donna des titres, des dignités, des revenus; elle les attira à Constantinople; elle les installa sur son territoire; elle leur confia ses armées; elle fit d'eux des demi-sujets; elle se les attacha, plus encore par l'intérêt que par la reconnaissance. Si bien que, quand elle se décidait à annexer les domaines de l'un d'eux, il acceptait sans résistance un acte qu'il avait dès longtemps prévu et peut-être souhaité. Après quelques opérations de ce genre, Byzance se trouva la maîtresse de presque toute l'Arménie. Elle n'y parvint point en un jour, il

est vrai : elle a commencé l'annexion de l'Arménie par fragments au début du x^e siècle et elle ne l'a terminée qu'au milieu du xi^e. La fin du moins fut très rapide; elle fut facilitée par l'invasion des Turcs Seldjoucides; en quelques années, Byzance put installer ses gouverneurs dans toute l'Arménie orientale, de Kars et d'Ani à Van et au Grand Zab.

Mais l'Arménie ne fut pas sauvée des Turcs par son annexion à Byzance : celle-ci dut, après une vigoureuse, mais très courte défense, leur abandonner le pays. Moins de vingt ans après leur annexion à l'empire grec, les Arméniens passèrent, et pour longtemps, sous le joug des Turcs, ceux du moins des Arméniens qui étaient restés dans le pays.

V

Car Byzance, en conquérant l'Arménie, y avait fait le vide : elle avait encouragé et précipité l'exode des Arméniens vers l'Ouest, exode commencé dès longtemps : depuis des siècles les Arméniens n'avaient pas cessé de se porter en masse dans l'empire grec.

C'est qu'ils avaient naturellement l'humeur vagabonde; dans la plus haute antiquité, ils avaient été commercer au loin. Au moyen âge, quand la nécessité et les mœurs les eurent réduits à n'être plus que des soldats, ils continuèrent à parcourir et à exploiter le monde; seulement, au lieu de lui demander des bénéfices comme autrefois, ils lui arrachèrent surtout du butin. Les aventuriers arméniens s'engagèrent au service des États qui les payaient bien et qui faisaient leur fortune. On pouvait compter sur leur dévouement tant qu'on les laissait piller et massacrer à leur guise : comme ils étaient chrétiens, ils mettaient après coup leur conscience en repos par quelque fondation pieuse, qui les raccommo- dait avec le ciel, en assurant en même temps la perpétuité de leur mémoire et de leurs bienfaits. Le plus célèbre monument de ce genre est le couvent d'Iviron ou des Ibères (comprenez des Arméniens de rite orthodoxe), au mont Athos, construit à la fin du x^e siècle avec le produit de la dévastation la plus cruelle d'une grande partie de l'Asie Mineure, chrétienne et byzantine; elle avait été ravagée par les Ibères et par les Arméniens au service de l'empereur de Byzance, au temps de la révolte d'un de ses plus redoutables sujets.

Lorsque les Arméniens n'étaient pas contents du maître auquel ils s'étaient loués, ils passaient à l'ennemi en emportant la caisse; tel ce Bagratouni qui, réfugié dans l'empire et installé dans la ville de Poti qui lui fut accordée en fief, en partit au bout de six ans pour aller rejoindre les Arabes, après avoir enlevé le trésor public, volé les vases précieux des églises et mis toute la ville au pillage.

Le goût naturel des Arméniens pour les aventures ne fut pas la seule cause de leur émigration continue. A chaque génération beaucoup d'entre eux étaient chassés de leur pays par le droit d'aînesse, qui n'était pas inscrit dans la loi nationale, puisqu'on présidait au partage des domaines du défunt entre ses fils, mais qui résultait en fait de l'octroi au seul fils aîné de la souveraineté féodale sur toutes les possessions de la famille; armé de ce pouvoir, il s'arrangeait d'ordinaire pour réduire ses frères à la portion congrue; et ceux-ci n'avaient souvent d'autre moyen que l'exil pour échapper à la mort. C'est encore à l'exil et à l'émigration qu'étaient acculés tous ceux que les guerres civiles ou étrangères, si fréquentes en Arménie, privaient de leur héritage; tous ceux aussi que ne pouvait pas nourrir convenablement ce pays si riche, mais si régulièrement dévasté par les exigences des Arabes ou des Grecs, par les exactions de ses nobles ou par le passage et le choc perpétuel des armées.

Les Arméniens quittaient donc en grand nombre leurs pays pour aller chercher fortune ailleurs. Ils se sont dispersés dans toutes les directions; ils ont servi les Perses et même les Arabes; ils ont été s'installer partout où on les accueillait, depuis l'Egypte jusqu'à la Pologne. Mais c'est surtout l'empire byzantin qui avait leurs préférences, car beaucoup d'entre eux y faisaient une incroyable fortune. Dans d'autres pays, on leur donnait, comme à Byzance, des honneurs, des biens, des terres, même des gouvernements de province et des commandements d'armées; mais c'est à Byzance seulement qu'ils pouvaient arriver à la place suprême dans l'État. Quand les Arméniens surent que l'un d'eux s'était assis sur le trône impérial à Constantinople, le rêve d'imiter cet heureux compatriote hanta par milliers les aventuriers qui le suivirent et dont plusieurs parvinrent réellement à la même fortune que lui.

Les émigrés arméniens de plus humble condition ou de plus modestes désirs recevaient de Byzance le coin de terre qui leur

avait fait défaut dans leur pays. On les installait sur un fief dans la région voisine de la frontière arabe. Et là, moyennant le service armé et la surveillance des routes par où les invasions pouvaient venir, ils menaient la vie qui leur plaisait le mieux : beaucoup de horions à donner comme à recevoir, la chasse pour occuper les loisirs, des paysans pour cultiver les terres, une maison forte pour abriter la femme, les enfants et les biens, de temps à autre une grande expédition d'où l'on revenait chargé de gloire et de butin, il n'en fallait pas davantage pour attirer la masse des émigrants arméniens dans l'empire grec et pour l'y retenir par l'intérêt; — mais non pour l'y attacher par le sentiment et par la reconnaissance.

VI

Car l'Arménien n'a jamais pu fraterniser complètement avec le Grec. Si haut qu'il soit monté dans l'empire, si grande qu'y ait été sa fortune, si dévoués qu'y aient été les services rendus par lui dans l'armée ou dans l'administration, l'Arménien n'est jamais devenu un Byzantin comme un autre : il a gardé, au moins pour lui et dans sa vie intime, sa langue, ses habitudes, son costume et sa religion nationale; il s'est groupé avec les autres Arméniens, émigrés comme lui; au lieu de s'helléniser en Grèce, il a arménisé les pays grecs où il s'est installé; il est resté dans l'empire byzantin un élément étranger non assimilé et qui pouvait à l'occasion devenir dangereux.

Quand les Arméniens, parvenus au sommet de la hiérarchie grecque, fondaient sur leurs vieux jours le couvent ou l'église qui devait leur assurer bientôt l'indulgence divine, ils en fermaient soigneusement la porte, dans l'acte de fondation, au clergé grec dont ils se méfiaient grandement.

Ceux qui avaient reçu des fiefs militaires s'en absentaient pendant des années pour courir les aventures à leur profit. Pendant leurs vagabondages, l'empire restait désarmé contre les Arabes, dans les rangs desquels il n'était pas absolument rare de retrouver quelques-uns de ces Arméniens errants, singuliers vassaux de l'empire. Ailleurs, lorsqu'ils se trouvaient assez forts, ils assaillaient leurs voisins de nationalité grecque pour s'agrandir à leurs dépens ou pour mettre à leur place un de leurs compatriotes.

Un peu partout, ils avaient osé établir, à côté de l'évêque grec, en communion avec le patriarche de Constantinople, un évêque arménien spécial à leur confession et dont la présence insolite était particulièrement odieuse à l'Église, aux fonctionnaires et aux nationaux de Byzance.

N'avaient-ils pas aussi le front de soutenir à leurs voisins grecs dans l'empire qu'eux seuls avaient conservé, sur de nombreuses questions du dogme et du rituel, la véritable tradition de l'Église primitive; que la doctrine et les usages de l'Église grecque étaient sur plus d'un point de véritables hérésies ou tout au moins de bien dangereuses innovations; que leur autonomie religieuse était d'institution apostolique et par conséquent indiscutable; et qu'ils n'avaient à recevoir du patriarche de Constantinople ni ordres ni leçons.

De pareils procédés exaspéraient les Grecs, qui ripostèrent de la même façon. L'empereur confisqua les fiefs des Arméniens en rupture de ban; il pourchassa maintes fois les évêques arméniens, qui prenaient le titre épiscopal d'une ville de l'empire; il lui arriva même de vider un jour tous les couvents de l'Amanus, au Nord d'Antioche, d'ôter le froc à tous leurs moines pour leur imposer la casaque et l'épée du légionnaire byzantin. A la suite et avec l'aide d'empereurs si bien disposés à faire leur devoir, le clergé grec poursuivait par tous les moyens la soumission religieuse des Arméniens dissidents; quand les homélies ne suffisaient pas à les convertir, on les retenait en prison, on les emmenait à Constantinople, on les harcelait de discussions théologiques devant le synode patriarcal; au besoin on avait recours à la confiscation, aux menaces et aux voies de fait.

Le résultat de relations si peu cordiales fut déplorable : les Arméniens réfugiés dans l'empire se prirent pour les Grecs d'une haine vigoureuse, qui leur fut rendue par leurs hôtes. On ne la vit pas trop se traduire dans les faits tant que l'empire fut puissant et que les Arméniens y vécurent en une minorité relativement faible.

Mais quand l'annexion à l'empire au XI^e siècle de toute l'Arménie orientale eut amené sur le territoire grec les rois Ardzrouni ou Bagratouni de Van, d'Ani et de Kars; quand Byzance eut commis l'imprudence d'installer ces fugitifs, qui ne l'ai-

maient pas et dont elle ne fit rien pour regagner les cœurs, dans les pays d'Asie Mineure ravagés et rendus déserts par les guerres contre les Arabes; lorsqu'elle leur eut donné le gouvernement des régions comprises entre Mélitène, Tarse, Césarée et Sébaste, où les Arméniens étaient depuis longtemps de plus en plus nombreux; ceux-ci reconstituèrent dans les montagnes du Taurus et de l'Anti-Taurus des États arméniens tout aussi autonomes et encore plus hostiles aux Grecs que ceux qu'ils avaient perdus dans la région des sources de l'Euphrate.

Aussi, quand l'invasion des Turcs Seldjoucides devint menaçante, quand ils eurent pris à Manzikert en 1071 l'empereur de Byzance Romain Diogène, quand ils purent à leur aise envoyer leurs hordes dévastatrices par toute l'Asie Mineure, les Arméniens, au lieu de défendre l'empire, commencèrent par se séparer de lui et par se venger des Grecs.

Bien peu d'Arméniens pourtant poussèrent l'aveuglement de la haine jusqu'à guider les Turcs dans leurs terribles méfaits contre les chrétiens de l'Asie Occidentale. Mais ils ne purent pas se tenir de tirer de ceux qui les avaient persécutés une cruelle vengeance. Ils chassèrent tous les Grecs des pays du Taurus, de Cappadoce et de Cilicie, dont ils restèrent les seuls maîtres. Ils cessèrent de se considérer comme les sujets de l'empereur. Ils forcèrent le clergé byzantin à prendre à son tour le chemin de l'exil. Leur roi même, l'ancien roi d'Ani, infligea au métropolitain grec de Césarée une terrible mort : il le fit enfermer dans un grand sac avec un énorme chien, que ce malheureux avait appelé Armen, et l'on donna de grands coups sur le sac jusqu'à ce que les hurlements du chien et les cris de douleur de son maître eurent cessé. Cependant le roi d'Arménie, en homme pratique, faisait enlever tous les biens du défunt métropolitain par ses soldats, auxquels il accordait en outre la suprême satisfaction de pouvoir violenter les plus nobles dames grecques de la ville et des environs. Et le clerc arménien, qui nous a raconté ces horreurs, était si aveuglé par sa haine contre les Grecs, qu'il n'a pas trouvé nécessaire de clore son récit par un mot d'excuse pour son roi ou de pitié pour ses victimes.

Voilà comment, à l'heure du danger, lorsque les Turcs Seldjoucides enlevèrent l'Asie Mineure à l'empire grec, Byzance, au lieu de trouver des défenseurs dans les Arméniens qu'elle avait établis sur son territoire, les vit se dresser contre elle et contribuer au succès de ses féroces adversaires.

VII

Les Arméniens n'allèrent pourtant pas jusqu'à se donner aux Turcs : en même temps qu'ils abandonnaient les Grecs et qu'ils affaiblissaient par cette trahison la défense chrétienne de l'Asie Mineure, ils se retranchaient dans les vallées les plus escarpées du Taurus, où ils réussirent à tenir en respect les premiers flots de l'invasion Seldjucide. Ils eurent ainsi la possibilité de négocier avec le sultan des Turcs une capitulation qui, moyennant un tribut, le service armé et la reconnaissance de la suzeraineté turque, leur laissa leurs chefs, leurs armes, leurs villes et leurs forteresses, leur organisation politique et sociale, leur religion et leur clergé. Ils purent même se féliciter pendant un temps d'avoir changé de maîtres. Ils se trouvèrent bientôt dominer d'Arsamosate et de Karpout, au delà de l'Euphrate, jusqu'à Tarse en Cilicie, avec en outre, dans une région plus méridionale, les villes importantes d'Antioche, d'Édesse et de Césarée sur l'Oronte. Ils avaient alors pour chef unique un certain Philarète, qui avait réussi à remplacer leurs anciens rois, lorsqu'ils furent morts entre 1078 et 1080, à supplanter et à soumettre leurs autres chefs; sous lui, ils durent avoir un moment l'espoir de refaire sur cette terre d'exil un puissant État arménien et l'illusion d'avoir retrouvé une patrie capable de vivre et de se faire respecter.

Mais ce n'était qu'une illusion et qui ne dura pas longtemps. Les premiers coups furent portés à la nouvelle Arménie par les Arméniens eux-mêmes; ils furent incapables de se débarrasser de leur vieille habitude de se diviser et de se combattre, ils ne surent pas rester groupés pour être forts. Philarète vit ses meilleurs lieutenants braver son autorité dans leurs donjons, une partie du clergé le traiter en aventurier et en hérétique, les Arméniens restés dans la Grande Arménie user de leur influence sur les Arméniens ses sujets pour le combattre. Les Turcs n'eurent qu'à se présenter pour achever d'abattre sa puissance : on leur livra Antioche; Philarète se remit entre leurs mains, d'où il ne sortit plus; et les Arméniens de l'État qu'il avait fondé furent partagés entre plusieurs chefs nationaux.

Ils durent, pour vivre, se reconnaître les vassaux du sultan; mais ils n'étaient pas sûrs du lendemain sous un régime où ils

étaient sans cesse exposés à être les victimes sans appel possible de la brusque fantaisie d'un émir audacieux et avide. Ils étaient si malheureux qu'ils se rapprochèrent alors de Byzance, pourtant bien affaiblie depuis que les Normands de Sicile l'avaient attaquée; ils acceptèrent de nouveau, comme s'ils ne la haïssaient pas mortellement, ses directions, son or et ses titres.

VIII

Voilà de quoi comprendre avec quelle allégresse ils apprirent en 1097 l'approche des Croisés de Godefroy de Bouillon, de Tancrede, de Bohémond et de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse. Ils ne redoutaient rien de ces sauveurs latins, car ils connaissaient leurs frères, ces valeureux Normands, dont ils avaient tant de fois admiré la bravoure au service des Grecs; ils en avaient du reste avec eux plus de 8,000, autrefois confiés par l'empereur à leur chef Philarète; ils estimaient donc, en connaissance de cause, leurs goûts aventureux, leurs formidables coups d'épée, et leur peu d'amour pour les discussions théologiques et pour le prosélytisme religieux. Ils se portèrent avec enthousiasme au devant d'eux pour les guider à travers leurs montagnes et pour les ravitailler de leur mieux.

Ce fut le salut pour les Croisés. Ils arrivaient exténués par la traversée des déserts de la Cappadoce, où ils avaient fait les plus fortes pertes en hommes et en chevaux. Auraient-ils pu, sans les Arméniens, franchir le Taurus, la Cilicie et l'Amanus et arriver, je ne dis pas jusque sous Jérusalem, mais seulement devant Édesse et Antioche? L'histoire, qui ne s'occupe qu'e des faits, ne répond guère à ces sortes de questions conditionnelles. Et pourtant, c'est un fait que les Arméniens de Cilicie et du Taurus accueillirent avec enthousiasme la première armée des Croisés, qui parvint à son but; et c'est un fait aussi que toutes les autres armées, lancées par les Croisés à travers l'Asie Mineure, échouèrent, plus ou moins près du Taurus et de la Cilicie, lorsque les Latins se furent attirés la haine des Arméniens de cette région.

Donc les Francs et les Normands de la première croisade se sentirent réconfortés (et ils l'avouent dans leurs récits) quand ils arrivèrent « en Arménie », comme ils disent. Ils se laissèrent guider par ces coreligionnaires si accueillants; sous leur direction, ils gagnèrent le pays de Marach, ils parcoururent toute la

Cilicie, ils entrèrent dans Édesse et ils se présentèrent devant Antioche. Seulement ces farouches défenseurs de la Croix étaient d'obstinés pillards, qui n'avaient pas l'habitude de respecter le bien de qui ne pouvait le défendre. Ils s'aperçurent vite que les Arméniens, pour être de bons guides, d'excellents pourvoyeurs de leurs approvisionnements et des hôtes particulièrement aimables, n'avaient qu'une force militaire très restreinte; et que leurs compatriotes les Francs et les Normands, depuis longtemps au service de Byzance, puis des princes de l'Arménie, en constituaient la partie la plus solide. L'entente fut vite faite entre tous les Latins, entre les nouveaux venus et ceux qui les avaient depuis longtemps précédés dans le pays; et les Arméniens furent brutalement tirés de leur beau rêve. Le prince d'Édesse fut supplanté, puis mis à mort; les autres chefs de l'Arménie, qui avaient donné leurs filles aux chevaliers latins, durent se retirer dans leurs forteresses les plus reculées dans la montagne, subir la spoliation qui leur était infligée et attendre les événements, le retour du sort et la justice de Dieu.

Du coup, les succès des Latins furent arrêtés net : ils restèrent plus de sept mois devant Antioche; ils n'osèrent plus continuer leur marche en avant par l'intérieur du pays; ils ne se risquèrent à se diriger vers Jérusalem qu'en suivant la côte et après avoir reçu par mer les renforts des flottes italiennes; ils ne parvinrent à la ville sainte qu'en juillet 1099, deux ans presque après le moment où ils étaient arrivés au pied du Taurus et où il leur avait suffi de quelques semaines pour parcourir toute la Cilicie et toute la Syrie du Nord. Il est difficile de ne pas constater quelle grande influence eurent sur le succès et sur la marche des Croisés la présence d'abord, puis l'alliance et enfin l'hostilité des Arméniens du Taurus et de Syrie.

Ces derniers, instruits par l'expérience, s'arrangèrent pour décourager à tout jamais les Occidentaux, définitivement installés en Terre Sainte, de faire venir leurs renforts par le continent, à travers leur pays. Puis ils furent favorisés par diverses circonstances : l'affaiblissement des Turcs, amené par leurs divisions et par le succès de la Croisade, la renaissance de la puissance byzantine, qui gagnait de jour en jour vers eux à travers l'Asie Mineure, et la guerre ouverte qui éclata bientôt entre les Grecs et les Latins d'Orient. Tout cela permit aux Arméniens de reconstruire peu à peu leurs forces, de se faire reconnaître par les

Grecs d'abord une autonomie princière, puis par les Latins un titre royal. Et le nouveau royaume d'Arménie, avec ses villes de Tarse, d'Anazarbe, de Mopsueste et de Sis, manœuvra si habilement entre tous ses ennemis qu'il survécut aux expéditions en Syrie des empereurs byzantins de la dynastie des Comnènes, qu'il assista sans périr à la destruction de tous les États latins de Terre Sainte, et qu'il fut le dernier État chrétien de cette région à disparaître devant les hordes venues de l'Asie centrale.

Entre temps, les Arméniens avaient eu avec les Latins des relations beaucoup plus amicales et plus fécondes qu'elles ne le furent jamais avec les Grecs. Il y avait une grande analogie entre la noblesse militaire des Arméniens, telle que nous avons appris à la connaître plus haut, et la féodalité des chevaliers d'Occident. Les mariages se multiplièrent vite entre leurs maisons; le code des Latins de Terre Sainte devint à peu de chose près celui des Arméniens; le clergé latin sut vivre à côté de l'Église arménienne sans la persécuter comme le faisaient les Grecs; la littérature arménienne put briller alors d'un éclat qui est son principal titre de gloire; enfin les Arméniens se mirent à commercer avec l'Occident et à se répandre dans tous ses ports. Si bien que, quand cette nouvelle Arménie s'effondra à son tour sous les coups de la barbarie asiatique, l'histoire de l'Arménie et sa littérature furent assurées de ne pas disparaître à tout jamais de la mémoire des hommes, grâce aux écrits, à la vie et à la civilisation du royaume à demi latin de l'Arméno-Cilicie.

IX

Quant aux Arméniens, dispersés depuis lors en colonies plus ou moins denses dans toutes les parties du monde et sous les gouvernements les plus divers, ne vivant en groupes importants que dans les pays du Caucase, de l'Ararat et du Taurus, où ils étaient partagés jusqu'à hier entre la Russie, la Turquie et la Perse, incapables jusqu'ici de reconstituer nulle part leur nationalité autonome, ils n'ont perdu ni leur langue, ni leur religion, ni l'amour de leur race, ni leurs espoirs en l'avenir. C'est en vain que les Turcs ont essayé de supprimer la question arménienne en massacrant toute la nation : il reste un peuple arménien, qui

demande à la Société des Nations de le reconnaître, de le délimiter et de le protéger, parce qu'il a bien mérité de l'humanité.

Car il a tenu sa place, et une place honorable, dans l'histoire du monde civilisé; il a résisté aux Arabes et aux Turcs; il a mené pendant des siècles le gouvernement et les armées de Byzance; il a eu sur le sort des Croisades une influence, dont on peut discuter l'importance, mais qui n'est pas niable; il a trouvé le moyen de garder jusqu'à présent une originalité vigoureuse et bien tranchée; enfin, il reste un élément nécessaire et inévitable dans l'équilibre et l'avenir de l'Asie Occidentale.

L'ARMÉNIE

DANS

CERTAINES VERSIONS DE *BOVON DE HANTONE*,

PAR

GÉDÉON HUET,

BIBLIOTHÉCAIRE À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Les faits sur lesquels je voudrais appeler l'attention dans cette note n'ont qu'une valeur anecdotique, pour ainsi dire; ils méritent cependant d'être relevés dans une revue qui se propose de réunir ce qui concerne l'Arménie et les Arméniens dans les littératures d'Occident.

Le poème de *Bovon de Hantone* est anglo-normand d'origine : ce point peut être considéré comme solidement établi par les recherches de M. Stimming⁽¹⁾; mais cette chanson de geste, composée primitivement en Angleterre, a eu sur le continent un succès considérable; on en a des renouvellements français et elle a eu en Italie comme une seconde patrie; d'Italie le sujet est parvenu en Russie, où il a eu, jusqu'à nos jours, de la vogue comme livre populaire. — Notons que le poème anglo-normand, qui devait avoir tant de succès, n'est pas une œuvre bien ancienne : il est rempli de réminiscences de poèmes antérieurs.

Le sujet essentiel est : un fils qui tire vengeance du meurtre de son père. La mère de Bovon déteste son mari, Gui, comte de Hantone, plus âgé qu'elle; elle le fait tuer à la chasse par Doon, empereur d'Allemagne, puis épouse le meurtrier. Bovon (il est encore très jeune) fait à sa mère les reproches les plus sanglants, la menace même. Après des péripéties diverses et une scène violente — Bovon frappe Doon d'une massue — la mère ordonne à deux chevaliers de conduire Bovon dans un port et de le vendre

⁽¹⁾ *Der anglonormannische Boeve de Hantone zum ersten Male herausgegeben von Albert Stimming.* — Halle, M. Niemeyer, 1899, in-8° (*Bibliotheca normannica*, VII). — «Hantone» est Southampton.

à des marchands, s'ils en trouvent; sinon, ils doivent le noyer. Les deux chevaliers viennent à la mer et vendent l'enfant à des «Sarazins». Ceux-ci s'embarquent avec leur jeune esclave et des marchandises.

E par la mer les Sarazins tant de tens siglerent
Que en Egypte leur nef arriverent⁽¹⁾.

Le roi de ce pays s'appelle Hermine (Hermin ou Heremin); il est âgé et père d'une belle jeune fille, Josiane. Il achète Bovon et lui promet par son «dieu Mahun» la main de sa fille s'il veut se faire «paen» (v. 396), mais Bovon refuse. Le roi ne se fâche pas : Bovon le servira de la coupe à table. Dès lors nous assistons à une histoire d'amour, comme il y en a tant dans les chansons de geste : après un premier exploit du jeune Bovon (à ce moment âgé de quinze ans) Josiane devient amoureuse du jeune étranger. Cet amour augmente encore quand Bovon, mis par Hermin à la tête de ses troupes, repousse une invasion de Bradmond, roi de Damas, qui attaque Hermin, parce que celui-ci lui refuse la main de Josiane. Après la défaite de Bradmond, Josiane lui découvre son amour sans réticence (v. 670 et suiv.) : cela est conforme à l'idée que se font les auteurs des chansons de geste des princesses «sarrasines» (non chrétiennes) qu'ils mettent en scène⁽²⁾. Bovon s'efforce de calmer la jeune personne enflammée d'amour; celle-ci se met en colère et injurie Bovon; cependant, plus tard, une réconciliation a lieu. Mais le jeune héros est calomnié auprès du roi par deux chevaliers, qui l'accusent d'avoir déshonoré Josiane. Hermin, pour le perdre, l'envoie chez Bradmond, porteur d'une lettre, dans laquelle il prie le roi sarrasin d'enfermer le porteur dans une prison telle qu'on n'en entende jamais parler. Bovon porte la lettre et est, en effet, emprisonné. — De son côté, Josiane est mariée, malgré elle, au roi Yvon de Monbrant. — Les aventures subséquentes, fort romanesques, du couple et la façon dont Bovon venge le meurtre de son père, ne nous intéressent pas ici.

Ce qui nous intéresse, c'est ce royaume du roi «Hermine» ou «Hermin». Nous avons déjà dit qu'il est nommé deux fois «Egipte»; plusieurs fois, dans la seconde partie du poème

⁽¹⁾ V. 360, 361; le pays est de nouveau appelé «Egipte», v. 1365.

⁽²⁾ Ces avances faites à des chevaliers se retrouvent parfois quand il s'agit de princesses chrétiennes; cependant les exemples sont moins nombreux.

(v. 2782, 3066, etc.), la capitale s'appelle Abreford; enfin, deux fois (v. 3529, 3744) les habitants sont appelés « Hermins ». Je remarque de suite que ce nom, d'après Stimming, manque dans les traductions en anglais, en norrois et en gallois, et que, d'après le même éditeur, le texte original (anglo-normand) conservé a été remanié et retouché. — D'après Stimming, « Égypte » serait également une altération et le véritable nom du pays serait « Ermonie », appellation qui se retrouve dans l'ancienne traduction anglaise. Ce nom d'*Ermonie* ou *Ermenie* (aussi écrit *Parmenie*) se trouve dans le *Tristan* de Thomas. On n'est pas d'accord sur le pays que Thomas avait en vue; H. Suchier⁽¹⁾ croyait qu'*Ermenie* était la Bretagne française. Sans toucher ici au fond du débat, je fais observer que cette opinion me paraît difficile à soutenir en ce qui concerne le *Bovon de Hantone* anglo-normand. La mère de Bovon, qui est anglaise, veut se débarrasser de son fils, de façon qu'il ne revienne jamais; il n'est guère probable que les chevaliers, chargés de l'exécution de ses ordres, vendent l'enfant à des marchands qui naviguent vers la Bretagne française, pays situé tout près de l'Angleterre. Il est évident que les émissaires de la dame ont dû s'adresser à des marchands allant au loin : le qualificatif de « sarasins » qui est donné aux marchands qui achètent l'enfant prouve, du reste, que c'est bien là l'idée de l'auteur⁽²⁾. L'auteur de l'ancienne traduction anglaise (éd. Kölbing, v. 502 et suiv.) a également compris que l'enfant est vendu à des marchands d'un pays lointain, de « paenime » (*paenim*).

Le nom de *Hermin* est un dérivé d'un nom germanique, qu'on trouve dans les documents latins du moyen âge sous la forme *Hermo*, génitif *Hermonis*⁽³⁾. D'autre part, *Ermin*, dans les chansons de geste, signifie « Arménien » : cela est admis par tout le monde. Le nom de « Hermin » a-t-il fait songer aux « Ermins » et devons-nous expliquer ainsi les *Hermins* du texte anglo-normand, sujets du roi *Hermin*? (la question de savoir si cette mention des Hermins est le fait de l'auteur primitif ou d'un remanieur est, pour nous, d'intérêt secondaire). En tout cas, Hermin est représenté comme non chrétien, « païen » : cela ressort de l'épisode où il veut amener Bovon à abandonner sa religion pour celle de « Mahun ».

(1) Voir sa note dans *Der anglonormannische Boeve de Hauttone*, p. cxcv.

(2) Il est vrai que Suchier voyait dans ces marchands des *vikings* (voir la note citée); cette théorie me paraît fantastique, ainsi que tout le système de ce savant, qui voyait dans *Bovon de Hantone* une *Wikingersage* du x^e siècle.

(3) J'affirme ceci sur l'autorité de M. M. Prinet.

Les jongleurs qui, sur le continent, développèrent en de nouvelles rédactions le poème primitif, subirent l'influence de la consonnance *Hermin-Ermin*; en tout cas, les choses se présentent de manière à plaider en faveur de cette hypothèse. Dans la version représentée principalement par le manuscrit français 12548 de la Bibliothèque nationale, Bovon est vendu à un roi «Hermin» (v. 1644 et ailleurs), dont la capitale s'appelle «Aubefort», ce qui rappelle de suite l'Abreford du poème anglo-normand; une fois le royaume est nommé *Perse* (v. 1767), mais une autre fois *la grant terre Hermine* (v. 1931); ce pays est représenté nettement comme chrétien (v. 2406, Bovon va prier *au moustier Saint-Simon*) bien que les habitants soient qualifiés ailleurs de *Sarrasins* (v. 2720)⁽¹⁾.

Dans la version représentée par le manuscrit français 25519 de la Bibliothèque nationale⁽²⁾, Bovon est vendu en *Herminie*, où règne le roi Hermin (v. 742, 743). Il est à noter qu'ici encore le roi n'est plus païen; on peut en outre observer que, dans ces deux versions, la conduite et le langage de la fille du roi sont plus réservés que dans le poème anglo-normand; faut-il admettre que les auteurs ont imposé cette réserve à leur héroïne parce qu'ils la croyaient chrétienne? C'est possible, ce n'est pas sûr, car dans les versions italiennes, auxquelles nous passons maintenant, la fille du roi, bien que chrétienne, exprime de nouveau sa passion pour Bovon avec une singulière franchise, surtout dans la rédaction la plus ancienne.

Cette rédaction est un poème franco-italien, publié, d'après un manuscrit de Venise, par M. Rajna⁽³⁾. Dans cette version, Bovon (*Bovo*) s'enfuit; il est recueilli sur le rivage de la mer par des marchands qui le vendent à *Arminion*, roi d'*Armenia* (v. 402, 408; la capitale s'appelle *Armenia la città*, v. 446). Dans cette rédaction, ainsi que dans les deux autres versions italiennes dont nous parlerons à l'instant, il n'y a rien qui corresponde à la scène du poème anglo-normand où Hermin exhorte Bovon à se faire païen; pour l'auteur du poème, ainsi que pour ceux des deux autres versions italiennes, le roi d'Arménie était par conséquent chrétien. —

⁽¹⁾ *Der festländische Bueve de Hantone, Fassung II... herausgegeben von A. Stimming, Dresden, 1912, in-8°.*

⁽²⁾ *Der festländische Bueve de Hantone, Fassung I... herausgegeben von A. Stimming, Dresden, 1911, in-8°.*

⁽³⁾ *I Reali di Francia. Ricerche... per Pio Rajna, Bologna, 1872, in-8°, p. 493 et suiv.*

Drusiana (ou *Druciana*) la fille du roi devient de suite amoureuse de Bovo : je cite une scène caractéristique. Bovo est allé couper de l'herbe⁽¹⁾ pour le cheval Rondelo, qu'il a dompté et qui lui a été confié par le roi; revenant de la prairie, la tête ornée d'une guirlande d'herbe, il assiste à un tournoi, dont la main de *Drusiana* doit être le prix; l'idée lui vient de prendre part à ce tournoi, ce qu'il fait, revêtu d'une armure de fortune; il s'y conduit de manière à mériter l'admiration de *Josiane*. Le tournoi fini, il revient du côté des écuries; il se repose de ses fatigues sur l'herbe, toujours orné de sa guirlande. *Drusiana* vient l'y rejoindre; elle lui demande la guirlande, Bovo refuse de la donner; alors, dans un passage curieux, la jeune fille l'injurie, l'appelle *fiol de putana* et tient un langage menaçant : si Bovo ne lui donne pas la guirlande, elle déchirera ses vêtements et dira à son père qu'il a voulu lui faire violence; le roi le fera pendre (v. 526 et suiv.) :

Se tu no me averè quela çoia donar
Tuti li drapi me vederè squarçar;
Dirò a mi pare che me volivi sforçar;
El te farà cun' un laro apicar.

Devant cette menace, Bovo cède : il jette la guirlande aux pieds de la jeune fille. Celle-ci menace de nouveau⁽²⁾ et il est obligé de lui mettre la guirlande sur la tête; après quoi, elle lui jette les bras autour du cou et le baise (v. 545-546) :

E la polçela braço al colo li çità,
Estretamente qu'ela lo baxà.

Voilà le rôle singulier que fait jouer à une princesse d'Arménie un Italien du xiv^e siècle, sans aucune intention mauvaise, nous devons le croire, à l'égard de l'Arménie et des Arméniennes, mais pour obéir à une ancienne tradition épique; il est même possible qu'il ait suivi dans le détail un poème plus ancien, écrit en France.

Pour la suite des événements, le poème franco-italien est, en gros, d'accord avec les versions françaises dont nous avons parlé; Bovo est envoyé chez le « Soldan » avec une lettre traîtresse. —

(1) Il y a ici une lacune dans le poème franco-italien (après le v. 479) mais on la supplée aisément d'après les deux autres versions.

(2) V. 540 : *Ça me vederè vu tuta stracar*. J'avoue que le sens de ce vers me reste obscur (voir à la fin de l'article).

On retrouve la même histoire dans le poème toscan en *ottava rima*⁽¹⁾, qui a des rapports étroits avec le poème franco-italien. Le royaume s'appelle *Herminia*, le roi *Herminio*; le rôle de la fille du roi, qui s'appelle également *Drusiana*, est le même; cependant la scène d'amour et de colère, si brutale dans le texte franco-italien, est ici adoucie; le langage de *Drusiana* est vaguement menaçant. « Mettez-moi la guirlande sur la tête », dit-elle, « mettemela in testa ».

Se non faroti anchora certo stentare (fol. 8 b).

Nous arrivons enfin au récit des *Reali di Francia*, compilation en prose de la fin du XIV^e ou des premières années du XV^e siècle, œuvre d'un Toscan, Andrea da Barberino, qui eut en Italie un succès qui s'est prolongé jusqu'à nos jours. La source du livre IV des *Reali*, qui traite de « Buovo d'Antona » est, selon M. Rajna, le poème en *ottava rima* dont nous venons de parler. Aussi le récit ne présente aucune originalité pour le fond; mais il y a des traits curieux. Une des particularités d'Andrea, c'est la minutie avec laquelle il s'explique sur des points d'histoire et de géographie: il veut avoir l'air de tout savoir. C'est chez lui que nous trouvons pour la première fois des détails précis sur la situation de ce royaume d'*Ermenia* où Buovo est conduit. Après avoir raconté comme quoi les marchands accueillirent Buovo sur leur navire, l'auteur⁽²⁾ poursuit :

E andarono questi mercatanti a' porti di Spangna e poi a' porti di Marocco nel mare di fuori della terra; e poi entrarono allo stretto di Gibltauro⁽³⁾, e cercarono tutti i mercati d'Africa e d'Egitto e di Baruti e di tutta Soria, e poi furono in Cipri, e indi entrarono nel mare di Setalia⁽⁴⁾, e viddono Ermenia minore, e in questa Erminia vollono andare, perchè certi di loro erano di quello paese, e perchè à⁽⁵⁾ una città che si chiama Ermenias a' confini di Cilicia, presso al regno Femenoro, onde furono l'Amanzone anticamente. . . E così giusono al porto della città d'Ermenias, e Buovo vidde tanta gente in terra e tanti padi-

(1) *Libro chiamato Buovo de Antona*. Je me suis servi de l'édition de Venise, per Aluise di Torti, 1534, in-4°.

(2) *I Reali di Francia di Andrea da Barberino, testo critico per cura di G. Vandyelli*, volume II, parte II, Bologna, 1900, in-8°, p. 342-343.

(3) Gibraltar.

(4) Le golfe d'Adalia.

(5) Dans l'édition de Gamba (Venise, 1821, p. 253) : *vi era*.

glioni che coprivano tutta la riva del mare. Domandò che voleva dire quello. Fugli detto : « Questa è una fiera di mercatanti che dura un mese, e fassi de' due anni l'uno », etc.

On voit qu'Andrea da Barberino s'est efforcé de localiser avec quelque précision la ville d'Ermenias et qu'il a ajouté le détail des « pavillons » des marchands sur le rivage. — Les *Amanzone* sont naturellement les Amazones, dont la légende était placée par les Grecs en Asie Mineure.

L'auteur des *Reali* n'est pas seulement ami de l'exactitude (telle qu'il la comprenait), il avait en outre l'ambition de donner aux vieilles histoires qu'il remaniait un air élégant et courtois. Nous avons déjà dit que le poème en *ottava rima* avait adouci la scène de la guirlande; dans les *Reali*, cette scène est devenue galante et un peu mélancolique. Malgré les exhortations de Drusiana, Buovo n'ose pas lui poser la guirlande sur la tête et elle, de son côté, n'ose pas l'embrasser :

Aveva Buovo la ghirlanda dell' erba in capo, ed ella gliela adde-mandò. Disse Agostino [= Buovo] : « Questa ghirlanda non si fa per voi, però ch' ell' è da saccomanni. » Alla fine se la cavò, et posela in su una banchetta, e disse : « Se voi la volete, si ve la togliete. » Drusiana voleva che egli gliela ponesse in capo e di questo lo pregava, e pure temendo per vergogna, lasciò che non gliela volle porre in capo nè in mano, a Drusiana, ed ella lasciava per vergogna di gittargli le braccia al collo e di basciarlo.

Alla fine, elle prese la ghirlanda e posesela in capo, e tornò sospirando alla sua camera, e di e notte non aveva altro in cuore (édition Vandelli, p. 365).

Nous avons déjà rappelé que le *Bovon de Hantone* italien — probablement la version en *ottava rima* — a eu la fortune singulière de pénétrer en Russie et qu'il y survit encore aujourd'hui dans le livre populaire de *Bova Korolevitch*⁽¹⁾. Une étude détaillée de ce livre est en dehors de notre sujet; notons seulement qu'ici encore nous retrouvons le royaume d'Arménie, *Armianskoe tsarstvo*; le roi (*korol*) porte le nom singulier de *Zenzevei Andronovitch*⁽²⁾.

⁽¹⁾ On trouve un court résumé de ce livre dans A. RAMBAUD, *La Russie épique*, Paris, 1876, p. 429 et suiv.

⁽²⁾ Texte d'une édition moderne du livre populaire, reproduit littéralement dans D. ROVINSKII, *Rousskii narodnyia kartinki*, Saint-Pétersbourg, 1881, I, p. 84 et suiv. — Je laisse aux slavissants le soin de rechercher l'origine de *Zenzevei*; en tout cas, d'après M. Macler, ce nom n'a rien d'arménien.

Les faits réunis ici n'ont, ainsi que nous l'avons dit au début, qu'un intérêt anecdotique; on peut cependant remarquer qu'ils présentent une fois de plus un exemple de la tendance qu'ont les légendes à se préciser de plus en plus, à s'entourer d'un luxe de détails pseudo-historiques et pseudo-géographiques, qui leur était étranger au moment où elles faisaient leur première apparition.

P. S. Le sens du vers cité page 59, note 2, doit être : «Tu me verras déchirer (*stracçar* = *stracciare*) tous mes vêtements.» Drusiana répéterait la menace déjà proférée au vers 527 : *Tuti li drapi me vederè squarçar*. On sait que ces répétitions sont fréquentes dans les chansons de geste françaises aussi bien que dans les imitations italiennes.

NOTICES
DE MANUSCRITS ARMÉNIENS
OU RELATIFS AUX ARMÉNIENS
VUS DANS QUELQUES BIBLIOTHÈQUES
DE LA PÉNINSULE IBÉRIQUE
ET DU SUD-EST DE LA FRANCE,

PAR

FRÉDÉRIC MACLER,

PROFESSEUR À L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES.

I

AVANT-PROPOS.

Désireux de poursuivre mon enquête concernant les manuscrits arméniens ou relatifs aux Arméniens⁽¹⁾, je pus, grâce à une subvention de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, consacrer une partie de l'automne 1919 à visiter quelques dépôts du Sud-Est de la France et de la péninsule ibérique.

Pour ce qui est de la France, la tâche était facilitée par le *Cata-*

⁽¹⁾ Voir, dans mes publications, les ouvrages suivants : *Note sur quelques manuscrits arméniens avec reliure à inscription* (Paris, 1905); — *Mosaïque orientale* (Paris, 1907); — *Catalogue des manuscrits arméniens et géorgiens de la Bibliothèque nationale* (Paris, 1908); — *Études sur la miniature arménienne* (en collaboration avec le P. Séraphin Abdullah) [Paris, 1909]; — *Rapport sur une mission scientifique en Arménie russe et en Arménie turque* (Paris, 1910); — *Notices de manuscrits arméniens vus dans quelques bibliothèques de l'Europe centrale* (Paris, 1913); — *Miniatures arméniennes. Vies du Christ. Peintures ornementales, x^e-xvii^e siècle* (Paris, 1913); — *Notre-Dame de Billis...* (Paris, 1915); — *Histoire universelle*, par ÉTIENNE ASOLIK DE TARON, 2^e partie... (Paris, 1917); — *Notes latines sur les Nestoriens, Maronites, Arméniens, Géorgiens, Mozarabes, dans Revue de l'histoire des religions*, 1918, II, p. 243-260.

logue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Et cependant, malgré ce dépouillement méthodique, je fus assez heureux pour découvrir, notamment à Marseille, des documents fort intéressants, je dirai même importants, qui ne figurent dans aucun catalogue de manuscrits, ni dans aucun inventaire d'archives. Grâce à l'extrême obligeance de M. Joseph Fournier et de M. Busquet, je pus faire prendre copie de pièces inconnues jusqu'à présent, et qui jettent un jour tout nouveau sur les relations des Arméniens avec la France, et plus particulièrement avec la Provence, sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, c'est-à-dire sous l'administration habile et intelligente de Richelieu et de Colbert.

Avant de pénétrer en Espagne, j'avais eu soin de relever ce que l'on savait de documents arméniens ou relatifs aux Arméniens, susceptibles d'être conservés dans les dépôts hispaniques. Et cela se réduisait à fort peu de chose, le tout ne comprenant que des documents rédigés en espagnol et en latin. C'est donc tout à fait à l'aventure que je me mis à la recherche de documents arméniens.

Voici, d'après Victor Langlois, les documents intéressant l'Arménie et conservés en Espagne :

Au monastère de Poblet, en Aragon, à la date du 3 septembre 1380, une « lettre de Pierre IV, roi d'Aragon, au sultan d'Égypte, pour le prier de rendre la liberté à Léon VI, fait prisonnier avec sa famille » (*Revue archéologique*, 1859, I, p. 162-164).

Au monastère de Poblet, à la date du 3 octobre 1380, une « lettre de Pierre IV, roi d'Aragon, à l'amiral de la flotte égyptienne, pour le prier de s'intéresser à la délivrance de Léon VI » (*Revue archéologique*, 1859, I, p. 164-166).

A la date de 1383, un « Privilège de Don Juan, roi de Castille, accordant à Léon VI la seigneurie des villes de Madrid, de Villareal et d'Andujar. [Source perdue, autrefois aux archives de la ville de Madrid. . .] » (*Revue archéologique*, 1859, I, p. 166).

A Madrid, à la date du 2 octobre 1389 (archives de la ville de Ségovie), « Pouvoirs donnés par le conseil de la ville de Madrid à des commissaires chargés de demander au roi Léon, investi par don Juan, roi de Castille, de la seigneurie des villes de Madrid, de Villareal et d'Andujar, la conservation des privilèges dont ils jouissaient » (*Revue archéologique*, 1859, I, p. 220-221).

A Ségovie, à la date du 2 octobre 1389, « Privilège de don Juan I^{er}, roi de Castille, qui déclare que la donation de la ville de

Madrid, qu'il a faite au roi Léon, n'est valable que pour la vie de ce prince, et s'engage à ne plus distraire cette ville de la couronne, après la mort de Léon» (*Revue archéologique*, 1859, I, p. 222-224).

A Ségovie, à la date du 19 octobre 1389, un «Privilège octroyé par Léon VI aux habitants de la ville de Madrid, à la demande des procureurs nommés par le conseil de cette ville» (*Revue archéologique*, 1859, I, p. 224-226). Victor Langlois complète ainsi (*ibid.*, p. 226) cette note : «Le chroniqueur espagnol ajoute que Léon VI régna à Madrid pendant huit ans, et rebâtit les tours du château d'Alcazar real, qui étaient en mauvais état. Quintana (livre III, p. 317-318) raconte qu'à la mort de Léon VI, arrivée en 1393, la seigneurie de Madrid retourna à la couronne de Castille, par un acte du 13 avril 1391, la deuxième année du règne d'Enrique III, et cela, à la demande des Madrilènes. Gonzalès d'Avila rapporte la même chose en d'autres termes.»

Et Victor Langlois termine son édition des *Documents pour servir à l'histoire des Lusignans de la Petite Arménie* (*Revue archéologique*, 1859, I, p. 109-116, 143-166, 216-234) par cette conclusion : «Les documents relatifs à l'histoire du royaume d'Arménie sous les Lusignans se bornent aux quarante et quelques pièces que nous venons de publier. Le lecteur a pu remarquer que les documents, dont nous avons donné le texte, émanent tous des chancelleries latines ou occidentales, et que pas un texte arménien ne nous est parvenu. On ne remarque pas non plus dans cet ensemble de matériaux, des diplômes ou des chartes octroyés par les Lusignans aux peuples de l'Occident, parce que, à l'époque dont nous nous occupons, l'Arménie était ruinée déjà depuis longtemps, et son commerce avait été entièrement anéanti par les invasions successives des musulmans. Quoi qu'il en soit, nous avons été assez heureux pour retrouver beaucoup de pièces qui, jusqu'à présent, avaient échappé aux recherches, et qui viennent jeter un peu de jour sur cette période de l'histoire d'Arménie, à la fois orientale et nationale.»

Quelques années plus tard, en 1863, Victor Langlois traitait d'ensemble, dans son *Trésor des chartes d'Arménie* . . ., de tous les documents relatifs aux établissements fondés en Cilicie à l'époque de la dynastie roubénienne, et de ses successeurs, les Lusignan. Il signalait, chemin faisant, que «les rapports de l'Arménie avec les Catalans et les navigateurs barcelonais sont attestés par plusieurs

écrivains; et cependant, il n'existe, à notre connaissance, dans aucun dépôt d'archives de l'ancien royaume d'Aragon, de pièces relatives au commerce de l'Arménie avec les marchands de la péninsule ibérienne. Les seuls documents qui intéressent l'Arménie se trouvent aux archives de Barcelone, de Madrid et de Ségovie; ils ont trait à la captivité de Léon VI en Égypte et à son séjour en Espagne, lorsqu'il eut été rendu à la liberté par le sultan du Kaire. M. de Bofarull a fait connaître deux pièces nouvelles relatives à Léon VI dans la *Collection des documents inédits de la couronne d'Aragon* (LANGLOIS, *Le trésor des chartes d'Arménie*... , p. 11-12).

Ce même savant français publiait (*op. cit.*, p. 163) une note relative à un privilège commercial accordé par le roi d'Arménie aux Catalans⁽¹⁾, vers 1293, privilège dont l'original et les copies sont perdus et devaient se trouver dans les archives de Saragosse; — et p. 205-206 le texte espagnol, conservé aux archives de Ségovie, d'un *Privilège octroyé par Léon VI de Lusignan, aux habitants de la ville de Madrid, à la demande des procureurs nommés par le conseil de cette ville*, à la date du 19 octobre 1389. Je propose ci-après une traduction française de ce document espagnol.

Enfin, en 1869, Édouard Dulaurier publiait, dans le *Recueil des historiens des Croisades*... *Documents arméniens*, t. I, p. 739-740, une *rectification et addition* relative à la date d'un second voyage de Léon VI en Espagne; puis il donnait, p. 740-743, le texte espagnol de trois documents concernant le séjour du roi Léon VI d'Arménie, à la cour de Jean I^{er}, roi de Castille :

1° Délibération du conseil municipal de Madrid, nommant trois commissaires chargés d'aller prêter serment de foi et hommage au roi d'Arménie, investi par Jean I^{er} de la seigneurie viagère des villes de Madrid, Villareal et Andujar, et lui demander le maintien de leurs franchises et privilèges;

2° Procès-verbal de cette prestation de foi et hommage;

3° Confirmation par le roi d'Arménie des franchises et privilèges des habitants de Madrid⁽²⁾.

⁽¹⁾ «Les Catalans avaient des consuls en Arménie, avant l'année 1379, car nous connaissons une charte de Pedro IV, roi d'Aragon, qui approuve et confirme la nomination de consuls catalans en Arménie» (cf. Victor LANGLOIS, *Le trésor des chartes d'Arménie*... [Venise, 1863], p. 100-101).

⁽²⁾ Voir en outre, dans *Revue de l'Orient latin*... , tome XI, 1905-1908, p. 1-6, l'article intitulé *Jacques II, roi d'Aragon et Oschin, roi de la Petite*

Les sondages pratiqués, par correspondance, au Portugal ont donné un résultat négatif. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas de documents arméniens ou relatifs aux Arméniens dans les dépôts de manuscrits ou d'archives de la république portugaise. J'entends dire par là que toutes les demandes que j'ai adressées aux personnes compétentes du Portugal ont reçu des réponses négatives.

La chose ne doit pas surprendre. Jusqu'à l'utilisation de la vapeur pour la navigation maritime, les Arméniens sont restés un peuple méditerranéen. Et si l'on trouve des traces de leur passage ou de leurs séjours en Italie, en France, en Espagne, on comprendra sans peine qu'ils n'aient pas été attirés vers l'Atlantique. Dans les nombreux documents que j'ai consultés (le dépouillement bibliographique auquel je me suis livré est forcément incomplet), je n'ai trouvé qu'une seule mention d'un Arménien s'aventurant sur les flots de l'Océan : Martiros d'Erznka avait entendu parler des découvertes de Christophe Colomb; il voulut lui aussi découvrir de nouvelles terres; il partit d'Arménie, traversa toute l'Europe et prit part, à la fin du xv^e siècle, à une expédition maritime de Biscayens en quête de nouveaux continents⁽¹⁾. Peut-être trouverait-on dans les archives de Saint-Jacques de Compostelle ou d'autres sanctuaires du nord de l'Espagne quelques traces du passage de Martiros. Il voyageait à pied, il était hospitalisé dans les couvents; rien d'étonnant à ce que l'on découvre un jour la mention d'un séjour qu'il fit dans l'un quelconque des monastères ou des sanctuaires qu'il visita.

Je bornerai là ces indications bibliographiques, et je passerai de suite à la description des documents que j'ai vus en Espagne et dans le Sud-Est de la France.

Arménie (1319-1320). Ce sont cinq documents latins, conservés aux archives d'Aragon, à Barcelone, découverts par B. Tchouboukdjian et imprimés par K. J. Basmadjian. Le numéro II est une demande adressée par Jacques II à Ochin pour obtenir de lui, pour l'église de Tarragone, des reliques de sainte Thècle.

⁽¹⁾ Cf. SAINT-MARTIN, dans *Journal asiatique*, 1826, p. 321-373, et *Revue de l'Orient*, 1862, p. 398-406. Le texte arménien de ce voyage, fait de 1488 à 1491, se trouve à la Bibliothèque nationale de Paris, département des manuscrits, fonds arménien n° 308, fol. 162 et suivants. Ce manuscrit date du xvii^e siècle. — Voir également *Un obispo armenio en Guipúzcoa en el siglo xv*, dans *Euskal-Erria*, Revista bascongada... t. LIV (1906), San Sebastian, p. 441-443.

SIMANCAS.

ARCHIVES DE CASTILLE.

M. Julian Paz, directeur du département des manuscrits de la *Biblioteca nacional* de Madrid, a eu l'heureuse idée, durant son séjour à Simancas, près de Valladolid, de dresser un inventaire méthodique des trésors conservés dans ces vieilles archives de Castille; il a même publié une partie des fiches qu'il a relevées, sous le titre de *Archivo general de Simancas. Catalogo II. Secretaria de estado...* (Wien, 1912) [*Aus dem Archiv für österreichische Geschichte*, 103. Band, I. Hälfte, separat abgedruckt]; à la page 43 de cette publication, M. Paz cite, pour l'année 1596, *Secretaria de Estado*, L^o 703, une *Carta de Simeon Can, Rey de Georgianos à S. M. en caracteres armenios*.

Je m'empressai de faire la connaissance de M. Juan Montero, directeur de l'*Archivo general de Simancas*, qui, sur la recommandation de M. Julian Paz, voulut bien me faire photographier ce document. Il poussa l'amabilité jusqu'à me signaler que ce document arménien était accompagné d'un similaire, en grec, dont j'obtins également une photographie. Enfin M. Montero eut l'extrême obligeance de copier deux documents espagnols qui figurent dans la même liasse (L^o 703) et qui se donnent, l'un comme la traduction du texte arménien, l'autre comme celle du texte grec. Ces quatre documents présentent un réel intérêt historique et je les reproduirai intégralement ici même.

Ce document arménien de Simancas est une lettre adressée par Siméon, roi de Géorgie, à Philippe II, roi d'Espagne, pour le prier, en sa qualité de chef de la catholicité occidentale, de faire l'impossible pour s'unir à d'autres potentats européens et de former une nouvelle croisade, à l'effet de délivrer les chrétiens d'Orient de la tyrannie turque et à les aider à reconquérir le saint sépulcre de Jérusalem. De son côté, Siméon informe Philippe II qu'il a constitué une ligue avec Alexandre, roi du Levant⁽¹⁾, et avec Chah

⁽¹⁾ Cette expression désigne, je suppose, Alexandre, le roi de Kakhéti; ce royaume géorgien se trouvait effectivement à l'Est de Tiflis, capitale de Simon. Deux historiens arméniens du xvii^e siècle mentionnent ces rois de Géorgie. Zakaria le Diacre (*Mémoires historiques sur les Sofis*) rapporte que du temps

Abas, roi de Perse⁽¹⁾, pour marcher contre les Turcs qui, depuis 14 ans, c'est-à-dire depuis 1582, font subir les plus durs traitements aux chrétiens d'Orient.

Si la flotte ottomane avait été, non pas détruite, mais défaite par don Juan d'Autriche, à la bataille de Lépante, 1571, les Turcs ne tardaient pas à relever la tête et à molester leurs sujets chrétiens. Aussi songeait-on, à la fin du xvi^e siècle comme au début du xx^e, à se débarrasser de cette plaie que l'on dénomme le régime ottoman. Dans son *Histoire de Philippe II* (Paris, 1882, t. II, p. 206), H. Forneron rappelle qu'après la victoire de Lépante, « don Garcia de Toledo, gagné par l'allégresse universelle, s'écria : « Il faut maintenant conquérir Jérusalem ! » La Grèce frémissante attendait son libérateur ; les chrétiens de Morée couraient déjà aux armes ; la colère, la terreur troublaient le Divan... » Et, quelques années plus tard, Forneron mentionne (*ibid.*, t. IV, p. 281) que « Clément VIII avait dès 1593 dirigé sur Madrid une mission qui, sous le prétexte de demander à l'Espagne des secours contre les Turcs, devait suggérer la première pensée d'une réconciliation avec la France ; puis il avait en 1595 envoyé son neveu Giovanni Francesco Aldobrandini près de Philippe ».

Ces tentatives n'avaient pas abouti, et c'est de Tiflis que devait venir un nouvel appel en faveur des chrétiens opprimés par les Turcs.

Le roi de Géorgie, Simon ou Siméon, n'est pas un inconnu

de Sélim et de Baïazid (1558), « il y avait en Ibérie un roi nommé Simon qui, à la nouvelle de la venue de Baïazid auprès du chah, comprit qu'il lui était absolument impossible de résister, et se rendit volontairement auprès de Thahmaz, en 1025 (samedi 29 octobre) = 1575 ; cependant Alexandre, roi de Cakheth, lui envoya comme otage, son fils Constantin qui resta là, en même temps que Simon ». Cf. M. BROSSET, *Collection d'historiens arméniens...* (Saint-Petersbourg, 1876), II, p. 9. — Les renseignements d'Arakel de Tauris (*Livre d'histoires*) sont plus circonstanciés : « Les rois d'Ibérie avaient aussi l'intention de livrer leur pays au Persan, parce qu'ils avaient trop à souffrir des Osmanlis, qui, non contents de les persécuter, avaient enlevé le grand Simon-Khan, leur roi, l'avaient emmené à Constantinople [1600] et privé de la vie... En outre, les monarques ibériens avaient de nombreux otages à la cour de Perse : c'étaient la fille et le fils de Simon susmentionné, roi de Tiflis ; Constantin, fils d'Alexandre, de Cakheth... » ; cf. BROSSET, *op. cit.*, t. I, p. 275 ; voir *ibid.*, p. 283 et 316 : « Ensuite Chah-Abas, avec toute son armée, partit d'Indja et vint à Tiflis, où il entra en ami et sortit de même ; car la paix régnait entre les Persans et les Ibériens. »

⁽¹⁾ Abbas I^{er}, le Grand, chah de Perse, 1587-1629, transporta les Arméniens de Djouffa et de la vallée de l'Araxe à Ispahan, 1604, pour enrichir

pour les orientalistes. Michel Tamarati (*L'Église géorgienne...*, Rome, 1910, p. 468-470) rappelle comment Louarsab, roi de Géorgie, mourut en combattant les infidèles. « Son fils, Simon I^{er} (1558-1600) ne fut pas moins vaillant dans ses luttes contre les infidèles, ni moins pieux dans sa vénération pour le pape. De lui aussi nous n'avons qu'une seule lettre⁽¹⁾ adressée au pontife romain, dans laquelle il résume son histoire. » Dans cette lettre datée de 1578 par Tamarati (*op. cit.*, p. 470), Siméon raconte qu'il n'a cessé de combattre avec les farouches Ottomans; « nous avons perdu plusieurs batailles, et vous avez sans doute déjà appris ces tristes et affreuses nouvelles... Je me sacrifierai moi-même et mon fils, encore en bas âge, je répandrai tout mon sang jusqu'à la dernière goutte, pour la cause de mon Dieu le Christ crucifié... Vous qui êtes le chef de toute la chrétienté, prêtez votre force et votre secours aux peuples chrétiens, sauvez-les, et que Dieu vous accorde en retour le Royaume céleste... »

Je suppose que le pape ne répondit pas à l'appel des chrétiens d'Orient et c'est pourquoi, quelques années plus tard, en 1595, le même roi de Géorgie, Siméon, s'adressa au roi très catholique, Philippe II d'Espagne⁽²⁾.

Il est intéressant de relever que le roi de Géorgie, s'adressant à Philippe II, n'ait pas écrit en géorgien. Il a préféré faire usage de l'arménien, langue considérée alors comme plus véhiculaire; puis il a fait accompagner cette lettre arménienne d'un double en grec, pour le cas où l'on n'aurait pas compris l'arménien à la cour d'Espagne. Le document arménien mesure 28 × 18 centimètres; il est écrit sur papier satiné et compte 32 lignes en écriture *notragir*. Le document grec, sur même papier, mesure 20 × 18 centimètres et compte 30 lignes.

La double expédition en espagnol de ces deux documents que M. Montero a eu la gracieuseté de me signaler, et de copier à mon intention, existe à Simancas. Je donne ci-après le texte de ces précieux monuments historiques.

sa capitale, battit les Turcs à Bassorah en 1605, leur prit le Chirvan et le Kurdistan, 1611. Partisan de la doctrine chiïte, il s'allia volontiers à des rois chrétiens, pour combattre les Turcs hanéfites.

(1) Nous en connaissons maintenant deux, celle adressée au pape et publiée par Tamarati, et celle adressée à Philippe II, que j'ai trouvée à Simancas et que je publie ci-après.

(2) Siméon fut fait prisonnier par les Turcs, emmené en 1600 à Constantinople où il resta en captivité pendant plusieurs années et mourut en prison. Cf. TAMARATI, *L'Église géorgienne...* (Rome, 1910), p. 470.

Handwritten text in a cursive script, likely a letter or official document. The text is written in a dark ink on a light-colored paper. It begins with a large, ornate initial 'L' and continues with several lines of text. The script is dense and characteristic of the 17th or 18th century. There is a circular stamp or seal on the left side of the page, partially overlapping the text. The text appears to be in French or a similar language, given the context of the caption.

Lettre de Siméon, roi de Géorgie, à Philippe II, roi d'Espagne.

(Simancas, Archivo general, n° 703.)

Simancas. Archivo general. Secretaria de Estado, L^o 703.

Ի յանունն տն մերոյ յսի քսի գրեմ զայս նամակ սիրոյ 1
 և համբոյր սբու թե. առ թագաւոր
 ըզ թագաւորաց. և գլուխ յամ հաւատացելոցս ի քս 2
 և իշխող և պարծանք յամ թագ
 աւորաց և քրիստոնէիցս ի քս. ով սբ թագաւորդ ուէ 3
 ֆոխիւբէ. ընկալ զայս թուղթս.
 Ի բո ծառայէս. առ ոտս քո խոնարհիմ և զգլուխս 4
 ինեւրքև ոտից քոց դնեմ. և ապայ դբեր
 ան իմ բանամ և խաւսիմ խոնարհու թք իբրև զծառայ 5
 տն իւրոյ. և եթէ իքոն մեծութեդ.
 և փառաւոր թագաւորութեդ հրամանք տաս խաւ 6
 սելոյ իբրև զծառայ առ ոտս քո. ես սիմ
 էոն խանս կուրճիստանու որ եմ ի վր յերկրի իմ 7
 յիշխեցող. գիտութի լիցի քոն վեհ իմաստութեդ.
 որ այս քան ժամանակ ի թուրքի հեան ի մէջ նեղու 8
 թե կայեաք. այս ժամանակիս կու հայեաք. թէ
 քրիստոնէից թագօրութի ի ոտք ելանէ և շարժի. 9
 հիմի մեծ գոհութի և փառք անմահ թագ
 աւորին յսի քսի. որ ետ գաւրութի և հզաւր կարո 10
 դութի քոն մեծ թագաւորութեդ և
 և յիշխանութեդ. և քոն սիրելի մայիսդադ չեզար 11
 ինփիռադուրին, որ զմեզ մեծարեց և ողարկեց
 առ մեզ թուղթ և գիր սիրոյ և միաբանութե. վս յամ 12
 հաւատացելոցս իքս. որ զայս այլ յազգի
 և զթշնամի հաւատոց զթուրք ազգս ի միջոց վերաց 13
 նելոյ. նայ ես սիմէոն խանս կուրճիստանու. ալէք
 սանտր խան լուանդինոյ. շահ ապաս փերսիանին. 14
 երեսնքս միաբան եցաք. և խորհուրդ և թա
 տալիւ արարաք. որ մենք այլ հիմակուց իվեր առաջ 15
 գանք և զթուրքի գլուխն կոտորեմք. և զսբ
 յերուսաղէմ և զքրիստոնեայքն ի թուրքի ձեռաց 16
 ազատենք. հիմի քոն մեծ թագաւորութեդ

- 17 խնդիրք աղաչանք պաղատանք կանխմ. որ մայիսդ աղ
 չեղարին մէջք լինիս. և չի թողուս որ թուրքի
- 18 Տեսն պարզութի անէ որ մեզի նեղութի չի գայ.
 հաւասար մեր ազգին և ամբարիստոնէից. զի
- 19 մինչև ի մահ էս և իմ յիշխեցողքն վս. քսի հաւատոցն
 դարչարանքն և զմահ իյանձեմք աուեր.
- 20 որ մեր ժամանակաւն տեսանեմք զսբ. յէղմ և գբսի սբ
 գերեզմանն. ի բրիստոնէից ձեռն ի թագաւ
- 21 որութի. և եթէ զքո ծառայդ զսիմոն (sic) խանս
 հարցման արժան առնես նայ կամ ւայ ողորմութքն.
- 22 հաստատ ի վերջ հաւատոցս բրիստոնէութե. և
 մինչև ցմահ չարչարիմ վս. քսի սիրուն. և բոին
- 23 մեծ թագաւորութեդ. և վս մայիստատ չեղար ի
 նիւեռաղուրին. որ առաջն մեզի թուղթ և իս
- 24 աւսբ ողարկեց. և զմեզ ի ոսից վերայ կանցուց վս
 բրիստոնէից համար : ի բոյն մեծ թագաւորու
- 25 թեդ խնդիրք աղաչանք կառնեմ որ զիս չի մոռանաս
 ի քո ծառայութի և զիս անտես չառնես
- 26 թղթիւ կամ բանիւ. և զայս թղթի պատասխանս ի
 թղթի բերաւղն տաս գայ յիս հասանի.
- 27 որ էս այլ ուրախանամ և իմ յերկիրս. և դարձեալ ի
 փերսիանի թագաւորն ապսպրես զիւ
- 28 որ միաբան լինիմք ու լաւ բան հոգամք վս. բրիստոնէից
 համար. ու տայիմ զիս չի մոռ
- 29 անաս. թէ բանիւ եւ թէ թղթով մաւտառիս ծանու
 ցանես որջ լեր ի տր ողջունեալդ
- 30 ի հոգոյն սբոյ թագաւորդ թագաւորաց. բաւ է բոյն
 վեհ և մեծ իմաստութեդ :
- 31 գրեցաւ թուղթս յերկիրն կուրճիստան ի թագաւո
 րանիստ քաղաքն տրփիսիս. ի թվ. հայոց. Խ. խ. ե.
- 32 աւգոստոս. ամսոյ : Ժդ : —

TRADUCTION.

Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, j'écris cette lettre d'amitié accompagnée d'un baiser de sainteté à toi, roi des rois, et chef de tous

les croyants dans le Christ, [à toi] dominateur et honneur dans le Christ de tous les rois et de tous les chrétiens. O saint roi, Rè Phoilibé⁽¹⁾, reçois cette lettre de ton serviteur. Je m'incline à tes pieds et je mets ma tête sous tes pieds. Ensuite j'ouvre la bouche et je parle avec humilité, comme un serviteur à son maître.

Et si ta Grandeur et ta glorieuse Royauté donne la permission de parler, comme un serviteur à tes pieds, moi, Siméon, khan de Kourdjistan⁽²⁾ (Gourdjistan), qui suis régnant sur mon pays⁽³⁾, que ta grande sagesse sache que, depuis longtemps, nous étions dans la détresse du fait du Turc⁽⁴⁾; nous attendions le moment où la royauté des chrétiens se dresserait et se mettrait en mouvement; maintenant, grande action de grâce et gloire au roi immortel Jésus-Christ, qui donna la force et la grande puissance à ta grande royauté et principauté, et à ta (*sic*) chère Majesté César imperator (l'empereur), qui nous honora et nous envoya épître et lettre d'amitié et d'union [adressée] à nous tous, les croyants dans le Christ⁽⁵⁾: que ces étrangers et ennemis de la foi, la nation turque, doivent être supprimés.

Et moi, Siméon, khan du Kourdjistan, Alexandre, khan du Levant⁽⁶⁾,

(1) Philippe II, roi d'Espagne, 1556-1598, se considérait comme le représentant légitime du catholicisme. Rè Phoilibé reproduit la forme espagnole: Re Felipe. Le *p* intérieur est noté au moyen de l'arménien *բ*, suivant la prononciation occidentale qu'on retrouve dans la transcription grecque de Δεχισ-νὲλ (ci-dessous); le *oi* est évidemment un essai un peu gauche pour noter l'e de la première syllabe espagnole de Felipe.

(2) «Ce n'est que depuis l'ère vulgaire qu'au mot *Ibérie* on a substitué celui de *Géorgie*. On n'est pas d'accord non plus sur l'étymologie de ce mot. Les Orientaux ont appelé, dans tous les temps, ce pays du nom de *Gourdjistan*. Les Géorgiens lui donnent aussi celui d'Ibérie; mais le nom le plus ancien qu'ils lui aient donné est celui de *Sacartvelo*.» Cf. Michel TAMARATI, *L'Église géorgienne, des origines jusqu'à nos jours*. . . (Rome, 1910), in-8°, p. 10.

(3) D'après une tradition assez ancienne, le vrai roi de Géorgie est le Christ. Le roi terrestre n'est que son lieutenant. Siméon fait sans doute ici allusion à cette tradition.

(4) Les Turcs commencèrent leur invasion en Géorgie à la fin du xi^e siècle. Ce pays eut ensuite à subir les invasions des Mongols. Le roi Alexandre I^{er} (1407-1442) eut le tort de partager son royaume entre ses trois fils; ce qui provoqua la naissance de trois royaumes rivaux, le Karthli, le Kakheth et le Gouria. Dès le début du xvi^e siècle, la partie orientale de la Géorgie fut soumise par les Sophis de Perse, tandis que la partie occidentale tombait sous le joug ottoman. Les Turcs avaient achevé la conquête du pays en 1589. Au commencement du xvii^e siècle, Chah-Abas reprit aux Ottomans la Géorgie turque et la fit passer sous la domination persane.

(5) Je n'ai pas encore trouvé le texte de cette lettre de ce César à Siméon. Tamarati (*L'Église géorgienne*, Rome, 1910, p. 468, n. 2) observe également qu'il n'a pas retrouvé le texte d'une lettre adressée par le pape au roi de Géorgie.

(6) Cf. *supra*, p. 68, n. 1.

Chah Apas de Perse⁽¹⁾, nous trois, nous sommes unis. Nous avons tenu conseil et délibéré que, dès maintenant, nous nous mettions en avant et que nous cassions la tête du Turc, et que nous libérions la sainte Jérusalem et les chrétiens des mains des Turcs. Maintenant, je demande, je prie, et je supplie que tu intercèdes auprès de Sa Majesté César, pour qu'Elle ne fasse pas la paix avec le Turc, afin qu'il ne puisse pas nous créer des difficultés, à notre nation et à tous les chrétiens.

Car, moi et mes seigneurs, nous nous sommes engagés jusqu'à notre mort, à supporter les supplices et la mort pour la foi du Christ, afin de voir, de notre temps, la sainte Jérusalem et le saint tombeau du Christ, aux mains des royautes chrétiennes. Et si tu juges digne d'interroger moi, ton serviteur, Simon (*sic*) khan, [je répondrai que je suis] par la grâce de Dieu, ferme sur ma foi chrétienne, et je supporterai les supplices jusqu'à la mort pour l'amour du Christ et pour ta grande royauté, et pour Sa Majesté César imperator, qui le premier nous adressa lettre et parole, et nous fit lever pour [la cause des] chrétiens.

Je demande et je prie ta Grande Royauté de ne pas m'oublier pour ton service et de ne pas me délaisser en lettre ou en parole. Et la réponse à cette lettre, donne-la au porteur, et elle me parviendra, et je me réjouirai dans mon pays.

Recommande encore au roi de Perse⁽²⁾ que nous soyons unis et que nous fassions de bonnes choses pour les chrétiens. Et ne m'oublie jamais; mets-moi au courant de tout en parole et par lettre. Sois vivant dans le Seigneur, roi des rois, salué par le saint Esprit. Cela suffit pour ta haute et grande sagesse.

Cette lettre fut écrite dans le pays de Kourdjistan, dans la ville résidence Tephkhis⁽³⁾, l'an des Arméniens 1045 (= 23 octobre 1594-22 octobre 1595 de J.-C.), le 14 du mois d'août.

⁽¹⁾ Cf. *supra*, p. 69, n. 1.

⁽²⁾ Chah Abbas I^{er}, le Grand, 1587-1629. Il était chiite, donc ennemi religieux des Turcs.

⁽³⁾ Ou Tiflis, capitale de la Géorgie, du v^e siècle à 1801, date à laquelle cette ville fut cédée à la Russie par le dernier roi de Géorgie. — Théophanes de Byzance (vi^e siècle) est le premier auteur grec qui mentionne cette ville, sous la forme Τεφλίς; cf. SAINT-MARTIN, *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*. . . (Paris, 1819), II, p. 224. — Le mot arménien Tephkhis se prononce dans une partie des parlers Dephkhis, forme qui explique la graphie du début du mot grec Δεχισνέλ (*infra*, p. 76), devenu de Chisneil dans la traduction espagnole.

TRANSCRIPTION DU DOCUMENT GREC.

Simancas. Archivo general, L^o 703.

Ἐν ὑνόματι τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ

Γράφω τὸ τῆς ἀγαπήσεως εἰρηνικὸν γράμμα, πρὸς σέ τὸν 1
 βασιλέα τῶν βασιλευόντων, καὶ παντὸς τοῦ χριστιανισμοῦ
 κορυφαῖον· ἀρχὴν τε καὶ γέρας τῶν ἐν Χριστῷ πιστῶν βασι- 2
 λέων, ᾧ ἀνάκτων Φειότατε Φίλιππε· δέξαι τοιγαροῦν τὸ παρὸν
 μοῦ τοῦ δού-

λου σου γράμμα. Καὶ πρῶτον μὲν ταπεινῶς ὑποτιθεῖς μου τὴν 3
 κεφαλὴν τοῖς ποσὶ σου, ἐφεξῆς ἀνοίξω τὸ σίγμα, καὶ

λαλήσω ἐν ταπεινότητι ὡς ἔθος δούλῳ πρὸς δεσπότην· καὶ 4
 εἰ συγχωρητέον μοι ὡς δούλῳ παρὰ τῆς σῆς ὑπερτάτου καὶ πανεν-
 δόξου βασιλικῆς μεγαλότητος λαλήσαι, ἐγὼ Συμεῶν ὁ γεωρ- 5
 γιανῶν δεσπότης καὶ ἀρχηγός, ὁ καὶ κρατῶν τοῦ ἐμοῦ βα-
 σιλείου, ἐνώτιζω τῇ σῇ ἐργηγόρῳ καὶ πολυομμάτῳ φρονήσει 6
 τε καὶ συνέσει, ὡς ὅτι ὑποτελεῖς ὄντες ἡμεῖς τῷ τούρκῳ, κα-

τὰ τὸ νῦν καιροῦ προσεδοκοῦμεν εἰ τυχὸν ἐγερθοῖεν οἱ χρισ- 7
 τάνυμοι τῶν ἀρχόντων κατὰ τοῦδε τοῦ τυραννοῦντος. Τανῦν εὐ-
 χαρισίως τε καὶ δεδοξασμένους εἶη ὁ αἰώνιος παμβασιλεὺς ἡμῶν 8
 Ἰησοῦς ὁ χριστός, ὁ δοὺς δύναμιν καὶ ἰσχὺν τῇ Γαληνότητί σου
 ἅμα

καὶ τῷ προσφιλεστάτῳ σου καίσαρι, κυδαίνων τὸ αὐτοκρατο- 9
 ρικὸν καισαριαῖον κράτος, ὅσῃς αὐτοκράτῳρ κατηξίωσεν ἡμᾶς τε
 καὶ πάντας χριστιανούς λαβεῖν παρ' αὐτοῦ γράμματα προ- 10
 τρεπτικά, εἰρηνικά τε καὶ πάμφιλα ἐπὶ ἐνώσει καὶ συνδέσμῳ
 πάντων

ἡμῶν· ὅπως τὸ τῆς χριστιανῶν πίστεως ἐχθίστον καὶ ἀπάν- 11
 θρωπον τῶν τουρκῶν γένος δυνηθείημεν ἐξελάσαι καὶ ἀφανίσαι· ἡ-
 μεῖς τε ὁ γεωργιανῶν δεσπότης Συμεῶν καὶ Ἀλέξανδρος ὁ 12
 τῶν ἀνατολικῶν δεσπότης, ἔτι καὶ Σκιαβὸς ὁ Περσῶν, οἱ

τρεῖς ἅμα ἐφ' ἐνὶ ἐνωθέντες Φελημάτι καὶ γνώμῃ, διαλογι- 13
 σάμενοι διωρίσαμεν εἰς τὸ ἐξῆς διαμάχεσθαι τῷ τούρκῳ, καὶ
 καταβαλεῖν

τὸ κέρας αὐτοῦ, ἐπὶ ἐλευθερίᾳ τῆς ἀγίας πόλεως· ἰλήμ καὶ 14
 τῶν χριστιανύμων λαῶν, ἐκ τῶν ἐχθίστων χειρῶν τοῦ ἀλάστορος.

Διὸ ἱκετεύοντες ἀντιβωλῶμεν τὸ σὸν βασιλικὸν κράτος, ὅπως 15
 Φελησειε συμμαχῆσαι τῷ καίσαρι (καίσαρει dans le texte) καὶ
 μὴ συγχωρήσειεν αὐτῷ εἰρηνο-

- 16 ποιηθῆναι μετὰ τοῦ τούρκου· ἵνα μὴ μετὰ τὴν εἰρηνοποίησιν
ὀρμήσῃ ὁ ἀσεβῆς ἐφ' ἡμᾶς καὶ ἐπὶ τὸ ἔθνος ἡμῶν, καὶ
- 17 ἀπαξιαπλῶς ἐπὶ πάντας τοὺς χριστιανούς· ὁ ἀλιτήριος· ἐγὼ γὰρ
σὺν πᾶσι τοῖς ἐμοῖς ἠρωσί τε καὶ ἄρχουσι, προθύμως καὶ ἐ-
- 18 τοίμως ἔχομεν εἰς τὸ κακοπαθεῖν καὶ ἀποθανεῖν ὑπὲρ τῆς τοῦ
χριστοῦ Θεοῦ ἡμῶν πίστεως, ὅπως ἐν τοῖσδε τοῖς ἡμετέ-
- 19 ροις, καιροῖς ἡ ἀγία πόλις Ἰλὴμ σὺν τῷ κυριακῷ τάφῳ μετασ-
- 20 τρέψῃ εἰς χεῖρας τῶν χριστιανῶν βασιλέων· εἰ καὶ ἀξιοῖς ἐρω-
- 21 τῆσαι περὶ ἐμοῦ τοῦ Φεράποντός σου Συμεῶν τοῦ τῶν γεωρ-
- 22 γιανῶν ἄρχοντος, Θεοῦ εὐδοκία καὶ ἀπείρῳ ἐλέει εὐ δικάεμαι ἀσ-
- 23 φαλῶς καὶ βεβαίως τῇ τῶν χριστιανῶν πίστει, προαιρούμε-
- 24 νος παθεῖν μέχρι θανάτου διὰ Ἰησοῦν τὸν χριστὸν καὶ διὰ τὴν
βασιλι-
- 25 κήν σου μεγαλειότητα, καὶ τὸ καισαριαῖον κράτος τοῦ αὐτό-
- 26 κράτορος, τοῦ ἐγείραντος ἡμᾶς ὑπὲρ τοῦ χριστιανισμοῦ δι' οἰ-
- 27 κειῶν
- 28 αὐτοῦ συλλαβῶν· διὸ δέομαι πρὸς Θεὸν τῆς βασιλείας σου
καταξιῶσαί με τῶν σῶν βασιλικῶν συλλαβῶν τε καὶ ἀγγελιῶν,
- 29 καὶ μὴ ἐπιλάβου μου, μῆτε ἀνάξιόν με ποιήσης τῆς ὑποταγῆς
(*corrigé en υποταγῆς*) σου· τὴν γοῦν τοῦ παρόντος γράμματος
ἀπόκρισιν καταξίω-
- 30 στον ἐπιδοθῆναι τῷ παρόντι ἀποκομιστῇ, δι' οὗ ἀσφαλέςτερον
ἀφικνεῖσθαι δυνηθεῖ εἰς ἡμᾶς, πρὸς χαρὰν εὐφροσύνην τε
- 31 καὶ ἀγαλλίασιν ἡμετέραν καὶ τοῦ ἐμοῦ βασιλείου· ἔτι δέομαι
σου συνιστάναι με διὰ γραμμάτων σου τῷ Περσῶν ἀνακτῇ,
- 32 ὅπως ὁμοφύχως βελτιώτερον δυνηθῆμεν ἐκτελέσαι τὸ ἡμέτε-
- 33 ρον ἔργον καὶ ἀγαθὴν πρόθεσιν ὑπὲρ τῶν χριστιανῶν· μὴ ἐπι-
- 34 λάθου δηλοποιῶν μοι δι' ἀγγελιῶν καὶ γραμμάτων τὰ περὶ τοῦ
πράγματος, ἔρρωσο ἐν χριστῷ Θεόλεκτε βασιλεῦ τῶν
- 35 βασιλευνῶν· ἐξαρκεῖτω τοίνυν τῇ σῇ ἐργηγόρῳ καὶ ἀγρύπνῳ
συνέσει τε καὶ Φρονήσει· ἐδώθη τὸ παρὸν γράμμα ἐκ
- 36 πόλεως Δεχισινὲλ ἐν τῷ βασιλείῳ τῶν γεωργιανῶν ἔτει
α' Φ 4 ε' μηνὶ αὐγούστῳ κε' (= 25 août 1596).

Archivo general de Simancas. Secretaria de Estado. Legajo 703.

(En la carpeta dice :) Traducción de la carta en lengua armenia de Simeon Can Rey de Iorgianos.

Dize que ha 14 años que pasa gran trabajo con el Turco.

Que para librarse del y derribarle y ganar a ierusalem han hecho

liga el y Alexandro su primo Rey de Iorgianos y Gachahabas Rey de Persia.

Que Su Magestad les ayude para esto haciendo liga con el Emperador y el Transilvano de manera que unos por una parte y otros por otra quebranten la fuerza deste enemigo.

Que tambien han escrito sobre esto mismo a Su Santidad Emperador y Transilvano y han tenido respuesta destos dos principes que ayudaran a este intento.

Que dessean saber el de Su Magestad y respuesta de sus cartas.

[Dentro :] † En el nombre de Iesucristo dios poderoso. Escribo dos papeles destos uno griego y otro armenio con mucha umildad y suspiros a vuesa magestad rrey de los rreyes y caueça de todos los rreyes cristianos catolicos rrey elippe despaña que dios guarde y aumente en uida y estado rreciua vuesa magestad este papel de un umilde esclauo de vesa magestad que con aquella umildad y rreuerencia que puedo pongo mi caueça sobre los pies de tan catolico rrey abrire mi boca ablar con mucha umildad como un criado del seruicio de vuesa magestad dandome liçençia para ello vuesa magestad a dar cuenta como con el gran turco a catorce años que paso con el con mucho trauaxo yo simeon can rey de gorgianos no e tenido lugar astagora descriuir a vuesa magestad me diese fauor y socorro contra el turco y agora yo y alegandro rrey de gorgianos mi primo xuntamente con el rrey de persia gachaabas emos echo liga todos tres contra el turco agora suplico umilmente a vuesa magestad que tambien aga liga con Su Santidad y con el Emperador que tambien el trasilbano me tiene ofreçido quel por su tierra le ara guerra y asi el por una parte y vuesa magestad por otra y nosotros por otra podemos quebrantar la fuerza que tiene el turco. otro suplico umilmente a vuesa magestad que no dege azer paçes al Emperador y al trasilbano con el turco queste es tienpo que se puede sacar la casa santa del poder del enemigo de la santa fe Iesucristo nosotros tres rreyes dos de gorgianos y uno de persia gachaabas emos prometido de morir en esta liga defendiendo la fe de Iesucristo y uer con nuestros ojos la casa santa por amor de dios por amor de dios que no lo oluide vuesa magestad pues siempre vuesa magestad ayudado al Emperador trasilbano como tan catolico rrey sepa vuesa magestad quel emperador trasilbano nos a escrito su carta y prometido que sien (*sic*) nos fauorezera dandole guerra por una parte y nosotros por otra. las cartas que escriui a vuesa magestad era sobre esta liga que tenemos echa entre nosotros para sauer la boluntad de vuesa magestad la boluntad del emperador de trasilbanos ya la sauenos y estamos muy confiados que que nos fauoreçera como tiene dicho sobre la misma rraçon. emos escrito otra carta a Su Santidad y otra al emperador de alemania por amor de dios que no nos olvide vuesa magestad a nosotros con sus cartas y con su fauor por uentura sera dios seruido que uayan cartas y vengán en que sepamos la boluntad de los rreyes cristianos. El rrey persiano tiene gran

boluntad de servir a rreyes cristianos con mucha boluntad y amor la rrespuesta desta carta se dara a quien lleba esta. Eseriua vuesa Magestad una carta al Emperador y saura vuesa Magestad si es verdad lo que tratamos. Eseriurme a vuesa magestad una carta en lengua armenia y otra en griego a tan rrey catolico sobre todos los rreyes cristianos en fama y poder y mucha onrra dios guarde muchos años los principes que no sabemos sus nombres.

TRADUCTION.

Archives générales de Simancas. Secrétariat d'État. Liasse 703.

(Sur la couverture, on lit :) Traduction de la lettre en langue arménienne⁽¹⁾, de Siméon Can, roi des Géorgiens.

Il dit qu'il y a 14 ans⁽²⁾ qu'il éprouve de grandes difficultés avec le Turc;

Que, pour se libérer de lui et le chasser, et gagner Jérusalem, il a fait une ligue, lui et Alexandre son cousin, roi des Géorgiens⁽³⁾, et Gachahabas⁽⁴⁾, roi de Perse:

Que Sa Majesté⁽⁵⁾ leur vienne en aide, dans ce but, en faisant une ligue avec l'empereur⁽⁶⁾ et le Transilvain⁽⁷⁾, de manière que les uns d'un côté, les autres de l'autre, ébranlent la force de cet ennemi.

Qu'ils ont écrit à ce même sujet à Sa Sainteté⁽⁸⁾, à l'Empereur et au Transilvain; qu'ils ont reçu réponse de ces deux princes, qui les aideront dans ce but.

(1) Cf. *supra*, p. 71.

(2) 1595 - 14 = l'an 1581.

(3) Alexandre, roi du Kakheth; *supra*, p. 68, n. 1.

(4) Ou Chah Abas I^{er}.

(5) Ce terme doit désigner Philippe II, d'Espagne.

(6) Cette prétendue traduction espagnole de l'original arménien est plus circonstanciée que ce dernier. Par « empereur », il faut probablement entendre ici Rodolphe II, 1576-1612.

(7) Ce terme désigne vraisemblablement Christophe Bathori, prince ou roi de Transylvanie, 1581-1602. Déjà en 1571, le sultan de Constantinople avait reconnu Jean-Sigismond comme prince de Transylvanie. Cette dynastie transylvaine dura jusqu'en 1699, où Michel Abaffi abdiqua. Durant toute cette période, les Transylvains eurent à lutter tantôt contre les Impériaux, tantôt contre les Turcs, qui se disputaient ce pays avec acharnement. En fin de compte, les Turcs l'emportèrent et le prince de Transylvanie devait obtenir au prix de fortes sommes le firman d'investiture qu'on lui conférait de Constantinople. Les Turcs et les Tatars ravagèrent et incendièrent à plusieurs reprises le territoire des Transylvains.

(8) Si cette expression désigne le pape de Rome, il s'agit de Clément VIII, 1593-1605.

Qu'ils désirent connaître les intentions de Sa Majesté et recevoir réponse à leurs lettres.

(A l'intérieur :) † Au nom de Jésus-Christ, Dieu tout-puissant.

J'écris deux papiers comme ceux-ci. l'un en grec, l'autre en arménien, avec beaucoup d'humilité et de soupirs à Votre Majesté, roi des rois et tête de tous les rois chrétiens catholiques, roi Philippe d'Espagne, que Dieu garde et augmente en vie et en pouvoir. Que Votre Majesté reçoive ce papier d'un humble esclave de Votre Majesté, [esclave] qui, avec l'humilité et la révérence dont je suis capable, pose ma tête sur (*sic*) le pied d'un si catholique roi.

J'ouvrirai ma bouche pour parler avec beaucoup d'humilité, comme un domestique au service de Votre Majesté; Votre Majesté m'accordant la permission de rendre compte comment j'ai beaucoup à faire avec le grand Turc depuis 14 ans, moi, Siméon Can, roi des Géorgiens. Je n'ai pas eu l'occasion jusqu'à présent d'écrire à Votre Majesté, pour qu'elle m'accorde faveur et secours contre le Turc.

Et maintenant, moi et Alexandre, roi des Géorgiens⁽¹⁾, mon cousin, d'accord avec le roi de Perse Gacha Abas⁽²⁾, nous avons fait ligue tous trois contre le Turc. A présent, je prie humblement Votre Majesté qu'Elle fasse aussi ligue avec Sa Sainteté⁽³⁾ et avec l'Empereur⁽⁴⁾, parce qu'aussi le Transilvain⁽⁵⁾ m'a offert, lui, de lui faire la guerre sur son territoire; et ainsi, lui d'un côté et Votre Majesté de l'autre, et nous d'autre part, nous pouvons ébranler la force du Turc.

Aussi, je prie humblement Votre Majesté qu'elle ne permette pas à l'Empereur et au Transilvain de faire la paix avec le Turc; c'est le moment où l'on peut arracher la sainte maison⁽⁶⁾ du pouvoir de l'ennemi de la sainte foi de Jésus-Christ.

Nous trois rois, deux des Géorgiens et un de Perse, Gachaabas, avons promis de mourir dans cette ligue en défendant la foi de Jésus-Christ, et de voir de nos propres yeux la sainte maison pour l'amour de Dieu.

Pour l'amour de Dieu, que Votre Majesté ne l'oublie pas. Car Votre Majesté a toujours aidé l'Empereur transilvain⁽⁷⁾, en tant que roi si catholique. Que Votre Majesté sache que l'Empereur transilvain nous a écrit sa lettre et promis que lui (?) nous favorisera toujours, en faisant la guerre d'un côté et nous de l'autre.

(1) Cf. *supra*, p. 68.

(2) Cf. *supra*, p. 69.

(3) Cf. *supra*, p. 78, n. 8.

(4) Cf. *supra*, p. 78, n. 6.

(5) Cf. *supra*, p. 78, n. 7.

(6) Jérusalem.

(7) Cette expression ne semble désigner qu'un seul et même personnage, alors qu'ailleurs il est question de «l'empereur» et du «Transilvain».

Les lettres que j'ai écrites à Votre Majesté étaient relatives à cette ligue, que nous avons faite entre nous, pour connaître la volonté de Votre Majesté; la volonté de l'empereur des Transilvains, nous la connaissons déjà; et nous avons grande confiance qu'il nous aidera, comme il [l']a dit.

Pour la même raison, nous avons écrit une autre lettre à Sa Sainteté⁽¹⁾ et une autre à l'empereur d'Allemagne⁽²⁾.

Pour l'amour de Dieu, que Votre Majesté ne nous oublie pas, avec ses lettres et sa faveur. Peut-être Dieu voudra-t-il que nous envoyions des lettres et que d'autres viennent (en réponse), par lesquelles nous apprenions la volonté des rois chrétiens.

Le roi perse a grande volonté de servir les rois chrétiens, avec beaucoup de volonté et amour.

La réponse à cette lettre sera donnée au porteur de celle-ci.

Que Votre Majesté écrive une lettre à l'empereur, et Votre Majesté saura si ce que nous disons est vrai.

J'ai écrit à Votre Majesté une lettre en langue arménienne et une autre en grec, au roi si catholique, au-dessus de tous les rois chrétiens par sa réputation, son pouvoir et beaucoup d'honneurs. Dieu garde de longues années les princes dont nous ignorons les noms!

(A suivre.)

⁽¹⁾ Serait-ce la lettre publiée par Tamarati (*L'Église géorgienne...*), p. 468-470.

⁽²⁾ En 1596, date de la rédaction de ce document, l'empereur était Rodolphe II, 1576-1612.

Les lettres que j'ai écrites à Votre Majesté étaient relatives à cette affaire, que nous avons faite entre nous, pour connaître la volonté de Votre Majesté, la volonté de l'empereur des Transylvains, nous le connaissions déjà, et nous avons grande confiance qu'il nous aidera, comme il s'en est dit.

Pour la même raison, nous avons écrit une autre lettre à Sa Majesté et une autre à l'empereur d'Allemagne.

Pour l'amour de Dieu, que Votre Majesté ne nous oublie pas, vos lettres et sa bonté. Dieu sera plus vantageux que nous ne pouvons des lettres et que d'autres personnes, de quelque part, les lettres nous apprennent la vérité de vos intentions.

Le 17 août à grande messe, de servir les uns et les autres, avec beaucoup de dévotion et amour.

La réponse à cette lettre sera donnée au porteur de celle-ci.

Que Votre Majesté écrive une lettre à l'empereur, et Votre Majesté nous le dit et que nous disons est vrai.

J'ai écrit à Votre Majesté une lettre au long, armenienne et une autre en grec, au roi si catholique, au-dessus de tous les rois chrétiens par sa réputation, son pouvoir et beaucoup d'honneurs. Dieu garde de longues années les princes dont nous ignorons les noms.

L. BÉLÉGE.

1) Serait-ce la lettre publiée par Tamariti, *L'Église grecque*, t. 2, p. 304-310.

2) En 1606, date de la rédaction de ce document, l'empereur était Rodolphe II, 1576-1608.

PUBLICATIONS

RELATIVES À L'ARMÉNIE ET AUX ARMÉNIENS* (*Suite*).

- Matthieu d'Édesse** (962-1136). — Chronique, avec la continuation de Grégoire le Prêtre jusqu'en 1162, traduit de l'arménien par E. Dulaurier; xxvii, 547 pages in-8°, 1858 25 fr.
- Maxudianz (M.)**. — Le parler arménien d'Akn (quartier bas); xii, 146 p., grand in-8°, 1912 15 fr.
- Meillet (A.)**. — Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique; xx, 116 pages in-8°, 1903 10 fr.
- Meillet (A.)**. — Altarmenisches Elementarbuch; x, 212 pages in-8°, Indogerm. Bibl., 1913 10 fr.
- Meillet (A.)**. — Quelques hypothèses sur des interdictions de vocabulaire dans les langues indo-européennes; 19 pages in-8°, 1906 2 fr. 50
- Meillet (A.)**. — Les langues dans l'Europe nouvelle; 340 pages in-12, 1918 5 fr.
- Meillet (A.)**. — Les dialectes indo-européens; 1, 140 pages in-8°, collection linguistique, 1908 6 fr.
- Meillet (A.)**. — Observations sur la graphie de quelques anciens manuscrits de l'évangile arménien; in-8° (tirage à part du *J. As.*), 1904... 2 fr. 50
- Morgan (J. de)**. — Histoire du peuple arménien depuis les temps les plus reculés de ses annales jusqu'à nos jours; préface de G. Schlumberger; 296 cartes, plans et dessins, grand in-8°, 1919 30 fr.
- New-York Public Library**. — Armenia and the Armenians : a list of References in the New-York Public Library, compiled by Ida Pratt; 96 pages, grand in-8°, New-York, 1919 7 fr. 50
- Bibliographie de l'Arménie, très complète.

EN VENTE

À LA LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER,

13, rue Jacob, Paris.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE NUMÉRO.

	Pages.
AVERTISSEMENT.....	1
Gustave SCHLUMBERGER. — Les monnaies médiévales des rois de Petite Arménie.....	3
A. MEILLET. — De l'influence parthe sur la langue arménienne.....	9
R. P. Paul PEETERS. — Le début de la persécution de Sapor, d'après Fauste de Byzance.....	15
A. MEILLET. — Sur les adverbres <i>այդր</i> et <i>այտի</i>	34
J. LAURENT. — Les origines médiévales de la question arménienne.....	35
Gédéon HUET. — L'Arménie dans certaines versions de <i>Bovon, de Hantone</i>	55
Frédéric MACLER. — Notices de manuscrits arméniens ou relatifs aux Arméniens vus dans quelques bibliothèques de la Péninsule ibérique et du Sud-Est de la France, I.....	63

Prix de l'abonnement : 25 francs par an.

Prix du numéro : 15 francs.

Adresses :

Du Secrétaire général :

M. A. MEILLET, 89, avenue d'Orléans, Paris (xiv^e);

De l'Administrateur-archiviste :

M. F. MACLER, 3, rue Cunin-Gridaine, Paris (iii^e);

Du Trésorier :

M. H. LACROIX, 29, rue Philippe-de-Girard, Paris (x^e).
